

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12-13

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012-2013

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Proceedings of the Standing Committee on

Délibérations du Comité permanent de la

INTERNAL ECONOMY,
BUDGETS AND
ADMINISTRATION

RÉGIE INTERNE, DES
BUDGETS ET DE
L'ADMINISTRATION

Chair:

The Honourable DAVID TKACHUK

Président :

L'honorable DAVID TKACHUK

Tuesday, May 28, 2013 (public)
Thursday, June 6, 2013 (public and in camera)
Tuesday, June 11, 2013 (public)
Thursday, June 13, 2013 (public and in camera)

Le mardi 28 mai 2013 (publique)
Le jeudi 6 juin 2013 (publique et à huis clos)
Le mardi 11 juin 2013 (publique)
Le jeudi 13 juin 2013 (publique et à huis clos)

Issue No. 9

Fascicule n° 9

INCLUDING:
THE TWENTY-SIXTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Amendments to the 22nd Report)

Y COMPRIS :
LE VINGT-SIXIEME RAPPORT DU COMITÉ
(Amendements au 22^e rapport)

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING COMMITTEE ON INTERNAL ECONOMY,
BUDGETS AND ADMINISTRATION

The Honourable David Tkachuk, *Chair*

The Honourable George Furey, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Campbell	Kinsella
Carignan	* LeBreton, P.C.
Cordy	(or Carignan)
* Cowan	Marshall
(or Tardif)	Munson
Downe	Smith (<i>Saurel</i>)
Doyle	Stewart Olsen
Fraser	Tkachuk
Johnson	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Fraser replaced the Honourable Senator Charette-Poulin (*June 12, 2013*).

The Honourable Senator Charette-Poulin replaced the Honourable Senator Fraser (*June 12, 2013*).

The Honourable Senator Downe replaced the Honourable Senator Jaffer (*June 12, 2013*).

The Honourable Senator Fraser replaced the Honourable Senator Charette-Poulin (*June 10, 2013*).

The Honourable Senator Jaffer replaced the Honourable Senator Downe (*June 10, 2013*).

The Honourable Senator Charette-Poulin replaced the Honourable Senator Fraser (*June 6, 2013*).

The Honourable Senator Fraser replaced the Honourable Senator Charette-Poulin (*June 5, 2013*).

The Honourable Senator Charette-Poulin replaced the Honourable Senator Fraser (*June 3, 2013*).

The Honourable Senator Johnson replaced the Honourable Senator Seidman (*May 29, 2013*).

The Honourable Senator Fraser replaced the Honourable Senator Charette-Poulin (*May 28, 2013*).

The Honourable Senator Seidman replaced the Honourable Senator Johnson (*May 28, 2013*).

COMITÉ PERMANENT DE LA RÉGIE INTERNE,
DES BUDGETS ET DE L'ADMINISTRATION

Président : L'honorable David Tkachuk

Vice-président : L'honorable George Furey

et

Les honorables sénateurs :

Campbell	Kinsella
Carignan	* LeBreton, C.P.
Cordy	(ou Carignan)
* Cowan	Marshall
(ou Tardif)	Munson
Downe	Smith (<i>Saurel</i>)
Doyle	Stewart Olsen
Fraser	Tkachuk
Johnson	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Fraser a remplacé l'honorable sénatrice Charette-Poulin (*le 12 juin 2013*).

L'honorable sénatrice Charette-Poulin a remplacé l'honorable sénatrice Fraser (*le 12 juin 2013*).

L'honorable sénateur Downe a remplacé l'honorable sénatrice Jaffer (*le 12 juin 2013*).

L'honorable sénatrice Fraser a remplacé l'honorable sénatrice Charette-Poulin (*le 10 juin 2013*).

L'honorable sénatrice Jaffer a remplacé l'honorable sénateur Downe (*le 10 juin 2013*).

L'honorable sénatrice Charette-Poulin a remplacé l'honorable sénatrice Fraser (*le 6 juin 2013*).

L'honorable sénatrice Fraser a remplacé l'honorable sénatrice Charette-Poulin (*le 5 juin 2013*).

L'honorable sénatrice Charette-Poulin a remplacé l'honorable sénatrice Fraser (*le 3 juin 2013*).

L'honorable sénatrice Johnson a remplacé l'honorable sénatrice Seidman (*le 29 mai 2013*).

L'honorable sénatrice Fraser a remplacé l'honorable sénatrice Charette-Poulin (*le 28 mai 2013*).

L'honorable sénatrice Seidman a remplacé l'honorable sénatrice Johnson (*le 28 mai 2013*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, May 28, 2013
(47)

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day, at 6:40 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable David Tkachuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Campbell, Carignan, Comeau, Cordy, Cowan, Downe, Doyle, Fraser, Furey, Kinsella, Marshall, Munson, Seidman, Smith (*Saurel*), Stewart Olsen, and Tkachuk. (16).

Other senators present: The Honourable Senators Moore, Smith (*Cobourg*), Tardif (3).

In attendance: Mr. Gary W. O'Brien, Clerk of the Senate, and other senior Senate officials.

IE/2013-05-28/325(P) — Matters Relating to the Honourable Mike Duffy's Living Allowances in the National Capital Region (NCR)

The chair of the committee presented the Fourth Report of the Subcommittee on Agenda and Procedure (Steering Committee) of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration as follows:

Tuesday, May 28, 2013

The Subcommittee on Agenda and Procedure (Steering Committee) of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to present its

FOURTH REPORT

On May 9, 2013, the Twenty-Second Report of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration regarding Senator Duffy was presented to the Senate (see Appendix A). On May 21, 2013 the Senate agreed on division "*That the report be not now adopted, but that it be referred back to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration for further consideration and report.*"

In order to proceed with this new order of reference, your Subcommittee recommends:

That a summary of issues relating to Senator Duffy's travel claims prepared by the Clerk of the Senate be reviewed by the Committee;

That the Committee consider additional wording for the Twenty-Second Report in light of new information; and

That the Internal Economy Committee report to the Senate.

Respectfully submitted,

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 28 mai 2013
(47)

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui à 18 h 40 dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre sous la présidence de l'honorable David Tkachuk (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Campbell, Carignan, Comeau, Cordy, Cowan, Downe, Doyle, Fraser, Furey, Kinsella, Marshall, Munson, Seidman, Smith (*Saurel*), Stewart Olsen et Tkachuk (16).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Moore, Smith (*Cobourg*) et Tardif (3).

Également présents : M. Gary W. O'Brien, greffier du Sénat, et d'autres hauts fonctionnaires du Sénat.

IE/2013-05-28/325(P) — Questions concernant les frais de subsistance dans la région de la capitale nationale (RCN) de l'honorable Mike Duffy

Le président du comité présente le quatrième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure (comité directeur) du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Le mardi 28 mai 2013

Le Sous-comité du programme et de la procédure (comité directeur) du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Le 9 mai 2013, le vingt-deuxième rapport du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, qui portait sur le sénateur Duffy, a été présenté au Sénat (voir l'annexe A). Le 21 mai 2013, le Sénat adoptait, avec dissidence, la motion suivante : « *Que le rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration pour étude approfondie et rapport.* »

Pour donner suite à ce nouvel ordre de renvoi, le Sous-comité recommande :

Qu'un résumé des questions concernant les demandes de remboursement des frais de déplacement du sénateur Duffy préparé par le greffier du Sénat soit examiné par le Comité;

Que le Comité envisage de faire des ajouts au vingt-deuxième rapport à la lumière des nouveaux renseignements obtenus;

Que le Comité de la régie interne fasse rapport au Sénat.

Respectueusement soumis,

It was agreed that the Fourth Report on the Subcommittee on Agenda and Procedure (Steering Committee) of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration be adopted.

Accordingly, the clerk presented his report on Senator Duffy's claims for per diems for the period between April 1, 2011 to September 30, 2012 and answered questions with Nicole Proulx, Director, Finance and Procurement Directorate, Michel Patrice, deputy law clerk, and Jill Anne Joseph, Director, Internal Audit and Strategic Planning.

Senator Smith moved:

That the Senate request the proper authorities to examine the matters dealt with in this report and related information, and that the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration be authorized to refer such documents as it considers appropriate to the appropriate authorities for the purposes of investigation.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

Senator Furey moved:

That the Twenty-Second report of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration, presented in the Senate on May 9, 2013, respecting the examination of Senator Duffy's primary and secondary residence status, be adopted with the following amendments:

(1) Replace the paragraph starting with "Your Committee acknowledges", at page 2254 of the *Journals of the Senate*, with the following:

"Your Committee acknowledges Deloitte's finding that criteria for determining primary residence are lacking and this is being addressed by your Committee. However, to claim living expenses in the National Capital Region, any residence owned or rented by a senator must be a secondary residence for use by the senator while in the NCR for Senate business. Your committee considers this language to be unambiguous; and plainly if a senator resides primarily in the NCR, he or she should not be claiming living expenses for the NCR.";

(2) Add the following as a separate paragraph at page 2254 of the *Journals of the Senate*, immediately before the words "Your Committee therefore recommends:":

"It is therefore the conclusion of the Committee that based on the evidence presented in the examination report, while recognizing that Senator Duffy owns a residence in P.E.I. and spends considerable time there, his continued presence at his Ottawa residence over the years does not support such a declaration and is, therefore,

Il est convenu d'adopter le quatrième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure (comité directeur) du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Par conséquent, le greffier présente son rapport sur les indemnités quotidiennes réclamées par le sénateur Duffy pour la période allant du 1^{er} avril 2011 au 30 septembre 2012 et répond aux questions avec Nicole Proulx, directrice des finances et de l'approvisionnement, Michel Patrice, légiste adjoint, et Jill Anne Joseph, directrice de la vérification interne et de la planification stratégique.

Le sénateur Smith propose :

Que le Sénat demande aux autorités compétentes d'examiner les questions faisant l'objet de ce rapport et les renseignements connexes, et que le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration soit autorisé à renvoyer les documents qu'il juge appropriés aux autorités compétentes aux fins de son enquête.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le sénateur Furey propose :

Que le vingt-deuxième rapport du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, présenté au Sénat le 9 mai 2013, qui traite de l'examen du statut des résidences principale et secondaire du sénateur Duffy, soit adopté avec les amendements suivants :

(1) Remplacer le paragraphe qui commence par « Le comité convient », à la page 2254 des *Journaux du Sénat*, par ce qui suit :

« Le comité convient avec Deloitte qu'il n'existe pas de critère de détermination de la résidence principale. Cette question est actuellement examinée par le Comité. Par contre, pour qu'un sénateur puisse demander l'indemnité de subsistance dans la RCN, la résidence qu'il possède ou qu'il loue doit être une résidence secondaire qu'il occupe lorsqu'il se trouve dans la RCN dans l'exercice de ses fonctions de sénateur. Votre comité estime qu'il n'y a là aucune ambiguïté et que, si la résidence principale d'un sénateur est dans la RCN, il n'a clairement pas droit à l'indemnité de subsistance dans la RCN. »;

(2) Ajouter le paragraphe suivant à la page 2254 des *Journaux du Sénat*, immédiatement avant les mots « Par conséquent, votre comité recommande : » :

« Le comité conclut donc qu'à la lumière des éléments de preuve présentés dans le rapport d'examen, tout en reconnaissant que le sénateur Duffy est propriétaire d'une résidence à l'Île du Prince-Édouard et qu'il y passe beaucoup de temps, sa présence continue à sa résidence d'Ottawa au fil des années n'appuie pas sa déclaration et

contrary to the plain meaning of the word “primary” and to the purpose and intent of the provision of the Living Allowance in the NCR.”; and

(3) Move the word “and” at the end of the first recommendation in the English text to the end of the second recommendation at page 2254 of the *Journals of the Senate*; and add the following recommendation after the second recommendation:

“3. That the Senate request that the proper authorities examine the matters dealt with in this report and related information, including Senator Duffy’s repayment of \$90,172.24 to the Receiver General of Canada, and that the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration be authorized to refer such documents, as it considers appropriate, to the proper authorities for the purposes of the investigation.”.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

Senator Marshall moved, seconded by Senator Munson, that the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration present these amendments in the Senate later this day.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

At 8:23 p.m., the committee adjourned to the call of the chair

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, June 6, 2013
(48)

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day, at 8:03 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable David Tkachuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Campbell, Carignan, Comeau, Cordy, Downe, Doyle, Fraser, Furey, Johnson, Kinsella, Marshall, Munson, Smith (*Saurel*), Stewart Olsen, Tardif and Tkachuk (16).

In attendance: Mr. Gary W. O’Brien, Clerk of the Senate, and other senior Senate officials.

WITNESSES:

International and Interparliamentary Affairs Directorate:

Eric Janse, Clerk Assistant and Director General;
Jeremy LeBlanc, Deputy Principal Clerk;
Gérald Lafrenière, Deputy Principal Clerk.

est contraire au sens propre du mot « principal » ainsi qu’à la raison d’être de l’indemnité de subsistance dans la RCN. »;

(3) Déplacer, dans la version anglaise, le mot « and » à la fin de la première recommandation à la page 2254 des *Journaux du Sénat*, à la fin de la deuxième recommandation; et ajouter la recommandation suivante après la deuxième recommandation :

« 3. Que le Sénat demande aux autorités compétentes d’examiner les questions faisant l’objet de ce rapport et les renseignements connexes, incluant le remboursement de 90 172,24 \$ du sénateur Duffy au Receveur général du Canada, et que le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l’administration soit autorisé à renvoyer les documents qu’il juge appropriés aux autorités compétentes aux fins de son enquête. ».

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La sénatrice Marshall propose, appuyée par le sénateur Munson, que le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l’administration fasse rapport de ces amendements au Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 20 h 23, le comité s’ajourne jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 6 juin 2013
(48)

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l’administration se réunit aujourd’hui à 8 h 3, dans la pièce 160-S de l’édifice du Centre sous la présidence de l’honorable David Tkachuk (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Campbell, Carignan, Comeau, Cordy, Downe, Doyle, Fraser, Furey, Johnson, Kinsella, Marshall, Munson, Smith (*Saurel*), Stewart Olsen, Tardif et Tkachuk (16).

Également présents : M. Gary W. O’Brien, greffier du Sénat, et d’autres hauts fonctionnaires du Sénat.

TÉMOINS :

Direction des affaires internationales et interparlementaires :

Eric Janse, greffier adjoint et directeur général;
Jeremy LeBlanc, greffier principal adjoint;
Gérald Lafrenière, greffier principal adjoint.

IE/2013-06-06/326(P) — Adoption of Minutes of Proceedings

It was moved, by Senator Marshall, that the Minutes of Proceedings of April 25 and May 28, 2013, public portion, be adopted.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

IE/2013-06-06/327(P) — Thirty-Fourth Report of the Subcommittee on the Review of Committee Budgets and International Travel

The Chair of the Subcommittee on the Review of Committee Budgets and International Travel, Senator Comeau, presented the Thirty-Fourth Report of the Subcommittee as follows:

Thursday, June 6, 2013

The Subcommittee on the Review of Committee Budgets and International Travel of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to present its

THIRTY-FOURTH REPORT

Your subcommittee recommends the release of the following amount for fiscal year 2013-2014:

Human Rights (Cyberbullying)	
General Expenses	\$ <u>5,000</u>
Total	\$ 5,000

Respectfully submitted,

It was moved by Senator Comeau that the Thirty-Fourth Report of the Subcommittee on the Review of Committee Budgets and International Travel be adopted.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

IE/2013-06-06/328(P) — Canada's Participation in the Inter-Parliamentary Union (IPU)

Eric Janse, Clerk Assistant and Director General, IIA, provided the committee with information regarding Canada's participation in the Inter-Parliamentary Union (IPU), further to a letter from the Co-Chairs of the Joint Interparliamentary Council (JIC) recommending that the Parliament of Canada withdraw from this organization due to the high membership fee.

Eric Janse and Jeremy LeBlanc answered questions.

After debate, it was agreed that the matter be referred back to the JIC for further deliberation, with a suggestion to further examine the membership fees paid by all multilateral associations. The committee also recommended that, before a final determination is made, the Canadian Group of the IPU continue its negotiations with the international secretariat with a view to achieving a 50 per cent cut in the contribution that Canada pays to the IPU.

IE/2013-06-06/326(P) — Adoption de procès-verbaux

La sénatrice Marshall propose l'adoption du procès-verbal de la partie publique des réunions du 25 avril et du 28 mai 2013.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

IE/2013-06-06/327(P) — Trente-quatrième rapport du Sous-comité d'examen des budgets des comités et des voyages à l'étranger

En sa qualité de président du Sous-comité d'examen des budgets des comités et des voyages à l'étranger, le sénateur Comeau présente le trente-quatrième rapport du sous-comité.

Le jeudi 6 juin 2013

Le Sous-comité d'examen des budgets des comités et des voyages à l'étranger du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son

TRENTE-QUATRIÈME RAPPORT

Votre sous-comité recommande que la somme suivante soit débloquée pour l'exercice financier 2013-2014 :

Droits de la personne (cyberintimidation)	
Dépenses générales	<u>5 000 \$</u>
Total	5 000 \$

Respectueusement soumis,

Le sénateur Comeau propose l'adoption du trente-quatrième rapport du Sous-comité d'examen des budgets des comités et des voyages à l'étranger.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

IE/2013-06-06/328(P) — La participation du Canada à l'Union interparlementaire (UIP)

Eric Janse, greffier adjoint et directeur général de la Direction des affaires internationales et interparlementaires, renseigne le comité sur la participation du Canada à l'Union interparlementaire (UIP), pour faire suite à une lettre des coprésidents du Conseil interparlementaire mixte (CIM) recommandant que le Parlement du Canada se retire de l'organisation en raison des droits d'adhésion élevés.

Eric Janse et Jeremy LeBlanc répondent aux questions.

Après discussion, il est convenu de renvoyer la question au CIM pour qu'il poursuive ses discussions à ce sujet et qu'il examine également les droits d'adhésion payés par toutes les associations multilatérales. Le comité recommande aussi que, avant qu'une décision finale soit prise, le groupe canadien de l'UIP poursuive ses négociations avec le secrétariat international en vue de réduire de moitié la contribution du Canada à l'UIP.

IE/2013-06-06/329(P) — Other Matters

Senator Cordy thanked the staff of the Senate Administration for their work and their professionalism in the past years with the Auditor General.

Senator Cordy then asked the chair for an update regarding Senator Wallin's file. The chair answered questions.

Senator Campbell moved that the firm Deloitte be asked to appear before the Committee at its next meeting.

After debate, the question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

At 9:10 a.m., the committee proceeded in camera.

At 10:21 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, June 11, 2013
(49)

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day, in camera, at 6 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable David Tkachuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Campbell, Carignan, Comeau, Cordy, Downe, Doyle, Fraser, Furey, Johnson, Kinsella, Marshall, Munson, Smith (*Saurel*), Stewart Olsen, Tardif and Tkachuk (16).

Other senator present: The Honourable Senator Massicotte (1).

In attendance: Mr. Gary W. O'Brien, Clerk of the Senate, and other senior Senate officials.

WITNESSES:

Office of the Auditor General of Canada:

Michael Ferguson, Auditor General of Canada;

Clyde MacLellan, Assistant Auditor General of Canada;

Gordon Stock, Principal.

IE/2013-06-11/335 (C) — Appearance of the Auditor General of Canada

Senator Carignan asked the committee why this portion of the meeting was in camera. He commented that he did not feel the appearance of the Auditor General should be in camera.

The chair asked Mr. Michael Ferguson, Auditor General, if he had a preference for being in camera or in public.

Mr. Ferguson replied that he did not have any preference.

It was moved that Item #1, the appearance of the Auditor General of Canada and his officials, be in public.

IE/2013-06-06/329(P) — Divers

La sénatrice Cordy remercie le personnel de l'Administration du Sénat de son travail et du professionnalisme dont il a toujours fait preuve à l'endroit du vérificateur général.

Elle demande ensuite au président de faire le point sur le dossier de la sénatrice Wallin. Le président répond aux questions.

Le sénateur Campbell demande que des représentants de la firme Deloitte comparaissent devant le comité à sa prochaine réunion.

Après discussion, la motion, mise aux voix, est adoptée.

À 9 h 10, la séance se poursuit à huis clos.

À 10 h 21, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 11 juin 2013
(49)

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit à huis clos aujourd'hui à 18 heures dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre sous la présidence de l'honorable David Tkachuk (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Campbell, Carignan, Comeau, Cordy, Downe, Doyle, Fraser, Furey, Johnson, Kinsella, Marshall, Munson, Smith (*Saurel*), Stewart Olsen, Tardif et Tkachuk (16).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Massicotte (1).

Également présents : M. Gary W. O'Brien, greffier du Sénat, et d'autres hauts fonctionnaires du Sénat.

TÉMOINS :

Bureau du vérificateur général du Canada :

Michael Ferguson, vérificateur général du Canada;

Clyde MacLellan, vérificateur général adjoint du Canada;

Gordon Stock, directeur principal.

IE/2013-06-11/335 (C) — Comparution du vérificateur général du Canada

Le sénateur Carignan demande au comité pourquoi cette partie de la réunion se déroule à huis clos. Selon lui, le vérificateur général ne devrait pas comparaître à huis clos.

Le président demande à M. Michael Ferguson s'il préfère que la séance soit tenue publiquement ou à huis clos.

M. Ferguson répond qu'il n'a aucune préférence.

Il est proposé que le point 1, soit la comparution du vérificateur général du Canada et de ses représentants, soit examiné dans le cadre d'une séance publique.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

At 6:09 p.m., the committee continued in public.

IE/2013-06-11/336(P) — Appearance of the Auditor General of Canada

The Chair welcomed Michael Ferguson, Auditor General of Canada, Clyde MacLellan, Assistant Auditor General of Canada, and Gordon Stock, Principal, OAG.

Mr. Ferguson thanked the committee for Senate's invitation to conduct a comprehensive audit of the Senate, including senators' expenses and introduced Clyde MacLellan, Assistant Auditor General, and Gordon Stock, Principal.

Mr. Ferguson answered questions.

IE/2013-06-11/337(P) — Implementation of the Twenty-Fifth Report of Internal Economy (Changes to the Senators' Travel Policy)

Nicole Proulx, Director of Finance and Procurement, presented a draft memorandum to be sent to senators regarding changes to be made to the Senators' Travel Policy following the adoption of the Twenty-Fifth Report of the Internal Economy Committee.

It was moved that the implementation of the following changes be approved for July 1, 2013:

To more effectively assess compliance of travel claims with policy, travellers are required to provide the specific purpose for each trip. Although names of participants at a meeting or event need not to be disclosed, they should be kept for audit purposes.

Travellers are required to maintain a road travel log for all mileage claims and such claims and supporting road travel logs are now subject to regular audits.

Travellers are required to provide receipts when seeking reimbursement of taxi expenses, regardless of the cost.

The selection of a senator's designated traveler is restricted to the senator's spouse or partner, with the exception of senators who occupy the Leader of the Government or of the Opposition positions.

The designated traveller must be travelling with the senator or for the purpose of joining the senator.

The use of the 64-point travel system by senators for international travel is limited to travel to New York (for United Nations business only) and Washington, D.C., up to a maximum of four points per fiscal year.

La motion, mise aux voix, est approuvée.

À 18 h 9, la séance se poursuit en public.

IE/2013-06-11/336(P) — Comparution du vérificateur général du Canada

Le président souhaite la bienvenue à Michael Ferguson, vérificateur général du Canada, à Clyde MacLellan, vérificateur général adjoint du Canada, et à Gordon Stock, directeur principal au Bureau du vérificateur général.

M. Ferguson remercie le comité de l'avoir invité à réaliser un audit exhaustif du Sénat, y compris des dépenses des sénateurs. Il présente Clyde MacLellan, vérificateur général adjoint, et Gordon Stock, directeur principal.

M. Ferguson répond aux questions.

IE/2013-06-11/337(P) — Mise en œuvre du vingt-cinquième rapport du Comité de la régie interne (modifications à la politique régissant les déplacements des sénateurs)

Nicole Proulx, directrice des finances et de l'approvisionnement, présente une note d'information préliminaire qui sera transmise aux sénateurs pour les informer des changements apportés à la Politique régissant les déplacements des sénateurs par suite de l'adoption du vingt-cinquième rapport du Comité de la régie interne.

Il est proposé d'approuver la mise en œuvre des changements ci-dessous le 1^{er} juillet 2013 :

Dans le but de mieux évaluer la mesure dans laquelle les demandes de remboursement des frais de déplacement sont conformes aux politiques, les voyageurs sont tenus d'indiquer l'objectif précis de chaque déplacement. Même si les noms des personnes participant à une réunion ou à une activité n'ont pas à être divulgués, ces noms doivent néanmoins être conservés à des fins de vérification.

Les voyageurs doivent tenir un registre de leurs déplacements routiers pour toutes les réclamations liées au kilométrage; ces réclamations et registres sont dorénavant soumis à des vérifications périodiques.

Les voyageurs sont tenus de présenter un reçu lorsqu'il demande un remboursement des frais de taxi, peu importe le total.

Seul le conjoint ou le partenaire d'un sénateur peut être nommé à titre de voyageur désigné, sauf dans le cas des sénateurs qui occupent les postes de leader du gouvernement ou de leader de l'opposition.

Le voyageur désigné doit accompagner le sénateur ou effectuer le déplacement en vue de le rejoindre.

L'utilisation, par les sénateurs, du système des 64 points de déplacement pour des voyages à l'étranger se limite aux voyages à New York (pour des affaires concernant les Nations Unies seulement) et à Washington, D.C., jusqu'à concurrence de quatre points par exercice.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

Other changes to the Senators' Travel Policy identified in the Twenty-Fifth Report of the Internal Economy Committee require changes to system and business processes. This will be done during the period of summer adjournment and be reported back to the Committee in the fall for consideration and determination of implementation date.

At 6:53 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, June 13, 2013
(50)

[English]

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day, in camera, at 8:30 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable David Tkachuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Campbell, Carignan, Comeau, Cordy, Downe, Doyle, Fraser, Furey, Johnson, Kinsella, Marshall, Munson, Smith (*Saurel*), Stewart Olsen, and Tkachuk. (16).

In attendance: Mr. Gary W. O'Brien, Clerk of the Senate, and other senior Senate officials.

WITNESSES:

Deloitte:

Gary Timm, Partner, Financial Advisory;

Peter Dent, Partner, Financial Advisory;

Guillaume Vadeboncoeur, Senior Manager, Financial Advisory.

IE/2013-06-13/338(P) — Update on Actions Taken regarding Senators Brazeau and Harb

Senator Stewart Olsen asked the chair to update the Committee on the current status of the process for Senators Brazeau and Harb regarding repayment of the living allowance they received.

The chair informed the committee that letters had been sent to both Senators informing them of the amount owing and the timeline of 30 days to pay. The chair asked Nicole Proulx, Director of Finance and Procurement, to inform the committee of the amounts.

La motion, mise aux voix, est approuvée.

Pour mettre en œuvre les autres changements à la Politique régissant les déplacements des sénateurs mentionnés dans le vingt-cinquième rapport du Comité de la régie interne, il faudra changer les processus opérationnels et les systèmes. Les modifications nécessaires seront apportées pendant le congé estival et présentées au Comité à l'automne pour qu'il puisse les étudier et déterminer la date de mise en œuvre.

À 18 h 53, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST :

OTTAWA, le jeudi 13 juin 2013
(50)

[Français]

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit à huis clos aujourd'hui à 8 h 30 dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre sous la présidence de l'honorable David Tkachuk (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Campbell, Carignan, Comeau, Cordy, Downe, Doyle, Fraser, Furey, Johnson, Kinsella, Marshall, Munson, Smith (*Saurel*), Stewart Olsen et Tkachuk. (16).

Également présents : M. Gary W. O'Brien, greffier du Sénat, et d'autres hauts fonctionnaires du Sénat.

TÉMOINS :

Deloitte :

Gary Timm, partenaire, Secteur des conseils financiers;

Peter Dent, partenaire, Secteur des conseils financiers;

Guillaume Vadeboncoeur, gestionnaire principal, Secteur des conseils financiers.

IE/2013-06-13/338(P) — Le point sur les mesures prises à l'endroit des Brazeau et Harb

La sénatrice Stewart Olsen demande au président de faire le point sur le processus de remboursement des indemnités de subsistance versées aux sénateurs Brazeau et Harb.

Le président explique que l'on a envoyé aux deux sénateurs des lettres les informant du montant à rembourser et du délai de 30 jours dont ils disposent pour s'exécuter. Le président demande à Nicole Proulx, directrice des finances et de l'approvisionnement, de communiquer aux membres les montants en question.

Ms. Proulx informed the Committee that the amounts were as follows:

	Living Expenses	Mileage Expenses	Total
Senator Brazeau:	\$ 44,805.61	\$ 3,939.52	\$ 48,745.13
Senator Harb:	\$ 37,843.14	\$ 13,639.76	\$ 51,482.90

Questions were asked regarding the details of the cheque received from Senator Duffy on the repayment for his living expenses.

IE/2013-06-13/339(P) — Adoption of Minutes of Proceedings

It was moved, by Senator Doyle, that the Minutes of Proceedings of June 6, 2013, public portion, be adopted.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

IE/2013-06-13/340(P) — Thirty-Fifth Report of the Subcommittee on the Review of Committee Budgets and International Travel

The Chair of the Subcommittee on the Review of Committee Budgets and International Travel, Senator Comeau, tabled the Thirty-Fifth Report of the Subcommittee as follows:

Thursday, June 13, 2013

The Subcommittee on the Review of Committee Budgets and International Travel of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to table its

THIRTY-FIFTH REPORT

Your subcommittee has reviewed committee expenditures for 2012-2013 and is pleased to report as follows.

In 2012-2013, your subcommittee considered 26 budget requests from committees containing both requests for general expenses and activity-related expenses, such as travel.

Since 2007, the Finance and Procurement Directorate has prepared a post-expenditure report for each committee budget. Committee clerks review these reports and provide an explanation for any significant variances. In addition, any unused or unexpended funds within an activity are returned to the pool of funds available to all Senate committees.

Your subcommittee has examined all of the 2012-2013 post-expenditure reports in detail, activity-by-activity and line-by-line. We appreciate the efforts by committee clerks to explain the variances, and we are satisfied with the explanations given.

Mme Proulx transmet l'information suivante :

	Frais de subsistance	Frais de déplacement	Total
Sénateur Brazeau	44 805,61 \$	3 939,52 \$	48 745,13 \$
Sénateur Harb	37 843,14 \$	13 639,76 \$	51 482,90 \$

On pose des questions au sujet du chèque reçu du sénateur Duffy pour le remboursement de frais de subsistance.

IE/2013-06-13/339(P) — Adoption de procès-verbaux

Le sénateur Doyle propose l'adoption du procès-verbal de la partie publique de la réunion du 6 juin 2013.

La motion, mise aux voix, est approuvée.

IE/2013-06-13/340(P) — Trente-cinquième rapport du Sous-comité d'examen des budgets des comités et des voyages à l'étranger

Le président du Sous-comité d'examen des budgets des comités et des voyages à l'étranger, le sénateur Comeau, présente le trente-cinquième rapport du sous-comité :

Le jeudi 13 juin 2013

Le Sous-comité d'examen des budgets des comités et des voyages à l'étranger du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de déposer son :

TRENTE-CINQUIÈME RAPPORT

Votre sous-comité a examiné les dépenses de comités pour 2012-2013 et est heureux de vous présenter ses conclusions.

En 2012-2013, votre sous-comité a examiné 26 demandes de crédits budgétaires de comités. Les demandes avaient trait à des dépenses générales ainsi qu'à des dépenses pour des activités comme des déplacements.

La Direction des finances produit depuis 2007 des relevés des dépenses pour chaque budget de comité. Les greffiers de comité examinent ces relevés et fournissent des explications lorsque les dépenses réelles s'éloignent trop des budgets. Par ailleurs, les fonds inutilisés sont remis en commun et deviennent accessibles à l'ensemble des comités du Sénat.

Votre sous-comité a examiné avec précision tous les relevés des dépenses pour 2012-2013, activité par activité et ligne par ligne. Nous remarquons et soulignons les efforts déployés par les greffiers de comités pour expliquer les écarts, et leurs explications nous donnent entière satisfaction.

For fiscal year 2012-2013, a total of \$2.1M were released to committees. Committee expenditures, however, were \$758K, amounting to some 36 per cent of the funds released. During this period, committees conducted 18 trips for fact-finding or public hearings.

Your subcommittee notes and commends the concerted efforts by committees to reduce spending. This has been achieved in part by seeking out reduced, non-refundable or economy fares for certain air travel. Your subcommittee is confident that committees will continue to manage their funds responsibly and, where possible, to cut costs.

Respectfully submitted,

Senator Comeau answered questions.

IE/2013-06-13/341(P) — Thirty-Sixth Report of the Subcommittee on the Review of Committee Budgets and International Travel

Thursday, June 13, 2013

The Subcommittee on the Review of Committee Budgets and International Travel of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to table its

THIRTY-SIXTH REPORT

Your Subcommittee reviewed a budget application from the Standing Senate Committee on Official Languages requesting funds for a fact-finding trip to Switzerland and Finland as part of the committee's study of best practices for language policies and second-language learning in a context of linguistic duality or plurality.

While your subcommittee was generally supportive of the committee's proposal, it was agreed that a decision on the budget application should be delayed until the committee completes more background work.

It was not clear to the subcommittee members that the committee had done enough background work and held sufficient hearings in Ottawa on the subject to obtain maximum benefit from the proposed trip. While your subcommittee has no interest in micro-managing the work of committees, it wishes to emphasize the importance of committees undertaking solid preparatory work prior to travel. Such preparation assists in establishing clear objectives for any proposed trip.

In the case of the Official Languages Committee, your subcommittee has requested further information regarding which organisations and levels of government the committee would hope to meet, and the types of people they believe

Pour l'année financière 2012-2013, une somme de 2,1 millions de dollars a été débloquée à l'intention des comités. Les comités ont néanmoins dépensé 758 000 \$, soit environ 36 % des fonds débloqués. Pendant la période examinée, les comités ont fait 18 voyages dans le cadre de missions d'information ou pour assister à des audiences publiques.

Votre sous-comité remarque et salue les efforts déployés par l'ensemble des comités pour réduire leurs dépenses. Les dépenses ont été réduites grâce à la diminution des déplacements des sénateurs et à l'achat de billets d'avion à tarif réduit ou économique ou de billets non remboursables. Votre sous-comité a l'assurance que les comités continueront de gérer leur budget de façon responsable et, dans la mesure du possible, de réduire leurs coûts.

Respectueusement soumis.

Le sénateur Comeau répond aux questions.

IE/2013-06-13/341(P) — Trente-sixième rapport du Sous-comité d'examen des budgets des comités et des voyages à l'étranger

Le jeudi 13 juin 2013

Le Sous-comité d'examen des budgets des comités et des voyages à l'étranger du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de déposer son :

TRENTE-SIXIÈME RAPPORT

Votre sous-comité a examiné la demande de crédits du Comité sénatorial permanent des langues officielles, qui souhaite obtenir des fonds pour une mission d'étude en Suisse et en Finlande dans le cadre de son étude sur les meilleures pratiques en matière de politique linguistique et l'apprentissage dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique.

Même s'il appuyait de manière générale la proposition du comité, votre sous-comité a convenu de reporter sa décision quant à la demande de crédits, le temps que le comité approfondisse le travail de préparation.

Pour les membres du sous-comité, il n'était pas clair que le comité avait suffisamment préparé le terrain et avait tenu assez d'audiences à Ottawa pour tirer le maximum du voyage proposé. Le sous-comité ne souhaite aucunement gérer dans les moindres détails les travaux des comités, mais il insiste sur l'importance, pour ces derniers, de bien se préparer avant d'entreprendre un voyage. Ces travaux préparatoires sont nécessaires pour établir clairement les objectifs de tout voyage proposé.

Votre sous-comité a donc demandé au Comité des langues officielles des renseignements sur les organisations et les ordres de gouvernement que l'on souhaite rencontrer, et les personnes qui pourraient lui donner de l'information.

would be able to contribute to their learning. While your subcommittee does not require the names of specific individuals, a draft program outlining the proposed trip would be helpful.

Your subcommittee looks forward to receiving this information and revisiting this budget in the fall.

Respectfully submitted,

After discussion, it was agreed that:

A report listing the individual committees, the studies they have done, the number of senators who participated in each study and the dollar amounts released for each study along with the actual amount would be provided to committee members at the next meeting; and

A report showing if fact-finding missions across Canada are evenly distributed.

IE/2013-06-13/342(P) — Thirty-Seventh Report of the Subcommittee on the Review of Committee Budgets and International Travel

Thursday, June 13, 2013

The Subcommittee on the Review of Committee Budgets and International Travel of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to present its

THIRTY-SEVENTH REPORT

Your subcommittee recommends the release of the following supplementary amount for fiscal year 2013-2014:

Energy, the Environment and Natural Resources (hydrocarbon transportation)	
Activity 1:	
B.C., Washington State, Alaska	\$ 139,560
Total	\$ 139,560

(includes funds for a fact-finding mission)

Respectfully submitted,

It was moved by Senator Comeau that the Thirty-Seventh Report of the Subcommittee on the Review of Committee Budgets and International Travel be adopted.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

At 8:56 a.m., the committee continued in camera.

At 9:15 a.m., the committee resumed in public.

IE/2013-06-13/344(P) — Update on the Review of Senator Wallin's Expense Claims

Committee members asked questions to officials from the Deloitte firm regarding perceived delays in reporting on the examination of Senator Wallin's expense claims.

Le sous-comité ne demande pas de noms, mais il lui serait utile d'obtenir un programme préliminaire du voyage proposé.

Votre sous-comité attend avec impatience cette information et étudiera à nouveau la demande à l'automne.

Respectueusement soumis.

Il est convenu que les rapports suivants seront produits :

Un rapport énumérant les comités et leurs études, le nombre de sénateurs ayant participé à chaque étude ainsi que le montant accordé pour chaque étude ainsi que le montant réel remis aux comités (à la prochaine réunion);

Un rapport montrant s'il y a une répartition équitable des missions d'étude au Canada.

IE/2013-06-13/342(P) — Trente-septième rapport du Sous-comité d'examen des budgets des comités et des voyages à l'étranger

Le jeudi 13 juin 2013

Le Sous-comité d'examen des budgets des comités et des voyages à l'étranger du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de déposer son :

TRENTE-SEPTIÈME RAPPORT

Votre sous-comité recommande que les sommes supplémentaires suivantes soient débloquées pour l'exercice 2013-2014 :

Énergie, environnement et ressources naturelles (transport d'hydrocarbures)	
Activité 1 :	
C.-B., État de Washington et Alaska	139 560 \$
Total	139 560 \$

(ce montant comprend des fonds pour une mission d'étude)

Respectueusement soumis.

Le sénateur Comeau propose que le trente-septième rapport du Sous-comité d'examen des budgets des comités et des voyages à l'étranger soit approuvé.

La motion, mise aux voix, est approuvée.

À 8 h 56, séance se poursuit à huis clos.

À 9 h 15, le comité se réunit en séance publique.

IE/2013-06-13/344(P) — Le point sur l'examen des demandes de remboursement de la sénatrice Wallin

Les membres du comité interrogent les représentants de la firme Deloitte au sujet des retards que semble accuser la firme en ce qui concerne la communication des résultats de l'examen des demandes de remboursement de la sénatrice Wallin.

Messrs. Timm, Dent and Vadeboncoeur answered questions.

At 9:32 a.m., the committee continued in camera.

At 10:15 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier du Sénat et greffier du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate and Clerk of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration

La secrétaire de séance,

Lucie Lavoie

Recording Secretary

MM. Timm, Dent et Vadeboncoeur répondent aux questions.

À 9 h 32, la séance se poursuit à huis clos.

À 10 h 15, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

REPORT OF THE COMMITTEE

Wednesday, May 29, 2013

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to present its

TWENTY-SIXTH REPORT

Your committee, to which was referred its Twenty-Second report, has, in obedience to its order of reference of Tuesday, May 21, 2013, examined the said report and now reports as follows:

Your committee recommends that the Twenty-Second report of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration, presented in the Senate on May 9, 2013, respecting the examination of Senator Duffy's primary and secondary residence status, be adopted with the following amendments:

- (1) Replace the paragraph starting with "Your Committee acknowledges", at page 2254 of the *Journals of the Senate*, with the following:**

"Your Committee acknowledges Deloitte's finding that criteria for determining primary residence are lacking and this is being addressed by your Committee. However, to claim living expenses in the National Capital Region, any residence owned or rented by a senator must be a secondary residence for use by the senator while in the NCR for Senate business. Your committee considers this language to be unambiguous; and plainly if a senator resides primarily in the NCR, he or she should not be claiming living expenses for the NCR.";

- (2) Add the following as a separate paragraph at page 2254 of the *Journals of the Senate*, immediately before the words "Your Committee therefore recommends:"**

"It is therefore the conclusion of the Committee that based on the evidence presented in the examination report, while recognizing that Senator Duffy owns a residence in P.E.I. and spends considerable time there, his continued presence at his Ottawa residence over the years does not support such a declaration and is, therefore, contrary to the plain meaning of the word "primary" and to the purpose and intent of the provision of the Living Allowance in the NCR."; **and**

- (3) Move the word "and" at the end of the first recommendation in the English text to the end of the second recommendation at page 2254 of the *Journals of the Senate*; and add the following recommendation after the second recommendation:**

"3. That the Senate request that the proper authorities examine the matters dealt with in this report and related information, including Senator Duffy's repayment of \$90,172.24 to the Receiver General of Canada, and that the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and

RAPPORT DU COMITÉ

Le mercredi 29 mai 2013

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son

VINGT-SIXIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé son vingt-deuxième rapport, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 21 mai 2013, examiné ledit rapport et en fait maintenant rapport comme suit :

Votre comité recommande que le vingt-deuxième rapport du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, présenté au Sénat le 9 mai 2013, qui traite de l'examen du statut des résidences principale et secondaire du sénateur Duffy, soit adopté avec les amendements suivants :

- (1) Remplacer le paragraphe qui commence par « Le comité convient », à la page 2254 des *Journaux du Sénat*, par ce qui suit :**

« Le comité convient avec Deloitte qu'il n'existe pas de critère de détermination de la résidence principale. Cette question est actuellement examinée par le Comité. Par contre, pour qu'un sénateur puisse demander l'indemnité de subsistance dans la RCN, la résidence qu'il possède ou qu'il loue doit être une résidence secondaire qu'il occupe lorsqu'il se trouve dans la RCN dans l'exercice de ses fonctions de sénateur. Votre Comité estime qu'il n'y a là aucune ambiguïté et que, si la résidence principale d'un sénateur est dans la RCN, il n'a clairement pas droit à l'indemnité de subsistance dans la RCN. »;

- (2) Ajouter le paragraphe suivant à la page 2254 des *Journaux du Sénat*, immédiatement avant les mots « Par conséquent, votre comité recommande : » :**

« Le comité conclut donc qu'à la lumière des éléments de preuve présentés dans le rapport d'examen, tout en reconnaissant que le sénateur Duffy est propriétaire d'une résidence à l'Île-du-Prince-Édouard et qu'il y passe beaucoup de temps, sa présence continue à sa résidence d'Ottawa au fil des années n'appuie pas sa déclaration et est contraire au sens propre du mot « principal » ainsi qu'à la raison d'être de l'indemnité de subsistance dans la RCN. »;

- (3) Déplacer, dans la version anglaise, le mot « and » à la fin de la première recommandation à la page 2254 des *Journaux du Sénat*, à la fin de la deuxième recommandation; et ajouter la recommandation suivante après la deuxième recommandation :**

« 3. Que le Sénat demande aux autorités compétentes d'examiner les questions faisant l'objet de ce rapport et les renseignements connexes, incluant le remboursement de 90 172,24 \$ du sénateur Duffy au Receveur général du Canada, et que le Comité permanent de la régie interne, des budgets

Administration be authorized to refer such documents, as it considers appropriate, to the proper authorities for the purposes of the investigation.”.

Respectfully submitted,

et de l'administration soit autorisé à renvoyer les documents qu'il juge appropriés aux autorités compétentes aux fins de son enquête. ».

Respectueusement soumis,

Le président,

DAVID TKACHUK

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 28, 2013

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 6:40 p.m. to consider matters related to the Hon. Mike Duffy's Living Allowances in the NCR.

Senator David Tkachuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I see quorum. Honourable senators, I will call the meeting to order. I will start by a statement.

On May 21, the Deputy Leader of the Government in the Senate, Senator Claude Carignan, asked that the twenty-second report of Internal Economy be not now adopted but that it be referred back to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration for further consideration and report.

In making that reference, Senator Carignan stated that as far as the study of this report is concerned, given the facts that have been brought to our attention over the last few days, particularly with regard to the Ottawa living expense claims Senator Duffy was submitting when he was also submitting claims for expenses incurred during the election campaign, there were allegations of double billing. That job leading up to the twenty-second report was to see if Senator Duffy had claimed expenses for living in the National Capital Region that he should not have, pocketing taxpayer money he was not entitled to. If in fact we found that we had our task, our one and only task at the time was to get the money returned.

The *Senate Administrative Rules* state that the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration shall be authorized to consider on its own initiative all financial and administrative matters concerning the Senate's internal administration and, subject to the *Senate Administrative Rules*, to act on all financial and administrative matters concerning the internal administration of the Senate and to interpret and determine the propriety of any use of Senate resources.

Colleagues, I think it is important to note that upon this report being referred back to us and in light of the additional information, we directed the clerk to do a review of the information it had on hand that relates to these new claims and all claims of a similar nature by Senator Duffy. They did that, and the clerk will report their findings.

Before he does, I want to state that it is highly unusual to hold a public meeting of the committee on matters such as that before us and, colleagues, as you are all aware, these are serious matters.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 28 mai 2013

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui à 18 h 40 pour examiner des questions relatives aux indemnités de subsistance de l'hon. Mike Duffy dans la RCN.

Le sénateur David Tkachuk (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Il y a quorum. Chers sénateurs, la séance est ouverte. Je vais commencer par une déclaration.

Le 21 mai, le leader adjoint du gouvernement au Sénat, le sénateur Claude Carignan, a demandé que le vingt-deuxième rapport du Comité de la régie interne ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration pour étude approfondie et rapport.

À cet égard, le sénateur Carignan a dit qu'en ce qui concerne l'étude de ce rapport, compte tenu des faits qui ont été portés à notre connaissance au cours des derniers jours, particulièrement concernant la demande de remboursement des frais de séjour à Ottawa par le sénateur Duffy au même moment où il faisait également des demandes de remboursement de frais encourus lors de la campagne électorale, il y avait donc allégations de double demande. Les travaux relatifs au vingt-deuxième rapport avaient comme objectif de déterminer si le sénateur Duffy avait réclamé des indemnités dans la Région de la capitale nationale ou s'il a empoché des fonds publics auxquels il n'avait pas droit. Le cas échéant, notre seule et unique tâche à l'époque était que l'argent soit remboursé.

Le *Règlement administratif du Sénat* dit que le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration est chargé d'examiner, de sa propre initiative, les questions financières et administratives se rapportant à la régie interne du Sénat, et sous réserve du *Règlement administratif du Sénat*, de prendre des mesures à l'égard des questions financières et administratives, de donner son avis et de statuer sur la régularité de l'utilisation des ressources du Sénat.

Chers collègues, je crois qu'il est important de noter qu'étant donné que le rapport nous a été renvoyé et à la lumière des nouveaux renseignements, nous avons demandé au greffier de faire un résumé des renseignements dont il disposait relativement aux nouvelles demandes et à toutes les demandes de nature similaire de la part du sénateur Duffy. C'est fait, et le greffier nous fera part de ses résultats.

Avant de lui céder la parole, j'aimerais mentionner que c'est hautement inhabituel de tenir une séance publique du comité sur des questions comme celles dont nous sommes saisis. De plus, chers collègues, comme vous n'êtes pas sans le savoir, il s'agit de questions très graves.

I will try to be a fair and reasonable chairman, and I hope that we conduct ourselves in a way that means business. We have business here to do.

Senator Furey.

Senator Furey: Thank you, Mr. Chair. I do not see Senator Duffy in the room. For the record, has Senator Duffy been notified of the time and place of this meeting and has there been response from him or his solicitor?

The Chair: Yes. I will ask our legal counsel to give the details of that. Yes, he was, but I will have him be more precise.

Michel Patrice, Deputy Law Clerk and Parliamentary Counsel, Senate of Canada: Yesterday I spoke to his legal counsel to inform him of the meeting taking place tonight after the Senate rises, and there was further communication late this afternoon asking confirmation in terms of where the meeting will take place.

Senator Furey: What was your last comment, Michel?

Mr. Patrice: There was further communication this afternoon. Senator Duffy wrote to the chair and the chair referred the email to the clerk of the committee, and the clerk of the committee replied to Senator Duffy's email.

Senator Furey: The communication was requesting the time and place of the meeting this evening?

Mr. Patrice: That is right. It was in relation to the time and place and what was the agenda of the meeting today and all of that. The report of the steering committee was provided to Senator Duffy.

Senator Furey: Do we have a record of the response to Senator Duffy?

Mr. Patrice: Yes, we would have a record of the response.

The Chair: I would like to repeat again that this is a highly unusual process, but it was Senator Duffy who publicly asked for a public forum, and we are providing it here today if he wants it.

I will start by going through the report of the steering committee of Internal Economy, which you have before you, to establish the agenda. I think you all have it there, the fourth report, Tuesday, May 28. I will go through it one, two, three and make sure we all agree that this is what we want to do.

One, that a summary of issues relating to Senator Duffy's travel claims prepared by the Clerk of the Senate be reviewed by the committee. All agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Two, that the committee consider additional wording for the twenty-second report in light of new information. Agreed?

Hon. Senators: Agreed.

Je vais essayer d'être un président juste et raisonnable, et j'espère que nous saurons nous conduire adéquatement. Nous avons un travail à faire.

Sénateur Furey.

Le sénateur Furey : Merci, monsieur le président. Je ne vois pas le sénateur Duffy dans la pièce. Aux fins du compte rendu, le sénateur Duffy a-t-il été avisé de l'heure et du lieu de la séance? Lui ou son avocat ont-ils répondu?

Le président : Oui. Je vais demander à notre conseiller juridique de nous donner les détails à cet égard. Oui, c'est le cas, mais je vais lui demander de nous préciser le tout.

Michel Patrice, légiste adjoint et conseiller parlementaire, Sénat du Canada : Hier, j'ai parlé à son conseiller juridique pour l'informer que la séance aurait lieu ce soir après l'ajournement du Sénat, puis il y a eu un autre échange en fin d'après-midi en vue de confirmer le lieu de la séance.

Le sénateur Furey : Quel était votre dernier commentaire, Michel?

M. Patrice : Il y a eu un autre échange cet après-midi. Le sénateur Duffy a écrit au président, et le président a renvoyé le courriel au greffier du comité qui a répondu au courriel du sénateur Duffy.

Le sénateur Furey : Cet échange avait comme objectif de connaître l'heure et le lieu de la séance de ce soir, n'est-ce pas?

M. Patrice : C'est exact. Cela concernait l'heure, le lieu, l'ordre du jour de la séance et tout le reste. Le rapport du comité directeur a été remis au sénateur Duffy.

Le sénateur Furey : Avons-nous une preuve de la réponse au sénateur Duffy?

M. Patrice : Oui, nous avons une preuve de la réponse.

Le président : J'aimerais réitérer que c'est un processus hautement inhabituel, mais c'est le sénateur Duffy qui a publiquement demandé une séance publique, et nous lui en offrons une, s'il la veut.

Je vais d'abord passer en revue le rapport du comité directeur de la régie interne, que vous avez devant vous, en vue d'établir l'ordre du jour. Je crois que vous l'avez tous, soit le quatrième rapport, le mardi 28 mai. Je vais lire les trois points et m'assurer que c'est ce que nous voulons faire.

Un. Qu'un résumé des questions concernant les demandes de remboursement des frais de déplacement du sénateur Duffy préparé par le greffier du Sénat soit examiné par le comité. Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Deux. Que le comité envisage de faire des ajouts au vingt-deuxième rapport à la lumière des nouveaux renseignements obtenus. Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

The Chair: All agreed. And that Internal Economy report to the Senate. Agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: All agreed. I will call on the clerk now to give his report.

[*Translation*]

Gary O'Brien, Clerk of the Senate and Clerk of the Parliaments: Honourable senators, my purpose is to present a report on Senator Duffy's travel claims, more specifically in relation to per diems claimed and reimbursed.

Following recent articles in the media, questions have been raised in relation to Senate funds being used during the 2011 election period. Additional analysis and review is required to verify those allegations and to establish if there are other areas of concern.

[*English*]

Deloitte reviewed cellular telephone and Senate travel card information to establish the location of Senator Duffy. Despite the fact that they were not able to meet with Senator Duffy, they indicated having been able to have Senator Duffy's location either confirmed or considered likely for 97 per cent of the period under examination. The only caveat was whether Senator Duffy was the sole user of the telephone on which they relied. Schedule 1 of the Deloitte report provides a summary of Senator Duffy's location during the period under review.

Section 6.3 of the Deloitte report states:

We identified one group of days where Senator Duffy submitted expense claims for per diems during a time period when he does not appear to have been in Ottawa.

This relates to the 12 days in Florida.

The Senate administration was asked to conduct a subsequent review of claims, specifically those related to the 2011 election period, March 25 to May 2, 2011. It showed that there were at least two other groups of days in April 2011 where Senator Duffy submitted expense claims and was paid for per diems in Ottawa during a time period when, according to the Deloitte report, he does not appear to have been in Ottawa.

This prompted a further review of all claims submitted during the April 2011 to September 2012 period. The review focused on per diems claimed and reimbursed under the Living in the National Capital Region expenses and/or the 64-point travel system.

Le président : Tout le monde est d'accord. Que le Comité de la régie interne fasse rapport au Sénat. Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Tout le monde est d'accord. Je vais maintenant demander au greffier de nous présenter son rapport.

[*Français*]

Gary O'Brien, greffier du Sénat et greffier des Parlements : Honorables sénateurs, mon but est de présenter un rapport sur les demandes de remboursement de dépassements du sénateur Duffy, plus précisément en ce qui concerne les indemnités quotidiennes réclamées et remboursées.

À la suite de la parution récente des articles dans les médias, des questions ont été soulevées relativement à l'utilisation des fonds du Sénat au cours de la période électorale 2011. D'autres analyses et examens sont nécessaires pour vérifier ces allégations et pour déterminer s'il existe d'autres sujets de préoccupation.

[*Traduction*]

Le cabinet Deloitte a examiné les relevés téléphoniques et de la carte de voyage du Sénat pour établir où se trouvait le sénateur Duffy. Même si Deloitte n'a pas pu rencontrer le sénateur Duffy, le cabinet a été capable de confirmer, ou de confirmer comme probable, l'emplacement du sénateur pour 97 p. 100 de la période étudiée. La seule réserve tient au fait qu'il n'a pas été possible de confirmer si le sénateur Duffy est le seul à avoir utilisé le téléphone sur lequel repose l'analyse. L'annexe 1 du rapport de Deloitte présente un sommaire des emplacements du sénateur Duffy au cours de la période visée.

La section 6.3 du rapport de Deloitte indique :

Nous avons trouvé un groupe de jours pour lesquels le sénateur Duffy a présenté une demande de remboursement d'indemnités quotidiennes correspondant à une période pendant laquelle il ne semble pas s'être trouvé à Ottawa.

Il s'agit des 12 jours où il se trouvait en Floride.

L'Administration du Sénat a été chargée de procéder à un examen complémentaire des demandes, en particulier celles liées à la période électorale de 2011, soit du 25 mars au 2 mai 2011. L'examen a montré qu'il existe au moins deux autres groupes de jours, en avril 2011, pour lesquels le sénateur Duffy a présenté des demandes de remboursement d'indemnités quotidiennes, qui lui ont été payées, correspondant à une période où, selon le rapport de Deloitte, il ne semble pas s'être trouvé à Ottawa.

Cette constatation a donné lieu à un examen plus approfondi de toutes les demandes soumises durant la période allant d'avril 2011 à septembre 2012. Plus particulièrement, l'examen portait sur les indemnités quotidiennes réclamées et remboursées au titre du budget des frais de subsistance dans la RCN ou du système des 64 points de déplacement.

The review was done using the following: Schedule 1 of the Deloitte report, which identifies Senator Duffy's location on every day during the review period; all travel claims submitted under both the Living in the NCR expenses, as well as under the 64-point travel system; financial system information to validate payments that were made for per diems under either the Living in the NCR expense budget or the 64-point travel system; and a review of notes on file.

The analysis portion of this briefing note contains a summary of concerns.

On March 26, 2013, all per diems paid to Senator Duffy for living expenses in the NCR were reimbursed to the Senate. Any finding in relation to per diems in the NCR would therefore not necessitate an additional reimbursement.

[*Translation*]

The following is a summary of concerns identified: the number of days of per diem claimed in Ottawa when Senator Duffy is reported by Deloitte to have been outside Ottawa.

Deloitte indicates in the report:

Our only restriction is that our analysis is based on the assumption regarding the telephone records and we have not been able to confirm with Senator Duffy, whether he was the sole user of the cell phone on which we relied.

Deloitte's internal assessment of cell phone records may include partial days outside Ottawa. The number of days for which, as I mentioned, per diems claimed in Ottawa when Senator Duffy is reported by Deloitte to have been outside Ottawa:

April 2011: 6 days claimed; paid, 6 days.
 May 2011: 12 days claimed; paid, 12 days.
 June 2011: 1 day claimed; not paid.
 August 2011: 18 days claimed; not paid.
 September 2011: 6 days claimed; paid, 3 days.
 October 2011: 2 days claimed; paid, 1 day.
 January 2012: 13 days claimed; paid, 12 days.
 March 2012: 1 day claimed; paid, 1 day.
 Total 49 days claimed; paid, 25 days.

[*English*]

Honourable senators, the following is a summary of concerns identified: Number of days of per diems claimed in Ottawa when Senator Duffy is reported by Deloitte to have been outside Ottawa.

L'examen a été réalisé au moyen des renseignements suivants : l'annexe 1 du rapport de Deloitte, dans laquelle sont indiqués les emplacements du sénateur Duffy chaque jour pendant la période d'examen visée; toutes les demandes liées à des déplacements présentées au titre du budget des frais de subsistance dans la RCN et du système des 64 points de déplacement; les données du système financier, pour valider le remboursement des indemnités quotidiennes au titre du budget des frais de subsistance dans la RCN ou du système des 64 points de déplacement; et un examen des notes versées au dossier.

La section « Analyse » de la présente note d'information contient un sommaire des préoccupations.

Le 26 mars 2013, toutes les indemnités quotidiennes qui avaient été versées au titre du budget des frais de subsistance dans la RCN ont été remboursées au Sénat. Par conséquent, tout constat à cet égard ne nécessiterait pas un remboursement additionnel.

[*Français*]

Ce qui suit résume les préoccupations relevées : nombre de jours pour lesquels il y a des demandes de remboursement d'indemnité quotidienne pour Ottawa visant une période où, selon le cabinet Deloitte, le sénateur Duffy n'était pas à Ottawa.

Deloitte indique dans son rapport :

Notre seule réserve tient au fait que nous n'avons pas été en mesure de confirmer auprès du sénateur Duffy qu'il est le seul à utiliser le téléphone dont les factures et relevés repose sur l'analyse. Aussi l'analyse de Deloitte des données de cellulaire pourrait inclure des journées partielles ailleurs qu'à Ottawa.

Nombre de jours pour lesquels, comme je l'ai dit, il y a des demandes de remboursement d'indemnité quotidienne pour Ottawa visant une période où, selon le cabinet Deloitte, le sénateur Duffy n'était pas à Ottawa :

Avril 2011, six jours réclamés, remboursés : six jours;
 mai 2011, 12 jours réclamés, remboursés : 12 jours;
 juin 2011, un jour réclamé, non remboursé;
 août 2011, 18 jours réclamés, non remboursés;
 septembre 2011, six jours réclamés, remboursés : trois jours;
 octobre 2011, deux jours réclamés, remboursé : un jour;
 janvier 2012, 13 jours réclamés, remboursés : 12 jours;
 mars 2012, un jour réclamé, remboursé : un jour.
 Total 49 jours réclamés, remboursés : 25 jours.

[*Traduction*]

Chers sénateurs, ce qui suit résume les préoccupations relevées : le nombre de jours pour lesquels il y a des demandes de remboursement d'indemnités quotidiennes pour Ottawa visant une période où, selon le cabinet Deloitte, le sénateur Duffy n'était pas à Ottawa.

Deloitte indicates in the report:

Our only restriction is that our analysis is based on the assumption regarding the telephone records and we have not been able to confirm with Senator Duffy whether he was the sole user of the telephone on which he relied.

Also, Deloitte's internal assessment of phone records may include partial days outside of Ottawa.

April 2011, six days claimed, paid six days.
 May 2011, two days claimed, paid two days.
 June 2011, one day claimed, not paid.
 August 2011, 18 days claimed, not paid.
 September 2011, six days claimed, paid three days.
 October 2011, two days claimed, paid one day.
 January 2012, 13 days claimed, paid 12 days.
 March 2012, one day claimed, paid one day.
 Total: 49 days; paid, 25 days.

[Translation]

The review leads to a conclusion that Deloitte's finding in relation to per diems claimed in January 2012 when the senator was in Florida is not an isolated incident, but rather represents a pattern that raises concerns. As shown in the above table, there were 49 days where per diem was claimed in Ottawa during a time period when, according to the Deloitte report, Senator Duffy does not appear to have been in Ottawa. Senator Duffy has never been interviewed in this regard.

This finding may merit the inclusion of one or more additional recommendations in the Twenty-Second Report.

[English]

To conclude, this review leads to a conclusion that the Deloitte finding in relation to per diems claimed in January 2012, when the senator was in Florida, is not an isolated incident; it represents a pattern that raises concerns. As shown in the above table, there were 49 days where per diems were claimed in Ottawa during a time period, according to the Deloitte report, that Senator Duffy does not appear to have been in Ottawa. Senator Duffy has never been interviewed in this regard.

This finding may merit the inclusion of one or more additional recommendations in the twenty-second report.

Deloitte indique dans son rapport :

Notre seule réserve tient au fait que notre analyse repose sur l'hypothèse concernant les relevés téléphoniques et au fait que nous n'avons pas été en mesure de confirmer auprès du sénateur Duffy qu'il est le seul à utiliser le téléphone dont les factures et relevés ont servi pour l'analyse.

De plus, l'analyse de Deloitte des données de cellulaire pourrait inclure des journées partielles ailleurs qu'à Ottawa.

Avril 2011, six jours réclamés; six jours remboursés.
 Mai 2011, deux jours réclamés; deux jours remboursés.
 Juin 2011, un jour réclamé; non remboursé.
 Août 2011, 18 jours réclamés; non remboursés.
 Septembre 2011, six jours réclamés; trois jours remboursés.
 Octobre 2011, deux jours réclamés; un jour remboursé.
 Janvier 2012, 13 jours réclamés; 12 jours remboursés.
 Mars 2012, un jour réclamé; un jour remboursé.
 Total : 49 jours; 25 jours remboursés.

[Français]

En conclusion, l'examen porte à conclure que selon les contestations de Deloitte au sujet des indemnités quotidiennes que le sénateur Duffy a réclamées en janvier 2012, pendant qu'il était en Floride, n'est pas un incident isolé, mais dénote plutôt une tendance qui soulève des inquiétudes. Comme le montre le tableau ci-dessous, 49 jours d'indemnité quotidienne pour Ottawa ont été réclamés, ce sont les jours où, selon le rapport Deloitte, le sénateur ne se trouvait visiblement pas à Ottawa. Il n'y a pas eu d'entrevue avec le sénateur Duffy à cet égard.

Ce fait à lui seul pourrait valoir l'ajout d'une ou plusieurs recommandations supplémentaires dans le vingt-deuxième rapport.

[Traduction]

En conclusion, l'examen porte à conclure que, selon les constatations de Deloitte au sujet des indemnités quotidiennes que le sénateur Duffy a réclamées en janvier 2012, pendant qu'il était en Floride, n'est pas un incident isolé, mais dénote plutôt une tendance qui soulève des inquiétudes. Comme le montre le tableau ci-dessus, 49 jours d'indemnités quotidiennes pour Ottawa ont été réclamés; ce sont des jours où, selon le rapport de Deloitte, le sénateur ne se trouvait vraisemblablement pas à Ottawa. Il n'y a pas eu d'entrevue avec le sénateur Duffy à cet égard.

Ce fait à lui seul pourrait valoir l'ajout d'une ou plusieurs recommandations supplémentaires dans le vingt-deuxième rapport.

The Chair: We are going to proceed to questions. My normal manner has been to make a list as we go along, as senators identify. I will do the same thing again today; however, I want to go back and forth, if that is okay with senators, during the period of questions. I am more than willing to start with Senator Furey.

Senator Furey: Thank you, chair.

Mr. O'Brien, could you indicate for members of the committee what, if any, days that were claimed between April 2011 and March 2012 were claimed during the election period of 2011, i.e., during the writ period?

Mr. O'Brien: I will ask the Director of Finance to answer that question.

Nicole Proulx, Director of Finance and Procurement, Senate of Canada: There were six days claimed in April 2011. The writ period was from March 25 to May 2, 2011, so there were six days in April 2011 claimed and paid, and one day in May claimed and paid.

Senator Furey: I noticed that in August of 2011, 18 days were claimed, but none were paid. Is that because Finance did not receive sufficient documentation for the claims?

Mr. O'Brien: As you said, Senator Furey, there were 18 days claimed in August 2011. They were not paid because we had a travel claim from Senator Duffy. We knew he was not in Ottawa. Therefore, we had conversations with his staff to re-establish that he was not in Ottawa. We had some empirical evidence, through a travel claim, that he was in Prince Edward Island.

Senator Furey: It was actually the Senate administration that discovered this and disallowed it.

Mr. O'Brien: That is correct.

Senator Furey: Thank you, chair.

Senator L. Smith: Chair, based on what we have heard, I would like to move that the twenty-second report be amended by the following recommendation:

That the Senate request the proper authorities to examine the matters dealt with in this report and related information, and;

That the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration be authorized to refer such documents as it considers appropriate to the appropriate authorities for the purposes of the investigation.

Le président : Nous allons passer aux questions. Mon habitude est de dresser une liste au fur et à mesure que les sénateurs me font part de leur intention d'avoir la parole. C'est ce que je ferai aujourd'hui; cependant, je vais procéder par alternance pendant la période de questions, si cela vous convient. Je suis tout à fait disposé à céder la parole en premier au sénateur Furey.

Le sénateur Furey : Merci, monsieur le président.

Monsieur O'Brien, pourriez-vous indiquer aux membres du comité le nombre de jours, le cas échéant, parmi les jours qui ont été réclamés entre avril 2011 et mars 2012, qui ont été réclamés pendant la période électorale ou les élections de 2011?

M. O'Brien : Je vais demander à la directrice des finances de vous répondre.

Nicole Proulx, directrice des finances et de l'approvisionnement, Sénat du Canada : Six jours ont été réclamés en avril 2011. La période électorale s'étendait du 25 mars au 2 mai 2011. Il y a donc eu six jours en avril 2011 et un jour en mai qui ont été réclamés et remboursés.

Le sénateur Furey : Je remarque que 18 jours ont été réclamés en août 2011, mais qu'aucun jour n'a été remboursé. Est-ce parce que la Direction des finances n'a pas reçu suffisamment de preuves pour les jours réclamés?

M. O'Brien : Comme vous l'avez dit, sénateur Furey, 18 jours ont été réclamés en août 2011. Les jours n'ont pas été remboursés, parce que nous avons une demande de remboursement de frais de voyage de la part du sénateur Duffy. Nous savions donc qu'il n'était pas à Ottawa. Nous avons donc communiqué avec son personnel pour confirmer qu'il ne se trouvait pas à Ottawa. Nous avons des preuves empiriques, à savoir une demande de remboursement de frais de voyage, qu'il se trouvait à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Furey : C'est en fait l'Administration du Sénat qui a découvert le pot aux roses et qui a refusé de rembourser les jours réclamés.

M. O'Brien : C'est exact.

Le sénateur Furey : Merci, monsieur le président.

Le sénateur L. Smith : Monsieur le président, en fonction de ce que nous avons entendu, je propose que le vingt-deuxième rapport soit modifié par adjonction de la nouvelle recommandation suivante :

Que le Sénat demande aux autorités compétentes d'examiner les questions faisant l'objet de ce rapport et les renseignements connexes; et

Que le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration soit autorisé à renvoyer les documents qu'il juge appropriés aux autorités compétentes aux fins de son enquête.

From what we have heard — and obviously more discussion is required — I think it is important that there seems to be information here that requires further analysis above what our committee can do.

Senator Furey: On a point of order, chair, I do not disagree with Senator Smith. As a matter of fact, I agree with him. However, when we talk about the appropriate authorities, can we, for the sake of the record, specify who we are talking about? The RCMP?

Senator L. Smith: I would suggest that the RCMP would be the appropriate authorities, but trying to be delicate.

The Chair: We have a motion on the floor.

Do we have a copy of that, Senator Smith? Do we have something we can hand out? We will have it open, if senators agree. I think we should have some discussion. I will read the motion. It is moved that the twenty-second report be amended by adding the following recommendation:

That the Senate request that the proper authorities examine the matters dealt with in this report and related information; and

That the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration be authorized to refer such documents as it considers appropriate to the appropriate authorities for the purposes of the investigation.

We will have copies distributed, but, senators, why do we not just continue on? Are there any other senators who want to ask questions of Finance?

Senator Furey: I think it would be important to get input from all members of the committee who want to speak on this. I do not want to monopolize people's time, but I would like to go on your list, chair, to speak again to this as well.

The Chair: Thank you. I will put Senator Carignan on. We have Senator Marshall. I will go back and forth. Do any Liberal members wish to speak? Senator Cowan?

I went to Senator Furey, then I went to Senator Smith, so I will go back. Senator Furey, you win the lottery. You get to go again, then Senator Carignan, Senator Cowan, then Senator Marshall. Is that okay with senators?

Please proceed.

Senator Furey: I want to make a point. As I said, I agree wholeheartedly with my colleague with respect to the motion he is proposing, but I want to go back to the twenty-second report. In my humble opinion, the report, as it has been tabled in the chamber, does not contain sufficient language to support the recommendation or the motion that this go forward. I think as a

En fonction de ce que nous avons entendu, de plus amples discussions sont bien entendu nécessaires, mais je crois qu'il importe de souligner qu'il semble y avoir des renseignements qui requièrent une analyse plus approfondie que ce que notre comité peut faire.

Le sénateur Furey : J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je ne suis pas en désaccord avec le sénateur Smith. En fait, je suis d'accord. Cependant, pour ce qui est des autorités compétentes, pouvons-nous préciser, aux fins du compte rendu, de qui il est question? La GRC?

Le sénateur L. Smith : Je considère que la GRC serait l'autorité compétente, mais j'essaie de mettre des gants blancs.

Le président : Nous sommes saisis d'une motion.

En avons-nous une copie, sénateur Smith? Avons-nous quelque chose que nous pouvons distribuer? Si les sénateurs sont d'accord, nous y reviendrons. Je crois que nous devrions en débattre. Il est proposé que le vingt-deuxième rapport soit modifié par adjonction de la nouvelle recommandation suivante :

Que le Sénat demande aux autorités compétentes d'examiner les questions faisant l'objet de ce rapport et les renseignements connexes; et

Que le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration soit autorisé à renvoyer les documents qu'il juge appropriés aux autorités compétentes aux fins de son enquête.

Nous vous en distribuerons une copie. Cependant, chers collègues, pourquoi ne poursuivons-nous pas tout simplement la séance? D'autres sénateurs aimeraient-ils poser des questions à la Direction des finances?

Le sénateur Furey : Je crois qu'il serait important d'entendre les commentaires de tous les membres du comité qui veulent prendre la parole à ce sujet. Je ne veux pas monopoliser le temps de qui que ce soit, mais j'aimerais que vous m'ajoutiez sur votre liste, monsieur le président, pour avoir de nouveau la parole au sujet du présent enjeu.

Le président : Merci. J'ajoute sur ma liste le sénateur Carignan. Nous avons la sénatrice Marshall. Je procéderai par alternance. Des sénateurs libéraux aimeraient-ils prendre la parole? Sénateur Cowan?

J'ai accordé la parole au sénateur Furey, puis au sénateur Smith. Je reviens donc de ce côté. Sénateur Furey, vous êtes l'heureux élu. Vous avez de nouveau la parole, puis nous aurons le sénateur Carignan, le sénateur Cowan et la sénatrice Marshall. Cela vous convient-il?

Allez-y.

Le sénateur Furey : J'aimerais faire valoir un point. Comme je l'ai dit, je suis tout à fait d'accord avec mon collègue au sujet de la motion qu'il a proposée, mais j'aimerais revenir au vingt-deuxième rapport. À mon humble avis, le rapport tel qu'il a été déposé au Sénat manque de contenu pour soutenir la recommandation ou la motion en vue d'aller de l'avant. Je crois

committee we must consider reintroducing some of the language we see in the other two reports to support this. I want that to be part of the discussion.

[*Translation*]

Senator Carignan: My question is a technical one for Ms. Proulx. I see that in April 2011— during the election campaign, that is — Senator Duffy claimed seven days of per diems when he was in Ottawa. When he claimed those per diems, it was not only because he was in Ottawa, but he was also engaged in Senate business. Is that correct?

Ms. Proulx: That is correct.

Senator Carignan: Okay. Did you dig a little deeper, not just looking to see whether the arithmetic is correct or whether the claims and the Deloitte report match up, but did you dig a little deeper into the nature of the Senate business? Let me use May 2011 as an example.

In May 2011, we had the election on May 2. The Speech from the Throne took place on June 3; the cabinet was appointed on May 18. So no committees had been formed and Senate business was on hold, waiting for Parliament to be recalled.

But there are 18 per diem claims in Ottawa and three for Senate business, but outside Ottawa. That means 21 days of work for the Senate when the Senate is not operating, but is waiting for the Speech from the Throne.

Is that how I am to see the month of May in terms of claims in the national capital region? Am I seeing things correctly?

Ms. Proulx: Going back to your first question, senator, for May, when senators claim travel to Ottawa, any time up to June 22, the purpose of the trip is not required. So, to the question of whether the report asked what the business in Ottawa was, we did not do that.

Senator Carignan: There is no requirement to explain the claim, but, in order to be entitled to it, we know that it has to be related to the Senate.

Ms. Proulx: Exactly. It has to be related to the Senate and the senator has to confirm that. That deals with the first question, which was whether we dug deeper in terms of the purpose.

In the current analysis, what was done was to look at all the per diem claims in Ottawa — under the 64-point system — and to compare that with the Deloitte report to see where the senator was on those dates.

That is the analysis that you have today, the report that you have before you today. For May 2011, Senator Duffy indeed claimed 20 days of per diems in total, and 20 were paid. If you

que nous devons songer à rétablir certaines des mentions qui se trouvent dans les deux autres rapports en vue d'appuyer la présente démarche. Je veux que cela fasse partie de la discussion.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Ma question s'adresse à Mme Proulx au niveau de la technique. Je vois qu'en avril 2011 — évidemment que nous sommes en campagne électorale — le sénateur Duffy a réclamé sept jours pour des indemnités quotidiennes, où il est à Ottawa. Lorsque ces indemnités quotidiennes sont réclamées, non seulement il est à Ottawa, mais c'est aussi parce qu'il fait du travail relié au Sénat. C'est exact?

Mme Proulx : C'est exact.

Le sénateur Carignan : O.K. Est-ce que vous avez poussé plus loin, non seulement pour regarder l'aspect arithmétique ou la conciliation entre les réclamations et le rapport de Deloitte, mais vous êtes allés plus loin aussi sur la motivation des affaires du Sénat? Et je prends l'exemple du mois de mai 2011.

Le mois de mai 2011, l'élection a lieu le 2 mai; le discours du Trône a lieu le 3 juin; le Cabinet a été nommé le 18 mai. Donc, les comités ne sont pas formés, le Sénat est en mode d'attente de fonctionnement pour que le Parlement soit rappelé.

Mais il y a 18 réclamations de per diem à Ottawa et trois reliées au Sénat, mais à l'extérieur d'Ottawa. Il y aurait donc eu 21 journées de travail reliées au Sénat lorsque le Sénat est en attente de fonctionner avec un discours du Trône.

Est-ce que c'est comme ça que je vois le mois de mai au niveau des réclamations dans la capitale nationale? Est-ce que je vois bien?

Mme Proulx : Sénateur, pour le mois de mai — je vais revenir à votre première question — quand les sénateurs soumettent une réclamation pour les frais de déplacement et que c'est pour se rendre à Ottawa, jusqu'en juin 2012, le but du voyage n'était pas obligatoire. Donc, à savoir si l'examen a impliqué la révision à savoir quelles étaient les fonctions à Ottawa, nous n'avons pas fait ça.

Le sénateur Carignan : Ce n'était pas obligatoire de motiver, mais pour y avoir droit, nous, on sait que ça doit être relié au Sénat.

Mme Proulx : Exactement. Il faut que ce soit relié au Sénat et c'est le sénateur qui doit le confirmer. C'est pour la première question qui était à savoir si on est allés plus loin au niveau du but.

Dans l'analyse courante, ce qui a été fait, c'est de regarder toutes les réclamations d'indemnités quotidiennes à Ottawa — sous les 64 points—, et de le comparer avec le rapport Deloitte pour voir où était le sénateur à ces dates.

C'est l'examen que vous avez aujourd'hui, le rapport que vous avez aujourd'hui devant vous. Pour le mois de mai 2011, le sénateur Duffy avait effectivement réclamé 20 journées

look here, you see that his days in Ottawa match, except two —

[English]

Senator Cowan: I thought you just said that in May there were 20 days. I see here that it says two days. It says two days claimed, paid two days.

Senator Carignan: No.

Senator Cowan: That is what it says.

Senator Carignan: No. She will explain.

[Translation]

Ms. Proulx: In May 2011, what you have in your document are the days —

[English]

Senator Cowan: Let us start in April. How many days did he claim a per diem in April 2011?

Ms. Proulx: Six.

Senator Cowan: Six, and you paid six?

Senator Carignan: No.

Senator Cowan: That is what it says.

Senator Carignan: No.

Ms. Proulx: If I may?

Senator Cowan: May I ask a question?

The Chair: If he says it is okay, I am fine with it.

Senator Cowan: He is probably asking the same question.

The Chair: It is his turn. You are on the list next, so there will be no break in the question, I do not think.

[Translation]

Senator Carignan: I will come back later, because I have other questions.

[English]

Ms. Proulx: May I answer that question? What you have before you in the report that the clerk presented is only the number of days where there were per diems claimed in Ottawa and when Senator Duffy, in accordance with the Deloitte report, was not in Ottawa. It does not reflect all the per diems that were claimed. I have that, but it is not in this document.

[Translation]

Senator Carignan: That has just raised the point that I wanted to make, that what has been presented is simply the number of days for which he submitted a claim in Ottawa. We know that he was not in Ottawa, but there are no other claims submitted where

d'indemnités quotidiennes au total, et les 20 ont été payées. Si on regarde ici, les journées où il était à Ottawa coïncident sauf deux...

[Traduction]

Le sénateur Cowan : Je croyais que vous veniez de dire qu'il y avait eu 20 jours en mai. Dans le document, je vois qu'il est écrit deux jours. C'est écrit deux jours réclamés et deux jours payés.

Le sénateur Carignan : Non.

Le sénateur Cowan : C'est ce qui est indiqué.

Le sénateur Carignan : Non. Elle va donner des explications.

[Français]

Mme Proulx : Au mois de mai 2011, ce que vous avez dans votre document, ce sont les journées...

[Traduction]

Le sénateur Cowan : Commençons en avril. Pour combien de jours a-t-il réclamé une indemnité quotidienne en avril 2011?

Mme Proulx : Six.

Le sénateur Cowan : Six, et vous avez payé les six?

Le sénateur Carignan : Non.

Le sénateur Cowan : C'est ce qui est indiqué.

Le sénateur Carignan : Non.

Mme Proulx : Permettez?

Le sénateur Cowan : Puis-je poser une question?

Le président : S'il dit que cela convient, cela me va.

Le sénateur Cowan : Il veut probablement poser la même question.

Le président : C'est son tour. Vous êtes le prochain sur la liste. Donc, je ne crois pas que le fil de la discussion sera interrompu.

[Français]

Le sénateur Carignan : Je reviendrai après, parce que j'ai d'autres questions.

[Traduction]

Mme Proulx : Puis-je répondre à cette question? Ce que vous avez devant vous dans le rapport que le greffier a présenté n'est que le nombre de jours où des indemnités quotidiennes ont été réclamées à Ottawa alors que le sénateur Duffy, selon le rapport Deloitte, n'était pas à Ottawa. Il ne s'agit pas de toutes les demandes d'indemnités quotidiennes qui ont été présentées. J'ai ces chiffres, mais ils ne figurent pas dans ce document.

[Français]

Le sénateur Carignan : Ça vient de soulever le point que je voulais mettre en évidence, c'est-à-dire que ce qui a été présenté, ce sont uniquement les journées où il a réclamé à Ottawa. On sait qu'il n'est pas à Ottawa, mais il y a d'autres réclamations qui sont

he is supposed to have been doing Senate work. But it clearly refers to a time when the Senate, Parliament, was not sitting, specifically in May 2011.

Ms. Proulx: Exactly.

Senator Carignan: And when he submitted his request in August, because in August, we can see that he was at his primary residence for almost the whole month, you declined the claim for 18 days because you knew, you had evidence, that he was at his primary residence in Prince Edward Island. Did you ask the senator: “what is going on in your office? You are claiming days in Ottawa and, at the same time, you are claiming air tickets to go to Prince Edward Island, so you are in Prince Edward Island.” It seems pretty obvious to me. Did you ask him what was going on in his office?

Ms. Proulx: In situations of this kind, naturally, we go back to the senator’s office. In this case, there were claims that clearly indicated that the senator was in Charlottetown, that he was travelling at that time. We had a number of claims. We did communicate with the senator’s office, but then the senator reacted and this particular claim was not paid. But the lesson we learned is to get information.

Senator Carignan: But you do not recall Senator Duffy’s explanation of why “I am claiming per diems in Ottawa at the same time as I am claiming plane tickets to get me to Charlottetown.”

Ms. Proulx: I looked through all the claim files and I did not see any note from Senator Duffy’s office to explain why the claims were submitted.

[English]

Senator Cowan: That was the point I was trying to make, Mr. Chair. It would be helpful if we had information as to the total claims that were made during that period of time. I understand now. I just missed that point that these were only days when you knew or Deloitte knew he was away from Ottawa and yet he was claiming expenses for being in Ottawa.

Has this information in this form been provided to Senator Duffy?

The Chair: No, it has not.

Senator Marshall: Ms. Proulx, I am using Deloitte’s report regarding Senator Duffy, and back in the schedule, it shows day by day where he is. Just to make sure I understand what I am looking at, if we look at April 2011, you say six days claimed and paid six days. Is that the six days that show up under “Other locations - Senate Business”? Do you have the report? Which days are we talking about?

faites où il est censé avoir fait du travail pour le Sénat, alors que, manifestement, nous sommes dans une période où le Sénat, le Parlement ne siège pas, et en mai 2011 particulièrement.

Mme Proulx : Exactement.

Le sénateur Carignan : Et lorsqu’il a présenté sa demande en août, parce qu’en août on voit qu’il est à sa résidence principale presque tout le mois, vous avez refusé la réclamation de 18 jours en sachant, en ayant une preuve qu’il était à sa résidence principale à l’Île-du-Prince-Édouard. Avez-vous questionné le sénateur pour demander « qu’est-ce qui se passe dans votre bureau? Vous réclamez des jours à Ottawa et vous nous réclamez en même temps des billets d’avion pour aller à l’Île-du-Prince-Édouard, que vous êtes à l’Île-du-Prince-Édouard. » Il me semble que c’est gros. Est-ce que vous lui avez posé des questions à savoir ce qui se passait dans son bureau?

Mme Proulx : Lorsqu’il y a des situations comme ça qui se posent, naturellement on retourne au bureau du sénateur. Dans ce cas, il y avait des réclamations qui, évidemment, identifiaient que le sénateur était à Charlottetown et en voyage à ce moment-là. On avait un certain nombre de réclamations. Il y a des communications avec le bureau du sénateur, mais, à ce moment-là, le sénateur réagit et, dans ce cas-ci, la réclamation n’a pas été payée. Mais à savoir si on fait la leçon; on donne l’information.

Le sénateur Carignan : Mais vous ne vous rappelez pas de justifications de la part du sénateur Duffy sur pourquoi « je fais une réclamation de per diem à Ottawa alors que je réclame en même temps des billets d’avion qui m’envoient à Charlottetown. »

Mme Proulx : J’ai regardé tous les dossiers de réclamation et je n’ai pas vu de note venant du bureau du sénateur Duffy pour expliquer pourquoi cela a été présenté.

[Traduction]

Le sénateur Cowan : C’était ce que je voulais faire valoir, monsieur le président. Il serait utile d’avoir les informations quant aux réclamations totales qui ont été faites pendant cette période. Je comprends maintenant. Je n’avais simplement pas compris qu’il s’agit des seules journées pour lesquelles vous saviez ou que Deloitte savait qu’il était à l’extérieur d’Ottawa et pour lesquelles il avait tout de même présenté des réclamations d’indemnités quotidiennes à Ottawa.

Les renseignements de ce formulaire ont-ils été fournis au sénateur Duffy?

Le président : Non.

La sénatrice Marshall : Madame Proulx, j’utilise le rapport Deloitte concernant le sénateur Duffy et, dans l’annexe, on indique l’endroit où il se trouve, pour chaque journée. Simplement pour m’assurer de comprendre ce que je lis, si on regarde le mois d’avril 2011, vous indiquez que six jours ont été fermés et que six jours ont été remboursés. S’agit-il des six jours indiqués sous la rubrique « Ailleurs — Travaux liés au Sénat »? Avez-vous le rapport? De quelles dates parle-t-on?

Ms. Proulx: The specific dates in the month of April 2011 are the fifth, sixth, seventh, eighth, twenty-seventh and twenty-eighth of April.

Senator Marshall: Could you give us the dates for all of them? I do not need August because we did not pay them, but I would be interested in the other ones, May 2011. What days are they? I just want to make sure I understand which days. What were the days in May?

Mr. O'Brien: It is two days. I think one is May 1 — May 2, and the other one is May 24.

Ms. Proulx: Twenty-fifth. May 2 and May 25.

Senator Marshall: Just give me June, even though we did not pay it.

Ms. Proulx: June 6.

Senator Marshall: What about September?

Ms. Proulx: September 1, September 2, 9, 12, 13 and 21.

Senator Marshall: October?

Ms. Proulx: October 3 and October 6.

Senator Marshall: October 3 and October 6. Okay. January, I know.

What about March of 2012?

Ms. Proulx: March 23.

Senator Marshall: I do have some other questions. This chart only goes up to March 2012. Does that mean you looked right up to the current date but did not find anything after 2012?

Ms. Proulx: That is right. The review period was the same as the Deloitte report, April 1, 2011 to September 30, 2012, so the months that are not listed are because there were no per diems claimed in Ottawa where there was an issue with the location.

Senator Marshall: I understand, when you are responding to one of my colleagues, that you have not had discussions with Senator Duffy and we have not obtained any explanation from him as to the reason for this. Has there been discussion with Deloitte?

Ms. Proulx: No.

Senator Marshall: I may have some more questions after I check the dates.

Senator Cordy: I think we all agree with the motion that Senator Smith raised. Senator Cowan raised a similar one in the Senate chamber last week, and I am glad to see that we are all in agreement now that this investigation has to take place by the RCMP. I think that when we look at the discussion that we had so far, there certainly appears to be evidence of a pattern of

Mme Proulx : Les dates précises d'avril 2011 sont les 5, 6, 7, 8, 27 et 28 avril.

La sénatrice Marshall : Pourriez-vous nous donner les dates pour tous les mois? Je n'ai pas besoin du mois d'août parce qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un remboursement, mais j'aimerais connaître les autres, celles de mai 2011. De quelles journées s'agit-il? Je veux simplement m'assurer de comprendre de quelles journées il s'agit. Quelles sont les dates du mois de mai?

M. O'Brien : Il y a deux journées. Je pense que l'une d'entre elles est le 1^{er} ou le 2 mai, et l'autre est le 24 mai.

Mme Proulx : Le 25. Le 2 mai et le 25 mai.

La sénatrice Marshall : Donnez-moi les dates pour juin, même si nous n'avons pas accordé de remboursement.

Mme Proulx : Le 6 juin.

La sénatrice Marshall : Qu'en est-il de septembre?

Mme Proulx : Le 1^{er} septembre; les 2, 9, 12, 13 et 21 septembre.

La sénatrice Marshall : Octobre?

Mme Proulx : Les 3 et 6 octobre.

La sénatrice Marshall : Le 3 octobre et le 6 octobre. Bien. Je connais les dates de janvier.

Qu'en est-il de mars 2012?

Mme Proulx : Le 23 mars.

La sénatrice Marshall : J'ai évidemment d'autres questions. Ce tableau se termine en mars 2012. Cela signifie-t-il que vous avez tout examiné jusqu'à ce jour, mais que vous n'avez rien trouvé après 2012?

Mme Proulx : La période d'examen est la même que le rapport Deloitte, soit du 1^{er} avril 2011 au 30 septembre 2012. Donc, les mois qui ne sont pas inclus dans la liste sont les mois où il n'y a eu aucune réclamation d'indemnités quotidiennes à Ottawa qui présentaient des problèmes relatifs à l'emplacement.

La sénatrice Marshall : D'après la réponse que vous avez fournie à mes collègues, je comprends que vous n'avez pas eu de discussions avec le sénateur Duffy et qu'il ne nous a pas fourni d'explications à cet égard. Y a-t-il eu des discussions avec Deloitte?

Mme Proulx : Non.

La sénatrice Marshall : Il se pourrait que j'aie d'autres questions après avoir vérifié les dates.

La sénatrice Cordy : Je pense que nous appuyons tous la motion présentée par le sénateur Smith. Le sénateur Cowan a présenté une motion semblable au Sénat la semaine dernière et je suis heureuse de constater que nous convenons tous désormais que cette enquête doit être menée par la GRC. Je pense que lorsqu'on considère la discussion que nous avons eue jusqu'à

Senator Duffy claiming expenses when he was not here in Ottawa. The RCMP will be investigating that.

Going back to a comment made by Senator Furey earlier, the twenty-second report, really, I do not think is sufficient to give to the RCMP, that we need comments added to that when we send this forward to the RCMP.

What we have learned over the past couple of weeks is more than just Senator Duffy and his expenses. What we have learned also was that there appears to have been interference by the Prime Minister's Office. We know that, chair, you have spoken that you had discussions with Nigel Wright. Others have said that they have spoken with Nigel Wright and others in the Prime Minister's Office, so I would assume that that would be part of the RCMP investigation in what we would put forward to the RCMP, that they would then look at that issue as well, the interference by the Prime Minister's Office in the investigation by this committee.

The Chair: Are you finished, Senator Cordy?

Senator Cordy: That was a question.

The Chair: To whom?

Senator Cordy: Well, I guess it was a question to you or to the committee as whole.

Certainly, also, I was extremely surprised to discover that a cheque for over \$90,000 had been written by Nigel Wright, the Prime Minister's chief of staff, to pay Senator Duffy's expenses. We have an understanding from the media and from Senator Duffy that there was an agreement between Senator Duffy and the Prime Minister's office regarding the \$90,000 cheque, that he would be given the cheque and that things would be made easy on him. Now, we heard Senator Duffy say that. I do not know; I have not seen an agreement. Would the RCMP also have access to those kinds of documents and speak to Nigel Wright and to Senator Duffy and to others in the Prime Minister's Office who may have been spoken to by members of this committee?

The Chair: I think we have authority to deal with Senator Duffy. We are going to deal with Senator Duffy.

Senator Stewart Olsen.

Senator Cordy: Is that a no?

The Chair: I did not say anything. You have made your comments. You have made your point. Unless you something more to add, I will ask Senator Stewart Olsen if she may have some questions.

Senator Stewart Olsen: Thank you, chair. I have a couple of questions for Finance, please.

maintenant, il semble certainement y avoir des preuves que le sénateur Duffy réclamait systématiquement des indemnités quotidiennes pour des journées où il n'était pas à Ottawa. La GRC fera enquête à ce sujet.

Pour revenir au commentaire que le sénateur Furey a fait plus tôt, je pense qu'en réalité, il n'est pas suffisant de donner à la GRC le vingt-deuxième rapport et que nous devons y ajouter des commentaires avant de transmettre cette information à la GRC.

Ce que nous avons appris ces deux ou trois dernières semaines ne concerne pas uniquement le sénateur Duffy et ses dépenses. Nous avons aussi appris qu'il semble y avoir eu de l'ingérence de la part du cabinet du premier ministre. Monsieur le président, nous savons que vous avez indiqué que vous avez eu des discussions avec Nigel Wright. D'autres ont indiqué qu'ils ont parlé à Nigel Wright et à d'autres personnes au cabinet du premier ministre. Donc, je suppose que cela ferait partie de l'enquête de la GRC sur ce que nous lui avons présenté, c'est-à-dire que la GRC ferait aussi enquête sur la question de l'ingérence du cabinet du premier ministre dans l'enquête de ce comité.

Le président : Avez-vous terminé, sénatrice Cordy?

La sénatrice Cordy : C'était une question.

Le président : Pour qui?

La sénatrice Cordy : Eh bien, je crois qu'il s'agit d'une question qui s'adresse à vous ou à l'ensemble du comité.

De plus, manifestement, j'ai été extrêmement surpris de découvrir que Nigel Wright, le chef de cabinet du premier ministre, a fait un chèque de plus de 90 000 \$ pour payer des dépenses du sénateur Duffy. D'après ce que nous avons appris des médias et du sénateur Duffy, nous croyons comprendre qu'il y a eu une entente entre le sénateur Duffy et le cabinet du premier ministre concernant le chèque de 90 000 \$, entente selon laquelle on lui donnerait le chèque et on ferait preuve de clémence envers lui. C'est ce que le sénateur Duffy a indiqué. Je ne sais pas; je n'ai pas vu d'entente. La GRC aurait-elle aussi accès à ce genre de documents? Pourrait-elle avoir des entretiens avec Nigel Wright, le sénateur Duffy et d'autres personnes au cabinet du premier ministre qui pourraient avoir eu des discussions avec des membres de ce comité?

Le président : Je pense que nous avons les pouvoirs nécessaires pour nous occuper du sénateur Duffy. C'est ce que nous allons faire.

Sénatrice Stewart Olsen.

La sénatrice Cordy : La réponse est-elle non?

Le président : Je n'ai rien dit. Vous avez présenté vos commentaires. Vous avez fait connaître votre point de vue. À moins que vous ayez quelque chose d'autre à ajouter, je vais demander à la sénatrice Stewart Olsen si elle souhaite poser des questions.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci, monsieur le président. J'ai deux ou trois questions pour les représentants des finances.

For me, on reviewing this and with these additional claims that were not obvious to us, you would consider that to be a clear pattern. Is that something that you would identify to us in the future as a pattern of spending that perhaps we should be looking at?

Ms. Proulx: Provided that we have the information that the senator is claiming when he is not in Ottawa, it would be identified. Because a number of them, the only reason we are able to identify that it was not appropriate is because Deloitte locates the senator elsewhere; but, yes, in terms of having this type of pattern, it would be raised for sure.

Senator Stewart Olsen: I think that a good deal of this will be perhaps solved by the changes to the rules in reporting the expenses and some of the changes that we have made and voted on today in the chamber.

Just because it may not be clear to people why these were missed, without the audit, you would not have had the “cross-checkability,” and so I think it is important that Canadians understand the reason that these were missed, were not able to identify this, and that we can move forward, hopefully, on issues like this.

The Chair: Are we all done, senator?

Senator Stewart Olsen: Yes, thank you.

The Chair: I have you down, Senator Cordy, but Senator Downe has not yet spoken.

Senator Downe: Thank you, chair. I just wanted to clarify. The report that we have indicates that in April 2006 [*sic*] — there were six days claimed and six days paid, but in the dates you gave, I notice April 21 was not included as one of those days; is that correct?

Ms. Proulx: Yes, it is correct. April 21 is not included because the report only shows when a per diem that was claimed in Ottawa, and on April 21, there was no per diem claimed in Ottawa.

Senator Downe: I am looking at the audit report, and according to my copy, on Thursday, April 21, 2011, it says “Ottawa - Senate Business (including per diem)”. Does that mean a per diem was claimed that day?

Ms. Proulx: The per diem was claimed but for a travel day, so it was under the 64-point travel.

Senator Downe: But it does not show up as part of your six days?

À mon avis, après avoir examiné cela et en raison des demandes supplémentaires qui ne nous apparaissent pas évidentes, vous considérez cela comme une nette tendance. Est-ce quelque chose que vous considérez comme un profil de dépenses sur lequel nous devrions peut-être nous pencher, à l'avenir?

Mme Proulx : Si nous avons des informations qui indiquent que le sénateur présente des réclamations pour des moments où il n'est pas à Ottawa, nous pourrions le savoir. En effet, pour un certain nombre de ces réclamations, la seule raison pour laquelle nous avons été en mesure de déterminer que c'était injustifié, c'est que Deloitte a conclu que le sénateur était ailleurs. Cela dit, nous signalerions certainement ce genre de tendance.

La sénatrice Stewart Olsen : Je pense qu'une bonne partie de ce problème sera peut-être réglé grâce aux modifications au règlement relatif à la déclaration des dépenses et à certaines des modifications que nous avons apportées et que nous avons mises aux voix aujourd'hui à la Chambre du Sénat.

Simplement parce que les gens ne savent peut-être pas précisément pourquoi ces demandes sont passées inaperçues, précisant que sans la vérification, vous n'auriez pas été en mesure de faire des recoupements. Par conséquent, je pense qu'il est important que les Canadiens comprennent pourquoi cette situation est passée inaperçue et pourquoi on n'a pas été en mesure de la déceler, et qu'ils comprennent que nous pouvons aller de l'avant — espérons-le — par rapport à des enjeux comme celui-ci.

Le président : Avez-vous terminé, sénatrice?

La sénatrice Stewart Olsen : Oui, merci.

Le président : Vous êtes sur la liste, sénatrice Cordy, mais le sénateur Downe n'a pas encore pris la parole.

Le sénateur Downe : Merci, monsieur le président. Je veux simplement apporter des précisions. Le rapport que nous avons indique qu'en avril 2006 [*sic*], six journées ont été réclamées et six journées ont été payées. Or, je remarque que dans les dates que vous avez, le 21 avril n'est pas inclus dans ces journées; est-ce exact?

Mme Proulx : Oui, c'est exact. Le 21 avril n'est pas inclus parce que le rapport n'indique que les dates pour lesquelles il y a eu une réclamation d'indemnité quotidienne à Ottawa et il n'y en a eu aucune le 21 avril.

Le sénateur Downe : Je regarde le rapport de vérification et selon l'exemplaire que j'ai ici, pour la date du jeudi 21 avril, on indique : « Ottawa -Travaux liés au Sénat (y compris indemnité quotidienne) ». Cela signifie-t-il qu'une indemnité quotidienne a été réclamée pour cette journée-là?

Mme Proulx : L'indemnité quotidienne a été réclamée, mais à titre de journée de déplacement; c'était donc en vertu du système des 64 points de déplacement.

Le sénateur Downe : Mais cela ne figure pas dans vos six jours?

Ms. Proulx: No, because it was not claimed in the NCR. You know how there are two components?

Senator Downe: Yes.

Ms. Proulx: So the claims for per diems in the NCR, you really have to be in Ottawa and it is not a travel day. Any travel day would be charged — should be charged to the 64 points. So on April 21, Senator Duffy had a trip, Moncton to Ottawa, returning to Ottawa, and that had a partial per diem claimed and paid but on the 64 points, not in the NCR.

Senator Downe: There was a report in the *Toronto Star* on May 22, 2013, filed by Joanna Smith, and I would like to quote it:

The new details of apparent double-dipping are contained in documents from Elections Canada that include invoices Duffy submitted to the 11 local Conservative campaigns he helped out during the last federal election.

The invoices show that Duffy arrived in Truro, N.S., on April 20 that year, spent the night in a hotel and then campaigned the next day with Conservative MP Scott Armstrong there and in Amherst, N.S.

According to this reporter who has reviewed the Elections Canada document, Senator Duffy that day was campaigning. He submitted a bill for some of his expenses to the various campaigns, and at the same time, he was claiming Senate government business on the very same date when he left Moncton, obviously, from Amherst.

Ms. Proulx: Obviously, when the claim was processed back in 2011, that is not information that Finance had in its possession. For that trip, Moncton to Ottawa, Senator Duffy was paid lunch and incidentals on that day.

Senator Downe: Thank you.

The Chair: It is possible, as you know, Senator Downe, to claim a partial per diem if you are only travelling for part of the day, so you could get two per diems, I suppose. I do not know.

Senator Downe: But, chair, you cannot claim a per diem if you are not on Senate business.

The Chair: That is correct.

Mme Proulx : Non, parce que cela n'a pas été réclamé dans la RCN. Êtes-vous au courant qu'il y a deux éléments?

Le sénateur Downe : Oui.

Mme Proulx : Donc, pour les réclamations d'indemnité quotidienne dans la RCN, il faut vraiment être à Ottawa et il ne s'agit pas d'une journée de déplacement. Toute journée de déplacement serait assujettie et devrait être assujettie au système des 64 points. Donc, le 21 avril, le sénateur Duffy a voyagé de Moncton à Ottawa, il est revenu à Ottawa, et cela fait l'objet d'une demande d'indemnité quotidienne partielle, qui a été payée, mais en fonction des 64 points et non à titre de réclamations dans la RCN.

Le sénateur Downe : Dans le *Toronto Star* du 22 mai 2013, Mme Joanna Smith a publié un rapport, et j'aimerais le citer :

Les nouveaux détails sur la double rémunération apparente se trouvent dans des documents d'Élections Canada qui incluent les factures présentées par Duffy aux 11 organisations électorales conservatrices locales qu'il a aidées pendant la dernière campagne électorale fédérale.

Les factures indiquent que Duffy est arrivé à Truro, en Nouvelle-Écosse, le 20 avril de cette année-là, qu'il a passé la nuit dans un hôtel et que le lendemain, il a fait campagne à cet endroit ainsi qu'à Amherst, en Nouvelle-Écosse, avec le député conservateur Scott Armstrong.

Selon la journaliste qui a examiné le document d'Élections Canada, le sénateur Duffy participait à la campagne électorale ce jour-là. Il a présenté à diverses organisations électorales une facture pour certaines de ses dépenses, et en même temps, il réclamait des indemnités pour des travaux liés au Sénat pour la date précise à laquelle il est parti de Moncton, après être allé à Amherst, manifestement.

Mme Proulx : De toute évidence, ce ne sont pas des informations que la Direction des finances avait en sa possession lorsque la demande a été traitée, en 2011. Pour ce déplacement, de Moncton à Ottawa, le sénateur Duffy a obtenu un remboursement pour les repas et les frais divers pour cette journée-là.

Le sénateur Downe : Merci.

Le président : Comme vous le savez, sénateur Downe, il est possible de demander une indemnité quotidienne partielle si vous êtes en déplacement seulement pour une partie de la journée, ce qui signifie que vous pourriez obtenir deux indemnités quotidiennes, je suppose. Je ne le sais pas.

Le sénateur Downe : Cependant, monsieur le président, vous ne pouvez pas réclamer une indemnité quotidienne si votre déplacement n'a rien à voir avec des travaux liés au Sénat.

Le président : C'est exact.

Senator Downe: According to Elections Canada, he submitted expenses for hotels and various things. It appeared he was campaigning. What would his Senate business be between Amherst and the Moncton airport before he got a flight back to Ottawa?

The Chair: That is a question to be asked, exactly.
Senator Marshall.

Senator Marshall: No, I will pass. I am just looking at some of the information that Senator Downe had mentioned.

The Chair: Do you want a moment to think about this?
Senator Campbell.

Senator Campbell: I am just wondering, in Senator L. Smith's motion, the part that says "related information," I assume — well, I do not assume. That is wrong.

Would the related information include the Mounties looking at the \$90,000 payment? Would that be part of the related information found within here? If it is not, then I will amend this to make sure that it is in there. If we are going to do an RCMP investigation, let us do an RCMP investigation on everything involving this issue.

The Chair: Let us go back to that motion.

Senator Campbell: I am looking at the part where it says —

The Chair: It says "in this report and related information" and "That the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration"

Senator Campbell: I am going on the related information because everything to do with the payment — we knew about the payment, but everything to do with more involvement came out after. I think it is related information. I think it would be doing a disservice to everybody if we did not have that in there, that the police understood that this is an investigation; it is not a narrow investigation dealing with 18 days. It is much bigger than that.

The Chair: I understand. Yes.
That is your intent, Senator L. Smith?

Senator L. Smith: Chair, it is my understanding the issue related to Elections Canada and the Wright payment is not in the mandate necessarily of our committee. Therefore, it would appear that if it is not in the purview of what we are charged with — and we are asking the RCMP to investigate. The RCMP is going to go after the information that they need to go after to really analyze the case.

Le sénateur Downe : Selon Élections Canada, il a présenté une demande de remboursement pour des dépenses d'hôtel et des dépenses diverses. Il semble qu'il participait à une campagne électorale. Quels travaux aurait-il pu faire pour le Sénat entre Amherst et l'aéroport de Moncton avant son vol pour revenir à Ottawa?

Le président : C'est précisément la question qu'il faut se poser.
Sénatrice Marshall.

La sénatrice Marshall : Je vais passer mon tour. Je regarde simplement certains renseignements que le sénateur Downe a mentionnés.

Le président : Voulez-vous un peu de temps pour y penser?
Sénateur Campbell.

Le sénateur Campbell : Je me demande simplement, dans la motion du sénateur L. Smith, dans la partie où l'on parle de « renseignements connexes », je suppose — eh bien, je ne suppose rien. Il y a quelque chose qui ne va pas.

Les renseignements connexes incluraient-ils une enquête de la GRC sur le paiement de 90 000 \$? Cela ferait-il partie des renseignements connexes dont il est question ici? Si ce n'est pas le cas, je proposerai une modification pour faire en sorte que cela est inclus. Tant qu'à avoir une enquête de la GRC, assurons-nous qu'elle porte sur tout ce qui est lié à cette affaire.

Le président : Revenons à la motion.

Le sénateur Campbell : Je regarde la partie où l'on indique...

Le président : On lit : « l'objet de ce rapport et les renseignements connexes » et « que le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration... »

Le sénateur Campbell : Je parle des renseignements connexes, parce que tout ce qui est lié au paiement... Nous étions au courant du paiement, mais c'est après coup que nous avons pris connaissance d'une plus grande ingérence. Je pense qu'il s'agit là de renseignements connexes. Je pense que ce serait rendre un bien mauvais service à tout le monde de ne pas l'inclure. Il faut que la police comprenne qu'il s'agit d'une enquête; ce n'est pas une enquête limitée portant sur ces 18 jours seulement. C'est beaucoup plus étendu que cela.

Le président : Je comprends. Oui.
Est-ce votre intention, sénateur L. Smith?

Le sénateur L. Smith : Monsieur le président, je crois comprendre que la question liée à Élections Canada et au paiement de M. Wright ne relève pas nécessairement du mandat de notre comité. Par conséquent, il semblerait que si cela ne relève pas du mandat qui nous est confié... et nous demandons à la GRC de mener une enquête. La GRC cherchera à obtenir les renseignements dont elle a besoin pour analyser l'affaire en profondeur.

Senator Campbell: As a former RCMP officer, I can tell you that when you start down a road like this, there are many branches that go off it. I am loath to say all you are going to do is look at expenses dealing with what we have here. I think there is a demand on the part of the public to know about this.

Rather than have an investigation into expenses and then we have another, this involves Senator Duffy and expenses. Part of those expenses and the thing that Senator Duffy was so proud of was that he paid this back in March before everyone else. I can tell you, the subcommittee, when we looked at Senator Harb and Senator Brazeau, took that into consideration when we said, "So what should these people do?" Senator Duffy had set the tone. I think that in doing that, we all came to certain conclusions, and now we know that perhaps there is something different there.

I am not saying there was anything going on. I am not saying it is any more complicated than a friend giving a friend money. I am not saying that. All I am saying is that it should be investigated in this context, and at the end of day, then, we have all our answers, or we are going to be back here again.

Senator Stewart Olsen: May I ask a point of clarification to Senator Campbell?

The Chair: Sure.

Senator Stewart Olsen: How would we do that? I am not certain if it is overstepping our bounds or how we would —

Senator Campbell: I think the mandate is that they investigate all issues pertaining to Senator Duffy's expenses, including his payback to the government in March, and then they take it where they may want to take it.

Senator L. Smith: Not being an RCMP person, I thought that maybe the RCMP would look at what has been reported, the facts, and then they would make their own assumptions based on the fact —

Senator Campbell: They will. No, I am not trying to get involved in the investigation. All I am saying is that we have to let them know that here are the issues that we have, and then let them go and do their investigation. They report back and whatever happens, happens.

The Chair: Thank you, Senator Campbell.

Senator Carignan. After you, Senator Carignan, I am going to go back to Senator Munson, not that I have forgotten about you, Senator Cordy, but if you have new people on your side, I am going to go to them first, okay? Senator Carignan.

Le sénateur Campbell : En tant qu'ancien agent de la GRC, je peux vous dire que lorsqu'on s'engage dans une telle voie, cela peut prendre toutes sortes de tangentes. J'hésite à dire que tout ce que vous parviendrez à faire, c'est d'examiner les dépenses liées à ce dont il est question ici. Je pense que la population exige des réponses à ce sujet.

Au lieu d'enquêter sur les dépenses, puis de mener une autre enquête, celle-ci porte sur le sénateur Duffy et les dépenses. Le fait est que le sénateur Duffy était très fier d'avoir remboursé une partie de ses dépenses avant tous les autres. Je peux vous dire que, lorsque nous avons demandé ce que ces gens devraient faire, le sous-comité a tenu compte de ce fait. Le sénateur Duffy avait donné le ton et, ce faisant, il nous avait tous amenés à tirer certaines conclusions. Maintenant, nous savons qu'il y a peut-être quelque chose d'étrange dans cette affaire.

Je ne dis pas que des magouilles ont eu lieu ou que l'histoire va plus loin qu'un ami qui donne de l'argent à un ami. Ce n'est pas ce que je dis. Je me contente de soutenir que, dans le présent contexte, on devrait enquêter sur ces événements et, au bout du compte, nous obtiendrons toutes les réponses à nos questions, ou nous devrons étudier de nouveau cette question.

La sénatrice Stewart Olsen : Puis-je demander une précision au sénateur Campbell?

Le président : Bien sûr.

La sénatrice Stewart Olsen : Comment procéderions-nous? Je ne sais pas si nous outrepassons les limites de notre mandat ou comment nous...

Le sénateur Campbell : Je pense qu'ils ont pour mandat d'enquêter sur toutes les questions liées aux dépenses du sénateur Duffy, y compris l'argent qu'il a remboursé au gouvernement en mars. Ensuite, ils feront du dossier ce qu'ils veulent en faire.

Le sénateur L. Smith : Comme je ne travaille pas pour la GRC, je pensais que ses agents examineraient peut-être ce qui a été signalé, les faits, et qu'ensuite, ils émettraient leurs propres hypothèses en fonction du fait...

Le sénateur Campbell : Ils le feront. Non, je ne tente pas de me mêler de l'enquête. Tout ce que je dis, c'est que nous devons leur communiquer les problèmes que nous avons décelés, puis leur permettre de mener leur propre enquête. Ils feront rapport, et les résultats seront ce qu'ils seront.

Le président : Merci, sénateur Campbell.

Sénateur Carignan. Après vous, sénateur, je vais revenir au sénateur Munson. Je ne vous ai pas oubliée, sénatrice Cordy, mais si de nouveaux sénateurs sont arrivés de votre côté, je vais leur permettre d'intervenir en premier, d'accord? Sénateur Carignan.

[Translation]

Senator Carignan: My question is about January 2012. In January 2012, Senator Duffy claimed 12 days of per diems on the basis that he was in Ottawa. But Deloitte indicated that he was in Florida. He sent a letter on April 18, and parts of it are reproduced in the Deloitte report. In it, he writes:

Following our informal conversation, Tuesday evening, I went through my files for January 2012. I discovered that, through a clerical error, per diems were inadvertently charged for several days when I was not in the National Capital Region. My regular staff person was away on maternity leave and a temporary worker processed that claim.

Did you notice any particular clerical errors in any of these cases, any corrections, any crossings-out on the form Senator Duffy submitted for these claims?

Ms. Proulx: Yes, clearly, I think the report shows that. If we look at the month of June, for example, when a day was claimed but not paid, it is because there was a travel claim and we had a discussion with the senator's office. It was corrected and coded under the 64-point system. There were a few situations like that where discussions and conversations went on with the senator's office.

Senator Carignan: To your knowledge, was the employee who did the work in April and May 2011 his regular employee or a temporary person replacing her?

Ms. Proulx: To my knowledge, it was his regular employee.

Senator Carignan: It was his regular employee?

Ms. Proulx: From what I can see here. I would have to check with human resources.

Senator Carignan: As Senator Stewart Olsen said, it matters little whether it was a temporary employee or the regular one; there is a pattern of irregular claims.

Ms. Proulx: Yes, there is. Two people were there during the period when the report was done. So those two people dealt with the claims.

Senator Carignan: All those claims, on the usual forms that each senator signs —

Ms. Proulx: Yes.

Senator Carignan: — to attest to the accuracy of the information, and is signed, dated and submitted; all those forms were signed by Senator Duffy?

Ms. Proulx: Absolutely.

[Français]

Le sénateur Carignan : Ma question porte sur la période de janvier 2012. En janvier 2012, le sénateur Duffy a réclamé 12 jours d'indemnités quotidiennes pour lesquelles il a réclamé comme étant à Ottawa. Deloitte a toutefois identifié qu'il était en Floride. Il a expédié une lettre datée du 18 avril dont les extraits sont reproduits dans le rapport de Deloitte et il y est dit :

À la suite de notre conversation informelle, mardi soir, j'ai examiné mes dossiers correspondant à janvier 2012. Je me suis alors rendu compte qu'à cause d'une erreur d'écriture, des indemnités quotidiennes avaient été réclamées pour plusieurs jours. La personne qui s'occupe normalement de ces affaires était en congé de maternité et c'est une employée temporaire qui a traité la demande.

Avez-vous noté des erreurs particulières d'écriture dans certains cas, des corrections, des ratures au niveau des demandes de remboursement sur le formulaire du sénateur Duffy par rapport à ces réclamations?

Mme Proulx : Oui, évidemment, je pense que le rapport le démontre. Si on regarde le mois de juin, par exemple, où une journée était réclamée et la journée n'a pas été payée, c'est parce qu'il y a eu une réclamation de voyage et qu'on a eu des discussions avec le bureau du sénateur; ç'a été corrigé pour le coder dans le 64 points. Il y a eu quelques situations comme ça où il y a eu des discussions avec le bureau du sénateur et des échanges.

Le sénateur Carignan : Est-ce que, à votre connaissance, l'employée qui effectuait le travail en avril 2011 et en mai 2011, était son employée régulière ou la personne temporaire, qui était en remplacement?

Mme Proulx : Selon moi, c'est son employée régulière.

Le sénateur Carignan : Ce serait son employée régulière?

Mme Proulx : Selon ce que je vois ici, mais il faudrait vérifier avec les Ressources humaines.

Le sénateur Carignan : Comme le disait la sénatrice Stewart Olsen, il y a quand même un pattern, peu importe que ce soit l'employée temporaire ou l'employée régulière, il y a un modèle de réclamations irrégulières.

Mme Proulx : Oui, c'est ça. Il y a eu deux personnes pendant la période dont le rapport fait état. Donc il y a eu deux personnes qui se sont occupées des réclamations.

Le sénateur Carignan : Toutes ces réclamations, c'est bien les formules qu'on utilise habituellement, que chaque sénateur signe...

Mme Proulx : Oui.

Le sénateur Carignan : ... vérifie l'exactitude des renseignements, la signe, la date, et l'envoi; tous ces formulaires étaient signées par le sénateur Duffy?

Mme Proulx : Absolument.

[English]

Senator Munson: I have two questions. One is a point of clarification on the motion or amendment or recommendation from Senator Smith. I need to know more. What laws would have been broken, or may have been broken, to require this to go to the RCMP? Just for the public to understand and know, in layman's terms. We are walking around the issue, and I would love to know —

Senator L. Smith: I do not think we are walking around the issue, senator. What is important here is that there has been an identification based on information that this should go to a different level of evaluation and review, which is the authorities, which is the RCMP. The RCMP will then probably take what we have provided, create their own search and build whatever case they see fit.

Senator Munson: Perhaps our legal counsel could give me an idea on double-dipping.

Mr. Patrice: It would be very difficult, senator, without a proper investigation to determine what possible infractions or offences have been made.

Senator Munson: All right. Second question: There is only one person who can really answer all of these questions, chair, and he is not here. In the interest of due process, will we give Senator Duffy an opportunity to be here? Are we going to rush, like we did the last time, to have these reports move quickly into the Senate and have the Senate pass them? Will Senator Duffy be given an opportunity to be here? He has said he welcomes a public inquiry. Perhaps he cannot be here tonight because his lawyers are not ready to be with him to give him assistance.

I sincerely hope that we will not go through this process tonight and just quickly say, "Okay, we have this, and let us pass this amendment." I think that Senator Duffy deserves an opportunity to be heard.

The Chair: Did you have a point to make, Senator Carignan?

[Translation]

Senator Carignan: I have a point about the legal matter of due process. I feel that Senator Duffy was advised that his expenses were being examined. The report has been done. We would not have this meeting; we would find things, and call 911 right away. We do not need to hear from people when irregularities of this kind are found, irregularities that are serious enough for the authorities, the police, to be called. It seems to me that we do not need a due process to do that.

[Traduction]

Le sénateur Munson : J'ai deux questions à poser. L'une d'elles a pour objet d'obtenir des éclaircissements concernant la motion, l'amendement ou la recommandation du sénateur Smith. Il faut que j'en sache davantage. Quelles sont les lois qui ont été ou pourraient avoir été enfreintes et qui nous obligent à confier le dossier à la GRC? Veuillez répondre en termes simples afin que le public puisse savoir ce qui se passe et comprendre les circonstances. Nous tournons autour du pot, et j'aimerais savoir...

Le sénateur L. Smith : Je ne crois pas que nous tournons autour du pot, sénateur. Ce qui compte ici, c'est que les renseignements disponibles nous ont permis de déterminer qu'à des fins d'évaluation et d'examen, cette affaire devait être transmise à un autre niveau, à savoir les autorités, la GRC. Ses agents utiliseront probablement les renseignements que nous leur avons fournis pour entreprendre leurs propres recherches et monter le dossier qu'ils jugent nécessaire.

Le sénateur Munson : Peut-être que notre conseiller juridique pourrait me donner une idée du cumul d'avantages qui est survenu.

M. Patrice : Il me serait très difficile de le faire, sénateur, sans mener une enquête adéquate pour déterminer les infractions qui peuvent avoir été commises.

Le sénateur Munson : Fort bien. Mon deuxième argument est le suivant : la seule personne qui peut vraiment répondre à toutes ces questions n'est pas ici, monsieur le président. Par respect de la procédure établie, allons-nous donner au sénateur Duffy la chance de témoigner? Ou, allons-nous, comme nous l'avons fait la dernière fois, nous dépêcher de renvoyer ces rapports au Sénat et lui demander de les adopter? Le sénateur Duffy aura-t-il l'occasion de comparaître devant nous? Il a dit qu'il acceptait volontiers qu'une enquête publique soit menée. Peut-être n'est-il pas en mesure d'être ici ce soir parce que ces avocats ne sont pas prêts à l'accompagner pour lui venir en aide.

J'espère sincèrement que nous n'allons pas franchir rapidement les étapes de ce processus, ce soir, et nous contenter de dire : « D'accord, nous disposons des présents renseignements, alors adoptons cet amendement. » Je pense que le sénateur mérite d'avoir l'occasion d'être entendu.

Le président : Souhaitiez-vous faire valoir un argument, sénateur Carignan?

[Français]

Le sénateur Carignan : J'aurais un point sur la question légale du *due process*. Je pense que le sénateur Duffy a été avisé que l'on examinait ses dépenses. C'est un rapport que l'on fait. On n'aurait pas cette réunion et on trouverait ces choses et on appellerait 911 assez rapidement. On n'a pas besoin d'entendre quelqu'un, quand on voit des irrégularités de cette nature, qui sont suffisamment graves pour appeler les autorités, appeler la police. Il me semble que c'est quelque chose pour lequel on n'a pas besoin d'un *due process* pour faire ça.

As to the report itself, the committee is going to report to the Senate. The Senate will adopt the report if it decides that it is appropriate to do so and Senator Duffy will be able to tell us his side of the story. It is the same kind of argument that we dealt with just now about the matter of privilege for Senator Harb and that we dealt with last week about the matter of privilege for Senator Cowan and for Senator Harb once again.

[English]

Senator Furey: I asked at the beginning if, in fact, Senator Duffy had been notified. I was very distinct in terms of when and where the meeting was and how he had been notified, and I am satisfied that he has had every opportunity to be here. If he is not here, it is by choice. When a report of this full committee goes to the chamber, he will have another opportunity to partake in any discussions on it, so I do not see that that is a problem.

Senator Marshall: Ms. Proulx, just clarify something for me. I am going to take April 2011 as an example. Senator Downe just shared the article with me where it looks like April 21 when Senator Duffy claimed maybe a partial per diem, but he was also campaigning, so I take it we possibly missed that one. That is a possibility, is it not, that we did not pick everything up?

Ms. Proulx: On that particular day, like I said, no per diem was claimed in Ottawa. The focus of this report is to identify when there were per diems claimed in Ottawa where the Deloitte report located the senator elsewhere. On April 21 he is located in Ottawa. What we have paid is a partial per diem for his return trip from Moncton to Ottawa. It was on the 64 points.

Senator Marshall: On what day was that?

Ms. Proulx: On the twenty-first. The claim stated as the purpose that he had gone for a meeting in the region and in New Brunswick. There was no information that would have alerted us.

Senator Marshall: If we look at April 5, for example, where you are indicating that there is a problem with April 5, Deloitte, in their report, have simply highlighted it as "Other location - Senate Business." Why did we come to the conclusion that that one is a problem?

Ms. Proulx: This one, senator, we do have a claim for a per diem in Ottawa for the period of April 5 to April 8. It was claimed and it was paid. When we look at the Deloitte report, now that we have that information, they verified the cellphone records and the credit card, and we see that Senator Duffy is actually in another location; he is not in Ottawa. We paid in Ottawa, but he was not in Ottawa.

Pour la question du rapport en tant que tel, le comité va faire rapport au Sénat. C'est le Sénat qui va entériner le rapport s'il le juge à propos, et le sénateur Duffy pourra nous faire valoir son point de vue. C'est le même genre d'argument dont a traité tout à l'heure sur la question de privilège du sénateur Harb et qu'on a traité la semaine dernière pour la question de privilège du sénateur Cowan et encore une fois du sénateur Harb.

[Traduction]

Le sénateur Furey : J'ai demandé au début si, en fait, le sénateur Duffy avait été avisé. Je me suis informé très précisément du moment et du lieu de la réunion ainsi que de la façon dont il a été averti, et je suis convaincu qu'il a eu amplement l'occasion de se présenter devant nous. S'il n'est pas ici, c'est par choix. Lorsque le comité présentera un rapport à la Chambre, il aura une autre occasion de participer à toutes les discussions qui porteront sur celui-ci. Par conséquent, je ne considère pas que cela pose un problème.

La sénatrice Marshall : Madame Proulx, je veux simplement clarifier quelque chose pour ma propre satisfaction. Je vais prendre l'exemple d'avril 2011. Le sénateur Downe vient de me montrer un article, selon lequel il semble que le sénateur Duffy faisait aussi campagne le 21 avril, date à laquelle il a peut-être réclamé une indemnité journalière partielle. Il se peut donc que nous n'ayons pas tout relevé?

Mme Proulx : Comme je l'ai indiqué, ce jour-là, aucune indemnité journalière n'a été réclamée à Ottawa. Le rapport vise à repérer les jours où des indemnités journalières ont été réclamées à Ottawa et où le rapport de Deloitte indique que le sénateur était ailleurs. Le 21 avril, il était à Ottawa. Nous lui avons versé une indemnité journalière partielle liée à son voyage de Moncton à Ottawa. C'était inscrit dans le système des 64 points.

La sénatrice Marshall : De quel jour parlez-vous?

Mme Proulx : Du 21. La demande indiquait que le déplacement avait pour but d'assister à une réunion en région et au Nouveau-Brunswick. Elle ne contenait aucun renseignement qui aurait pu nous signaler un problème.

La sénatrice Marshall : Examinons le cas du 5 avril, par exemple, où vous indiquez qu'il y a un problème. Dans son rapport, Deloitte a simplement inscrit la mention « Autre endroit - Travaux sénatoriaux » pour cette date. Pourquoi avons-nous conclu que cette date était problématique?

Mme Proulx : Dans ce cas-là, sénatrice, des indemnités journalières ont été réclamées pour la période du 5 au 8 avril. Elles ont été demandées et versées. Maintenant que nous disposons du rapport de Deloitte, nous constatons que les employés de la firme ont vérifié les relevés de téléphone cellulaire et de carte de crédit du sénateur Duffy et que celui-ci était à un autre endroit; il n'était pas à Ottawa. Nous lui avons versé des indemnités journalières alors qu'il n'était pas à Ottawa.

Senator Marshall: Deloitte never picked that up, did they?

Jill Anne Joseph, Director, Internal Audit/Strategic Planning, Senate of Canada: They picked it up, but they did not mention it. They only mentioned Miami.

The Chair: Do you have something else to add?

Ms. Proulx: On a point of clarification to Senator Carignan's question earlier.

The Chair: Go right ahead; the clearer, the better.

[Translation]

Ms. Proulx: You asked me if it was a temporary employee. I thought you were talking about April. I just want to clarify which month you were referring to just now.

Senator Carignan: In his letter, he explained that his regular employee was on maternity leave in January 2012 and that the temporary employee prepared the claim. He was explaining the error on the part of an employee who was not used to doing that job.

I wanted to see if, in April 2011, it was his regular employee, the one used to preparing claims.

Ms. Proulx: Okay, in April 2011, it was the regular employee. In January 2012, it was not.

Senator Carignan: Great.

[English]

Senator Cordy: We do have to remember that regardless of who filled out the form, Senator Duffy had to sign every expense form that he would agree with it. We cannot forget that these were not just sent in by a temporary staffer; he actually signed them, as we all sign our own and check them over carefully.

I want to make a few comments. Like Senator Campbell, I am certainly loath to limit the scope of the RCMP investigation. Canadians are justifiably furious. They deserve answers, and the RCMP should not be limited in the scope of their investigation.

In terms of Senator Stewart Olsen's concern that the committee not overstep its bounds, quite honestly, Canadians do not care about the bounds. They do not care about the boundaries.

Senator Stewart Olsen: I do not think we can tell the RCMP what to do. The scope will be —

Senator Cordy: I think we can give them a pretty wide scope. Canadians want answers; Canadians deserve answers. How this came to be that this amount of money was claimed, in what seems

La sénatrice Marshall : Deloitte ne s'en est jamais aperçu, n'est-ce pas?

Jill Anne Joseph, directrice, Vérification interne et Planification stratégique, Sénat du Canada : Ses employés s'en sont aperçus, mais ils ne l'ont pas mentionné. Ils ont signalé seulement l'anomalie liée à Miami.

Le président : Avez-vous quelque chose d'autre à ajouter?

Mme Proulx : J'aimerais clarifier la question que le sénateur Carignan a posée plus tôt.

Le président : Allez-y; plus les choses seront claires, mieux cela vaudra.

[Français]

Mme Proulx : Vous m'avez demandé si c'était une employée temporaire. Je pensais que vous parliez d'avril. Je veux juste clarifier quel mois vous mentionniez tantôt.

Le sénateur Carignan : Dans sa lettre, il expliquait qu'en janvier 2012, son employée régulière était en congé de maternité et que c'est l'employée temporaire qui avait fait la demande. Il expliquait l'erreur par une employée non habituée à faire le travail.

Je voulais voir si, en avril 2011, c'était son employée régulière habituée à faire les demandes.

Mme Proulx : Donc avril 2011, oui, c'était l'employée régulière; janvier 2012, ça ne l'était pas.

Le sénateur Carignan : Parfait.

[Traduction]

La sénatrice Cordy : Nous ne devons pas oublier que, quelle que soit la personne qui a rempli le formulaire, il a fallu que le sénateur Duffy signe chaque formulaire de demande de remboursement de frais pour l'approuver. Nous ne devons pas perdre de vue le fait qu'il ne s'agit pas simplement de formulaires envoyés par une employée; le sénateur a, en fait, signé ces formulaires, comme nous le faisons tous après les avoir soigneusement vérifiés.

Je tiens à formuler quelques observations. Comme le sénateur Campbell, je répugne certainement à restreindre la portée de l'enquête de la GRC. Les Canadiens sont furieux, à juste titre. Ils méritent des réponses, et la portée de l'enquête de la GRC ne devrait pas être limitée.

En ce qui concerne la crainte de la sénatrice Stewart Olsen que le comité outre passe les limites de son mandat, je dirais en toute honnêteté que les Canadiens se fichent des limites.

La sénatrice Stewart Olsen : Je ne crois pas que nous ayons le pouvoir de dire à la GRC quoi faire. La portée sera...

La sénatrice Cordy : Je pense que nous pouvons leur accorder une marge de jeu assez vaste. Les Canadiens veulent des réponses, et ils méritent d'en obtenir. J'estime que les Canadiens méritent de

to be an illegal way, I think Canadians deserve answers. I would not want to be part of any committee that would limit the scope of the RCMP investigation.

The Chair: We do not have any on this side, so Senator Cowan.

Senator Cowan: I just wanted to go back to the point that Senator Furey made earlier, chair, about the language. You and I had a discussion in the chamber today about the differences in the reports. I think your point was that the language about the form being clear and the underlying policies being unambiguous, which was in the Harb and Brazeau reports, was not in this report. You felt that the fact of repayment, you did not need to address that. However, I think Senator Duffy has been reported in the press as saying that he feels he has now been exonerated by the language of the Deloitte report.

If the committee — and I was not part of the discussion earlier — feels that the declaration form is clear and that the language is unambiguous, then, I think after further reflection it might be appropriate to put that language back in the twenty-second report because that will buttress the refusal of the committee to refund the money to Senator Duffy. I think it is appropriate to put that language or similar language back in if the committee feels, as it did in the cases of Senators Harb and Brazeau, that the form was clear and the language was clear.

The Chair: I have Senator Carignan on the list and then I have Senator Furey on the list.

Senator Stewart Olsen, did you want to be on the list as well?

Senator Stewart Olsen: Yes, please. I was just going to respond to Senator Cowan.

The Chair: I will put you both on the list, then. I have Senator Campbell on the list as well.

Go ahead, Senator Carignan.

[Translation]

Senator Carignan: Perhaps in response to Senator Cowan: the file has evolved. First of all, we were dealing with primary versus secondary residence; with the definition of “primary” and “secondary” residence. It is not the same file now. Now we are dealing with a senator being able to claim when he is on Senate business, in the national capital region, within 100 km. He can claim when he is on Senate business.

savoir comment il se fait que cette somme d'argent ait été réclamée d'une manière qui semble illégale. Je ne voudrais pas faire partie de n'importe quel comité qui limiterait la portée de l'enquête de la GRC.

Le président : Il n'y a aucun intervenant de ce côté-ci, donc je cède la parole au sénateur Cowan.

Le sénateur Cowan : Monsieur le président, je voulais simplement revenir sur l'argument que le sénateur Furey a avancé plus tôt, relativement aux termes employés. Vous et moi avons eu une discussion dans la Chambre aujourd'hui à propos des différences observées dans les rapports. Je pense que vous faisiez observer que la clarté du formulaire et l'absence d'ambiguïté des politiques sous-jacentes qui étaient mentionnées dans les rapports portant sur les sénateurs Harb et Brazeau ne l'étaient pas dans le rapport qui nous occupe. Vous aviez le sentiment qu'en raison du remboursement, il n'était pas nécessaire que vous précisiez cela. Toutefois, selon les médias, le sénateur Duffy déclare avoir l'impression d'avoir été innocenté par les termes utilisés dans le rapport de Deloitte.

Si le comité — et je n'ai pas participé à la discussion plus tôt — a l'impression que la déclaration est claire et que les directives sont non ambiguës, je pense, après mûre réflexion, qu'il serait peut-être approprié de l'indiquer de nouveau dans le vingt-deuxième rapport, parce que cela étayerait le refus du comité de rembourser l'argent au sénateur Duffy. J'estime que, si le comité juge, comme il l'a fait dans le cas des sénateurs Harb et Brazeau, que le formulaire et les directives étaient clairs, il convient de réinsérer ces mentions ou des mentions semblables dans le rapport.

Le président : Sur ma liste, il y a le sénateur Carignan, puis le sénateur Furey.

Sénatrice Stewart Olsen, souhaitez-vous que j'ajoute aussi votre nom à la liste?

La sénatrice Stewart Olsen : Oui, s'il vous plaît. J'allais juste répondre au sénateur Cowan.

Le président : Je vais ajouter vos deux noms à la liste alors. Le sénateur Campbell figure aussi sur la liste.

Allez-y, sénateur Carignan.

[Français]

Le sénateur Carignan : Peut-être en réponse au sénateur Cowan : le dossier a évolué. Au début, on avait un dossier de résidence principale versus résidence secondaire, quelle est la définition d'une « résidence principale » et « résidence secondaire ». On n'a plus le même dossier. On a un dossier où un sénateur a le droit de réclamer quand il est en fonction pour le Sénat à l'intérieur de la région de la capitale nationale, dans un rayon de 100 kilomètres, il a le droit de réclamer quand il est fonction pour le Sénat.

Now we are dealing with a senator who submits claims when he is not within 100 km. The GPS was not working properly, I suppose. He is outside the 100 km range and he is submitting claims.

This is no longer about primary or secondary residences. This is about “am I within 100 km of the national capital region and am I conducting business as a senator? Am I, on this day, doing my job as a senator?”

We have some very distressing facts about where he was when he made a claim for the national capital. But he was in Charlottetown. A claim for the national capital; but he was in Florida. A claim for the national capital; but he was somewhere else in the country campaigning in the election.

So we are no longer dealing with the concepts of primary and secondary residence. We are dealing with things that can be checked. We can always argue about the definition, but 97 per cent of senators understand where their primary residence is. You can always say that the rules may or may not be clear. We have three per cent who do not understand. But knowing whether or not you are 100 km from the national capital seems much clearer to me. It raises a lot of questions for me. I am really surprised with the direction the file has taken and that is why I am going to support Senator Smith’s motion.

So I am not sure that looking at the wording and saying that the definition is not clear is relevant when we are dealing with the questions “am I within 100 km of the national capital” and “when I am within 100 km of the national capital, am I conducting business as a senator?”

So forgive me if I have serious doubts. In an election campaign, after the election campaign in May, when the Senate is not sitting and when the cabinet has not met, or even been appointed. The Speech from the Throne was on June 3. I am having real trouble with this. Perhaps you can answer correspondence for a couple of days, say. But 20 days — That is going much too far.

[English]

The Chair: Senator Cowan, you are done, right?

Senator Cowan: If you say so, sir.

The Chair: Okay. Senator Furey.

I do not mind a little back and forth.

Senator Cowan: No, that is fine. I’ll let Senator Furey go ahead and perhaps you could put me on the list.

The Chair: Sure.

Senator Furey: I agree with your last comment in respect of Senator L. Smith’s motion, Senator Carignan, but I disagree with everything that went before that. This report is based on an examination of Senator Duffy’s primary and secondary residence, prepared by Deloitte. The language of the report tabled in the

Maintenant, on a un dossier où on a un sénateur qui réclame alors qu’il est à l’extérieur du rayon de 100 kilomètres. C’est un problème de GPS, je crois. Il est à l’extérieur de la région de 100 kilomètres et il réclame des sommes.

Ce n’est même plus une question de résidence principale ou secondaire, c’est « est-ce que je suis à l’intérieur de 100 kilomètres de la région de la capitale nationale et est-ce que je suis en fonction de sénateur? Est-ce que j’exerce, cette journée, des fonctions de sénateur. »

On a des faits vraiment troublants par rapport à l’endroit où il se trouve lorsqu’il réclame capitale nationale alors qu’il est à Charlottetown, capitale nationale alors qu’il est en Floride, capitale nationale alors qu’il est à l’extérieur, au pays en faisant campagne électorale.

Donc, on n’est plus sur la notion de résidence principale ou secondaire. On est dans quelque chose qui se vérifie. On peut toujours dire que la définition, il y a 97 p. 100 des sénateurs qui ont compris où était leur résidence principale. On peut toujours dire que les règles étaient plus ou moins claires. Il y en a 3 p. 100 qui n’ont pas compris, mais à savoir si tu es à 100 kilomètres de la région de la capitale nationale ou non, cela m’apparaît beaucoup plus clair. C’est ce qui me soulève beaucoup de questions. Je suis vraiment surpris de la nature que prend le dossier et c’est pourquoi je vais appuyer la motion du sénateur Smith.

Donc, de revenir au libellé que la définition n’est pas claire, je ne suis pas sûr que c’est pertinent dans le sens que, « est-ce que je suis à 100 kilomètres de la capitale nationale », un, et deux, « est-ce que quand je suis dans le rayon de 100 kilomètres, est-ce que j’exerce des fonctions de sénateur? »

Donc, je m’excuse, mais moi, en tout cas, j’ai de sérieux doutes. En campagne électorale, après la campagne électorale, au mois de mai, alors que le Sénat ne siège pas, alors que le conseil des ministres n’est même pas convoqué ni même nommé. Le discours du Trône a lieu le 3 juin. J’ai de la misère. Tu peux peut-être répondre à des lettres, quelques-unes, deux jours, supposons, mais 20 jours... Ça va beaucoup plus loin.

[Traduction]

Le président : Sénateur Cowan, vous avez terminé, n’est-ce pas?

Le sénateur Cowan : Si vous le dites, monsieur.

Le président : D’accord. Sénateur Furey.

Je n’ai rien contre les échanges.

Le sénateur Cowan : Non, ça va. Je vais permettre au sénateur Furey d’aller de l’avant, et peut-être pourriez-vous ajouter mon nom à la liste.

Le président : Bien sûr.

Le sénateur Furey : Sénateur Carignan, je suis d’accord avec votre dernière observation concernant la motion du sénateur L. Smith, mais je désapprouve tout ce que vous avez dit avant cela. Le rapport repose sur un examen des résidences principale et secondaire du sénateur Duffy préparé par Deloitte.

chamber does not support us going forward with reporting this to the police. The language has to be strengthened; there is no question about that.

Mr. Chair, I am going to move a series of amendments to the report. One is an amendment to the motion proposed by Senator L. Smith. As we are going to continue discussing this, I think we should put those amendments on the table now and see what people have to say about them.

The first one is, with respect to the motion, if you look at the first sentence, “That the Senate request that the proper authorities examine the matters dealt with in this report and related information,” I propose that we amend, by adding after “information,” “including Senator Duffy’s repayment of \$90,000 to the Government of Canada.” Then the rest of it would continue as is.

The second amendment will be to the actual report in terms of its language. If we look at the report as it was tabled, page 2 —

The Chair: I do not mean to interfere with your train of thought, but we have a motion on the floor and you have made an amendment to that motion.

Senator Furey: Okay. Let us deal with that first.

The Chair: I do not mind if you want to speak to that amendment that you made. I cannot believe I am giving you advice on how this — but you might want to talk about the other amendments without making them, if you want to do that. We can then have general discussion overall. We will see where it all goes and how we feel and maybe call a little break, or whatever.

Senator Furey: Basically, chair, I just wanted to throw it all out since we are going to continue a general discussion, but if you want to handle it by dealing with my amendment to the motion first, then I will come back and propose my amendments to the other parts of the report. How is that?

The Chair: Okay. I think we could do that.

We have an amendment to the motion now on the floor, which is an amendment to include the payment made by Senator Duffy. Is that not correct? Is there any discussion on this matter?

Senator L. Smith: Just a little point. Conceptually, I do not have a problem with that. The reason we put in broad language is because when you start defining in a document what you can evaluate, then you limit — there are two ways of looking at it, Senator Campbell. We wanted to have the broadest possible definition. The idea of having the \$90,000 is not a problem, but

Les termes du rapport déposé au Sénat n’appuient pas notre décision de signaler la situation à la police. Ils doivent être renforcés; cela ne fait aucun doute.

Monsieur le président, je vais proposer une série d’amendements à apporter au rapport. L’un d’eux modifie la motion proposée par le sénateur L. Smith. Comme nous allons poursuivre cette discussion, je pense que nous devrions présenter ces amendements maintenant et écouter ce que les gens ont à dire à leur sujet.

Le premier a trait à la motion. Je propose que la première phrase, « Que le Sénat demande aux autorités compétentes d’examiner les questions faisant l’objet de ce rapport et les renseignements connexes », soit modifiée par adjonction, après le mot « connexes », de ce qui suit : « y compris les 90 000 \$ que le sénateur Duffy a remboursé au gouvernement ». Le reste de la motion demeurerait inchangé.

Le deuxième amendement modifiera les termes du rapport en tant que tel. Si nous examinons la version du rapport qui a été déposée, la page 2...

Le président : Je ne veux pas interrompre le fil de votre pensée, mais nous sommes saisis d’une motion, et vous avez apporté un amendement à celle-ci.

Le sénateur Furey : D’accord. Occupons-nous de cela d’abord.

Le président : Je ne vois pas d’objection à ce que vous parliez de l’amendement que vous avez proposé. Je n’arrive pas à croire que je suis en train de vous donner des conseils sur la façon dont ce... mais vous devriez peut-être parler des autres amendements sans les proposer. Ensuite, nous pourrions avoir une discussion générale. Nous verrons où tout cela nous mènera et comment nous nous sentirons, et peut-être pourrions-nous alors faire une petite pause, ou peu importe.

Le sénateur Furey : Essentiellement, monsieur le président, je souhaitais tout exposer d’un seul coup, étant donné que nous allons continuer d’avoir une discussion générale. Toutefois, si vous voulez qu’on commence par s’occuper de la motion, je proposerai les amendements que je veux apporter aux autres parties du rapport plus tard. Qu’en pensez-vous?

Le président : D’accord. Je pense que nous pourrions procéder ainsi.

Donc, un amendement à la motion dont nous sommes saisis a été proposé, et il vise à inclure le paiement fait par le sénateur Duffy. N’est-ce pas exact? Quelqu’un souhaite-t-il débattre de cette question?

Le sénateur L. Smith : J’ai seulement une petite observation à formuler. D’un point de vue conceptuel, cet amendement ne pose pas de problème. Il y a deux façons d’envisager la chose, sénateur Campbell — nous sommes restés généraux parce que, lorsqu’on commence à définir ce qu’on peut évaluer dans un document, on restreint l’étude. Nous souhaitons que la définition soit aussi

maybe you might risk that you are starting to limit it. If you put in two or three things, what about the fourth, the fifth and the sixth?

Senator Furey: You make a good point, but that is why I used the language “including.”

Senator L. Smith: Conceptually, I do not have a problem with this.

The Chair: I will defer to the Speaker, Senator Kinsella.

Senator Kinsella: Through you, chair, to Senator Furey. Your amendment would come after the word “information,” so that “The Senate requests that the proper authorities examine the matters dealt with in this report and related information, including”

Senator Furey: Yes.

Senator Kinsella: That is where it fits in. It seems to me that covers Senator L. Smith’s —

Senator Furey: Yes.

The Chair: Anybody else?

Senator Marshall: I have another question.

The Chair: I have you on the list. I am dealing with the amendment, so I will just go back to the same speaker’s list, and if you do not want to speak to the amendment, then I will allow you to speak to the main motion as well as the amendment.

Senator Stewart Olsen: Senator Furey, just to support what you are doing, I think I am fully supportive. I think in light of the recent information, things that have come to our attention and the fact-finding that we did, I am fine with strengthening the report and certainly having a look at the amendments that you are going to be proposing to go forward.

Senator Furey: Thank you.

Senator Campbell: I want to go back to these reports. All of the senators involved are all hanging their hats on the Deloitte audit report. I think we should realize that audits are for information, and information to the committee or whoever contracted them to do the work. For some reason, everyone is hanging their hats on the Deloitte audit. We found no discrepancies with what a “residence” was. We thought that the evidence did not support it, and that is what we stated.

Now, I know this will seem a little strange, but in the case of Senator Duffy, this was, in fact, different; before we knew about the payment, it was in fact different. We are all saying, “Well, he stepped up; he made the payment.” When we look at that report,

générale que possible. L’idée d’examiner le paiement de 90 000 \$ n’est pas problématique en soi, mais on risque peut-être de limiter ainsi l’examen. Si l’on mentionne deux ou trois choses, que fait-on de la quatrième, cinquième ou sixième chose?

Le sénateur Furey : L’argument que vous faites valoir est pertinent, mais c’est la raison pour laquelle j’ai employé l’expression « y compris ».

Le sénateur L. Smith : Conceptuellement, votre amendement ne me pose pas de problème.

Le président : Je vais m’en remettre à notre président, le sénateur Kinsella.

Le sénateur Kinsella : Je m’adresse au sénateur Furey par votre entremise, monsieur le président. Votre amendement suivrait le mot « connexes ». Donc, la motion dirait ce qui suit : « Que le Sénat demande aux autorités compétentes d’examiner les questions faisant l’objet de ce rapport et les renseignements connexes, y compris... »

Le sénateur Furey : Oui.

Le sénateur Kinsella : C’est là que votre amendement s’insère. Il me semble que cela traite de ce que le sénateur L. Smith...

Le sénateur Furey : Oui.

Le président : Quelqu’un d’autre souhaite-t-il intervenir?

La sénatrice Marshall : J’ai une autre question à poser.

Le président : Vous figurez sur ma liste. Je m’occupe de l’amendement en ce moment. Par conséquent, je vais reprendre la même liste d’intervenants et, si vous ne voulez pas parler de l’amendement, je vais vous autoriser à parler aussi de la motion principale.

La sénatrice Stewart Olsen : Sénateur Furey, pour ce que vous faites, je vous appuie sans réserve. L’information que nous venons de recevoir et l’étude que nous avons menée ont attiré notre attention sur certains éléments. Je veux bien que le rapport soit renforcé et je suis certainement d’accord pour examiner les amendements que vous proposerez pour faire avancer les choses.

Le sénateur Furey : Merci.

Le sénateur Campbell : Je veux revenir aux rapports. Tous les sénateurs concernés s’en remettent à celui de Deloitte. Nous devons comprendre que les vérifications servent à fournir de l’information au comité ou à quiconque a demandé qu’elles soient effectuées. Pour une raison ou une autre, tout le monde se fie à celle de Deloitte. Nous n’avons trouvé aucune contradiction par rapport à ce que nous entendons par « résidence ». Nous pensions que les éléments de preuve n’allaient pas dans ce sens, et c’est ce que nous avons affirmé.

En fait, et je sais que cela semblera un peu étrange, dans le cas du sénateur Duffy, la situation était différente avant que nous soyons au courant du paiement. Nous disons tous : « Eh bien, il a pris les devants et fait le paiement. » Le rapport soulève des

I know that there are questions about how it came to that, but if you look at the consequence of events, you can see that there was a difference.

This idea that the audit of Deloitte is the be-all and end-all, we have got to get over that and past that. It is just one piece of evidence that comes in there when we consider it, and we keep throwing it out back there again and it gets all muddled up.

An Hon. Senator: We are past that.

Senator Campbell: No, we are not past that; we were just talking about it yet again — that is why I asked the question.

That is just my comment on the reports.

Senator Marshall: What was the maximum living allowance that could be claimed from April 2011 to March 2012?

Ms. Proulx: At the time, it was \$20,000, and senators were able to charge to the unused portion of the miscellaneous expenditure account up to \$25,000.

Senator Marshall: What would be the max that they used up? So it could be as high as \$25,000.

Ms. Proulx: It could have gone to \$25,000, and then that was reduced to \$22,000.

Senator Tardif: I have a point of clarification. Having suggested that the words “the proper authorities” in the motion by Senator L. Smith be changed to “the RCMP,” has that been retained as a suggestion?

The Chair: We could. The reason we used “proper authorities” is because there is some precedent to that. I think it is obvious. I think, if you do not mind, we will leave it there; I think everyone knows what it means. We will have a full discussion about this in the Senate, I am sure.

Does anybody else want to speak to the amendment?

There is a question on the amendment. Mr. Clerk, would you like to read the amendment and we will go to the vote?

Mr. O'Brien: Honourable senators, it was moved by Senator Furey to add the following after the words “related information”: “including Senator Duffy’s repayment of \$90,000 to the Government of Canada.”

The Chair: All agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Unanimous?

Hon. Senators: Unanimous.

The Chair: Now we will go to the main motion. If there is no further discussion, I will call for the question.

questions sur ce qui a mené à cela, mais si nous regardons la suite des événements, nous constatons que la situation était différente.

Nous devons arrêter de penser que la vérification de Deloitte répond à tout. Il est temps que nous passions à autre chose. Il ne s’agit en fait que d’un seul élément de preuve parmi d’autres, et nous y revenons sans cesse jusqu’à ce que tout devienne embrouillé.

Une voix : Nous avons passé à autre chose.

Le sénateur Campbell : Non, nous en sommes encore là; nous venons tout juste d’en parler encore une fois — c’est la raison pour laquelle j’ai posé la question.

C’est ce que j’avais à dire à propos des rapports.

La sénatrice Marshall : Quelle était l’indemnité de subsistance maximale qui pouvait être réclamée d’avril 2011 à mars 2012?

Mme Proulx : Elle était de 20 000 \$ à l’époque, et les sénateurs pouvaient imputer jusqu’à 25 000 \$ à la partie non utilisée du compte des dépenses diverses.

La sénatrice Marshall : Quel est le montant maximal qu’ils ont utilisé? Il pouvait donc aller jusqu’à 25 000 \$.

Mme Proulx : Il aurait pu atteindre 25 000 \$, ce qui a ensuite été réduit à 22 000 \$.

La sénatrice Tardif : J’aimerais obtenir une précision. On a proposé de remplacer l’expression « autorités compétentes » par « la GRC » dans la motion du sénateur L. Smith. A-t-on retenu cette proposition?

Le président : Nous pourrions le faire. Nous avons employé « autorités compétentes » à cause d’un précédent. Je pense que c’est évident. Si vous n’y voyez pas d’objection, je crois que nous continuerons d’utiliser cette expression. À mon avis, tout le monde sait ce que cela signifie. Nous aurons sûrement une discussion approfondie à ce sujet au Sénat.

Quelqu’un d’autre a un commentaire à propos de l’amendement?

Nous allons le mettre aux voix. Monsieur le greffier, voulez-vous le lire? Nous allons ensuite voter.

M. O'Brien : Mesdames et messieurs les sénateurs, il est proposé par le sénateur Furey d’ajouter ce qui suit après l’expression « renseignements connexes » : « incluant le remboursement de 90 000 \$ du sénateur Duffy au gouvernement du Canada ».

Le président : Est-ce que tout le monde est d’accord?

Des voix : D’accord.

Le président : À l’unanimité?

Des voix : À l’unanimité.

Le président : Nous allons maintenant passer à la motion principale. Si personne n’a rien à ajouter, je vais la mettre aux voix.

Senator Cowan: I think Senator Furey said he had additional amendments to make.

The Chair: I thought they were to the report, so we will deal with that was a separate issue. We are going back to the main motion, and then I am sure you have other motions, Senator Furey, and we will get to talk about them, too.

Let us go to the main motion. All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Any opposed?

Unanimous. The motion carries.

Senator Furey, you had other amendments to make — or motions to make.

Senator Furey: I actually wanted to move three amendments to the twenty-second report. You talked about taking a five-minute break. Would this be an appropriate time, so I can try to get the wording of this reduced?

The Chair: We might have some discussions, as well, Senator Furey.

Senator Furey: Absolutely.

The Chair: I will ask for a 15-minute break, if that is okay, colleagues. It is five to the hour. Why do we not reconvene at ten after? Do not be late.

(The committee suspended.)

(The committee resumed.)

The Chair: Honourable senators, Senator Furey has some amendments in light of the new information we heard about the actual payment, which followed our report. We have had some discussion on perhaps putting some of the items back into the report that we had taken out in consideration of Senator Duffy making full payment of his Ottawa expenses. I would like to note that he has made full payment of his Ottawa expenses in that time period of 18 months.

Senator Furey, if you could just go through what you want to put in versus what was there before and explain it to committee members, we will go from there and be fine.

Senator Furey: I have two amendments that I would like to make to the report.

The Chair: To the report itself.

Senator Furey: Yes.

The Chair: This might be a good process for the media to see.

Senator Furey: At page 2 of the report, the last paragraph says:

Le sénateur Cowan : Je crois que le sénateur Furey a dit qu'il avait d'autres modifications à proposer.

Le président : Je pensais qu'elles concernaient le rapport, et nous allons donc les traiter de façon distincte. Revenons à la motion principale. Je suis certain que vous en avez d'autres à présenter, sénateur Furey, et nous pourrions ensuite en discuter.

Donc, pour ce qui est de la motion principale. Tous ceux qui sont pour.

Des voix : D'accord.

Le président : Tous ceux qui sont contre?

La motion est adoptée à l'unanimité.

Sénateur Furey, vous vouliez présenter d'autres modifications — ou motions.

Le sénateur Furey : En fait, je voulais proposer trois modifications au vingt-deuxième rapport. Vous avez parlé de faire une pause de cinq minutes. Est-ce que le moment serait approprié? Je pourrais en profiter pour essayer de resserrer le texte.

Le président : Il se pourrait que nous devions également en discuter, sénateur Furey.

Le sénateur Furey : En effet.

Le président : Chers collègues, si cela vous convient, je propose de faire une pause de 15 minutes. Il est 9 h 55. Nous pourrions reprendre la séance à 10 h 10. Ne soyez pas en retard.

(La séance est suspendue.)

(La séance reprend.)

Le président : Chers collègues, le sénateur Furey veut proposer certaines modifications à la suite des nouveaux renseignements dont on nous a fait part concernant le paiement, qui a été effectué après la rédaction du rapport. Nous avons discuté de la possibilité d'y réintroduire certains points que nous avons enlevés par égard au fait que le sénateur Duffy devait s'acquitter entièrement des dépenses qu'il a engagées à Ottawa. J'aimerais noter qu'il a remboursé toute la somme qu'il a utilisée au cours de la période de 18 mois dont il est question.

Sénateur Furey, pourriez-vous nous donner la nouvelle version du texte et sa justification? Ensuite, nous procéderons.

Le sénateur Furey : J'aimerais apporter deux modifications au rapport.

Le président : Au rapport proprement dit.

Le sénateur Furey : Oui.

Le président : Il pourrait être bon que les médias prennent connaissance de cette démarche.

Le sénateur Furey : À la page 2 du rapport, au-dessus du dernier paragraphe, on peut lire :

Your Committee acknowledges Deloitte's finding that criteria for determining primary residence are lacking and this is being addressed by your Committee.

I would add after that:

However, to claim living expenses in the National Capital Region, any residence owned or rented by a senator must be a secondary residence for use by the senator while in the NCR for Senate business. Your Subcommittee considers this language to be unambiguous and, plainly, if a senator resides primarily in the NCR, he or she should not be claiming living expenses for the NCR.

At page 3, before it says "Your Committee therefore recommends," I would add:

It is therefore the conclusion of the Subcommittee that based on the evidence presented in the examination report, while recognizing that Senator Duffy owns a residence in P.E.I. and spends considerable time there, his continued presence at his Ottawa residence over the years does not support such a declaration and is, therefore, contrary to the plain meaning of the word "primary" and to the purpose and intent of the provisions of the Living Allowance in the NCR.

Senator Carignan: Could you read slowly because the interpretation is not working properly?

Senator Furey: I apologize, Senator Carignan.

The Chair: Is the interpretation not working or can they not keep up? Okay. They cannot keep up.

Senator Furey: Are you good until page 3? Before it says "Your Committee therefore recommends," I would add the paragraph:

It is therefore the conclusion of this Subcommittee that based on the evidence presented in the examination report, while recognizing that Senator Duffy owns a residence in P.E.I. and spends considerable time there, his continued presence at his Ottawa residence over the years does not support such a declaration and is contrary to the plain meaning of the word "primary" and to the purpose and intent of the provisions of the Living Allowance in the NCR.

The Chair: That is it?

Senator Furey: That is it.

The Chair: Discussion?

Senator Comeau: Senator Furey, could you explain? You are saying that it is therefore the conclusion of the subcommittee. We are no longer a subcommittee. The subcommittee members were you, Senator Tkachuk and Senator Stewart Olsen.

Le comité convient avec Deloitte qu'il n'existe pas de critère de détermination de la résidence principale. Cette question est actuellement examinée par le comité.

J'ajouterais ensuite :

Par contre, pour qu'un sénateur puisse demander l'indemnité de subsistance dans la région de la capitale nationale, la résidence qu'il possède ou qu'il loue doit être une résidence secondaire qu'il occupe lorsqu'il se trouve dans la RCN dans l'exercice de ses fonctions de sénateur. Votre sous-comité estime qu'il n'y a là aucune ambiguïté et que, si la résidence principale d'un sénateur est dans la RCN, il n'a clairement pas droit à l'indemnité de subsistance dans la RCN.

À la page 3, avant les mots « Par conséquent, votre comité recommande », j'ajouterais :

Le sous-comité conclut donc qu'à la lumière des éléments de preuve présentés dans le rapport d'examen, tout en reconnaissant que le sénateur Duffy est propriétaire d'une résidence à l'Île-du-Prince-Édouard et qu'il y passe beaucoup de temps, sa présence continue à sa résidence d'Ottawa au fil des années n'appuie pas sa déclaration et est contraire au sens propre du mot « principal » ainsi qu'à la raison d'être de l'indemnité de subsistance dans la RCN.

Le sénateur Carignan : Pouvez-vous lire lentement, car l'interprétation n'est pas bien claire?

Le sénateur Furey : Excusez-moi, sénateur Carignan.

Le président : Vous n'entendez pas, ou bien est-ce les interprètes qui n'arrivent pas à suivre? Je vois. Ils n'arrivent pas à suivre.

Le sénateur Furey : Avez-vous compris jusqu'au passage de la page 3? Avant les mots « Par conséquent, votre comité recommande », j'ajouterais le paragraphe suivant :

Le sous-comité conclut donc qu'à la lumière des éléments de preuve présentés dans le rapport d'examen, tout en reconnaissant que le sénateur Duffy est propriétaire d'une résidence à l'Île-du-Prince-Édouard et qu'il y passe beaucoup de temps, sa présence continue à sa résidence d'Ottawa au fil des années n'appuie pas sa déclaration et est contraire au sens propre du mot « principal » ainsi qu'à la raison d'être de l'indemnité de subsistance dans la RCN.

Le président : Est-ce là tout le passage?

Le sénateur Furey : Oui.

Le président : Quelqu'un a-t-il des commentaires?

Le sénateur Comeau : Sénateur Furey, pouvez-vous expliquer pourquoi vous dites qu'il s'agit d'une conclusion tirée par le sous-comité? Nous n'en sommes plus un. Il était formé de vous, du sénateur Tkachuk et de la sénatrice Stewart Olsen.

Senator Furey: I am sorry; I was reading from a different version. That should be “committee”; my apologies. Thank you, Senator Comeau; you are right.

The Chair: We have clarified that. It is this committee we are talking about.

Are there any other questions? Do we have a copy of that, Senator Furey?

Senator Furey: I can get it for you. I can give it to the clerk of the committee when we are through.

The Chair: We have two sections that we are talking about. Why do we not do one at a time and agree. Read slowly and let us just redo it one more time so that we are all clear. Is that okay, colleagues?

Senator Furey: At page 2, the last paragraph of the report says:

Your Committee acknowledges Deloitte’s finding that criteria for determining primary residence are lacking and this is being addressed by your Committee.

I suggest adding:

However, to claim living expenses in the NCR, any residence owned or rented by a senator must be a secondary residence for use by the senator while in the NCR for Senate business. Your Committee considers this language to be unambiguous and, plainly, if a senator resides primarily in the NCR, he or she should not be claiming living expenses for the NCR.

The Chair: Okay, are we good? All agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Senator Furey: The second one, chair, if you go to page 3 of the report, at the end of the first paragraph and before the sentence “Your committee therefore recommends,” add the following:

It is therefore the conclusion of this Committee that based on the evidence presented in the examination report, while recognizing that Senator Duffy owns a residence in P.E.I. and spends considerable time there, his continued presence at his Ottawa residence over the years does not support such a declaration and is, therefore, contrary to the plain meaning of the word “primary” and to the purpose and intent of the provisions of Living Allowance in the NCR.

The Chair: Questions?

Senator Stewart Olsen: Mr. Patrice, what is your feeling on the last amendment that was moved? I am fine with it; I just want to make sure that legally we are okay.

Le sénateur Furey : Je suis désolé. J’ai lu une autre version. Il s’agit du « comité »; toutes mes excuses. Merci, sénateur Comeau; vous avez raison.

Le président : Nous avons éclairci ce point. On parle de notre comité.

Y a-t-il d’autres questions? En avons-nous une copie, sénateur Furey?

Le sénateur Furey : Je peux vous en procurer une. Je vais remettre le document au greffier quand nous aurons terminé.

Le président : Nous parlons de deux passages. Je propose d’examiner un à la fois et de voter. Veuillez les relire lentement encore une fois pour que ce soit clair pour tout le monde. Est-ce que cela vous va, chers collègues?

Le sénateur Furey : À la page 2 du rapport, on peut lire ce qui suit au-dessus du dernier paragraphe :

Le comité convient avec Deloitte qu’il n’existe pas de critère de détermination de la résidence principale. Cette question est actuellement examinée par le comité.

Je propose d’ajouter :

Par contre, pour qu’un sénateur puisse demander l’indemnité de subsistance dans la RCN, la résidence qu’il possède ou qu’il loue doit être une résidence secondaire qu’il occupe lorsqu’il se trouve dans la RCN dans l’exercice de ses fonctions de sénateur. Votre comité estime qu’il n’y a là aucune ambiguïté et que, si la résidence principale d’un sénateur est dans la RCN, il n’a clairement pas droit à l’indemnité de subsistance dans la RCN.

Le président : Voilà, sommes-nous d’accord?

Des voix : Oui.

Le président : La modification est adoptée.

Le sénateur Furey : Pour ce qui est de la deuxième, monsieur le président, à la page 3 du rapport, à la fin du premier paragraphe et avant la phrase « Par conséquent, votre comité recommande », j’ajouterais ce qui suit :

Le comité conclut donc qu’à la lumière des éléments de preuve présentés dans le rapport d’examen, tout en reconnaissant que le sénateur Duffy est propriétaire d’une résidence à l’Île-du-Prince-Édouard et qu’il y passe beaucoup de temps, sa présence continue à sa résidence d’Ottawa au fil des années n’appuie pas sa déclaration et est contraire au sens propre du mot « principal » ainsi qu’à la raison d’être de l’indemnité de subsistance dans la RCN.

Le président : Y a-t-il des questions?

La sénatrice Stewart Olsen : Monsieur Patrice, que pensez-vous de la dernière modification qui a été adoptée? Elle me convient, mais je veux juste m’assurer qu’elle est correcte sur le plan légal.

Senator Cowan: It is basically the same wording as in the Harb and Brazeau reports.

Senator Stewart Olsen: I just want to make sure.

Senator Carignan: We have a confidential version. Is this the same as we have seen?

Mr. Patrice: It is not the same, senator.

Yes, it is consistent with the other two reports that have been presented.

Senator Stewart Olsen: Great, thank you very much.

Senator Comeau: As to the question of primary residence, I would have to go back, but we did pass a report today in the Senate that basically changes the wording of those kinds of accommodations. Does the wording “primary residence” still form a part of our — based on what was passed today?

Senator Furey: The changes that were made today would have been on a go-forward basis. This pertains to what was in existence at the time of the report.

Senator Comeau: We are not passing something. This is a brand new report that we are doing.

Senator Furey: Yes, but the language is consistent with the rules that were in effect when the evidence for this report was gathered, not with the new language.

Senator Comeau: Okay.

The Chair: Are we good? Do we have any more questions on the second paragraph? If not, all agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Thank you, Senator Furey.

Now we will need a motion to report, as amended. I need a motion to report. Senator Marshall?

Senator Marshall: No, I want to ask a question before I move a motion. Are we going to amend the report to take into consideration what we decided here tonight with regard to referring Senator Duffy’s expenses to the proper authorities, or are we just —

The Chair: We have done that.

Senator Marshall: It is already in there, is it?

The Chair: It is in there.

Senator Marshall: It is in there. Okay.

The Chair: I need a motion to report.

Thank you, Senator Marshall, Senator Munson.

All in favour?

Le sénateur Cowan : Il s’agit essentiellement de la même formulation que celle utilisée dans le rapport sur M. Harb et celui sur M. Brazeau.

La sénatrice Stewart Olsen : Je veux simplement m’assurer que tout est en ordre.

Le sénateur Carignan : Nous avons une version confidentielle. Est-ce la même que celle que nous avons vue?

M. Patrice : Ce n’est pas la même, sénateur.

Oui, elle correspond aux deux autres rapports que nous avons présentés.

La sénatrice Stewart Olsen : Très bien, merci beaucoup.

Le sénateur Comeau : Pour ce qui est de la question de la résidence principale, je vais devoir vérifier, mais le Sénat a adopté aujourd’hui un rapport qui modifie le terme employé pour désigner ce genre de logements. Par conséquent, devons-nous encore utiliser l’expression « résidence principale »?

Le sénateur Furey : Les modifications apportées aujourd’hui ne sont probablement pas rétrospectives. Dans ce cas-ci, il faut tenir compte des termes employés au moment où le rapport a été rédigé.

Le sénateur Comeau : Nous n’adoptons rien. Nous travaillons plutôt sur un tout nouveau rapport.

Le sénateur Furey : Oui, mais les termes sont ceux utilisés dans les règles qui étaient en vigueur quand les données du rapport ont été recueillies. Ce ne sont pas les nouveaux.

Le sénateur Comeau : Je vois.

Le président : Est-ce que tout a été dit? Avons-nous d’autres questions sur le deuxième paragraphe? Sinon, êtes-vous tous d’accord?

Des voix : D’accord.

Le président : La modification est adoptée. Merci, sénateur Furey.

Il nous faut maintenant une motion concernant le rapport, tel qu’il a été modifié. Sénatrice Marshall?

La sénatrice Marshall : Non, je veux d’abord poser une question. Allons-nous modifier le rapport pour tenir compte de ce qui a été décidé ce soir à propos du renvoi des documents sur les dépenses du sénateur Duffy aux autorités compétentes, ou allons-nous seulement...

Le président : Nous l’avons fait.

La sénatrice Marshall : Il en est déjà question?

Le président : C’est dans le rapport.

La sénatrice Marshall : C’est dans le rapport. Très bien.

Le président : J’ai besoin d’une motion concernant le rapport.

Merci, sénatrice Marshall, sénateur Munson.

Tous ceux qui sont pour.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, June 6, 2013

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 8:03 a.m. in public to consider administrative matters, and in camera to consider other matters.

Senator David Tkachuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: We have three items on the public portion of the meeting, so I need a motion to adopt the minutes and proceedings of April 25 and May 28, the public portions.

Senator Stewart Olsen: I so move.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Adopted.

Report of the Subcommittee on Budget and International Travel, Senator Comeau.

Senator Comeau: Honourable senators, I am pleased to present the thirty-fourth report of the Subcommittee on the Review of Committee Budgets and International Travel, which deals with a budget request for the Human Rights Committee for funds to print additional copies of the youth guide and parents' guide from the committee's study of cyberbullying.

Your committee was pleased to hear from Senator Jaffer that the Human Rights Committee promotes electronic access to these documents and they are also very much aware of Internal Economy's paper reduction strategy. Indeed, we were informed that a number of school boards have in fact included links to their guides on their own websites.

That being said, there continues to be a demand for hard copies of these guides, especially from students and teachers. Senator Jaffer assured us that copies of the guides would be printed on demand rather than having large stocks of printed documents kept in anticipation of future requests.

The level of interest in these guides is clearly a good news story that reflects very well on the Senate and the work of its committees. Therefore, your subcommittee strongly supports approval of this budget application. I move adoption of the thirty-fourth report.

The Chair: Discussion?

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 6 juin 2013

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 8 h 3, en public, pour étudier des questions administratives et à huis clos pour étudier d'autres questions.

Le sénateur David Tkachuk (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Trois points sont à l'ordre du jour pour la portion publique de la réunion; j'ai donc besoin d'une motion pour l'adoption des procès-verbaux de la partie publique des réunions du 25 avril et du 28 mai 2013.

La sénatrice Stewart Olsen : J'en fais la proposition.

Le président : Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Sénateur Comeau, au sujet du rapport du Sous-comité d'examen des budgets des comités et des voyages à l'étranger.

Le sénateur Comeau : Honorables sénateurs, je suis heureux de présenter le 34^e rapport du Sous-comité d'examen des budgets des comités et des voyages à l'étranger, qui traite d'une demande de budget du Comité des droits de la personne pour l'obtention de fonds pour l'impression d'exemplaires supplémentaires du guide des jeunes et du guide des parents préparés dans le cadre de l'étude du comité sur la cyberintimidation.

Votre comité est heureux d'avoir été informé par la sénatrice Jaffer que le Comité des droits de la personne fait la promotion de l'accès électronique aux documents et qu'il est très au courant de la stratégie de réduction du papier du Comité de la régie interne. En effet, on nous a informés qu'un certain nombre de commissions scolaires ont mis des liens vers ces guides sur leurs propres sites web.

Cela dit, il y a toujours une demande pour des exemplaires des guides en version papier, particulièrement chez les élèves et les enseignants. La sénatrice Jaffer nous a assuré que des exemplaires seraient imprimés sur demande et que l'on ne constituerait pas un important stock des documents en prévision de demandes ultérieures.

L'intérêt pour ces guides est manifestement une bonne nouvelle qui rejaille sur le Sénat et les travaux de ses comités. Par conséquent, le sous-comité est très favorable à l'approbation de cette demande de budget. Je propose l'adoption du 34^e rapport.

Le président : Des commentaires?

Senator Stewart Olsen: Senator, am I correct in saying this money comes out of the committee funds that are already budgeted for?

Senator Comeau: Correct.

Senator Stewart Olsen: It is just a reorganization of committee funds?

Senator Comeau: Yes.

Senator Stewart Olsen: A reallocation?

Senator Comeau: No. This would be a request for new funding to be added to the budget, but the committee has not spent its full budget allocation yet. There are funds available for this added request.

Senator Stewart Olsen: So it is for new money but the committee has money left over in its budget, is that it?

Senator Comeau: I would have to ask. I could ask Ms. Lank at what point the committee's budget is at now, but this is a request for new funding.

Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate, Senate of Canada: Senator Stewart Olsen, to clarify, this is indeed a new budget request for the cyberbullying study. This is their first budget request for this fiscal year. It, of course, comes out of the overall envelope for Senate committees, but they do not have the authority to move money from other studies or from other budget into this. This is a \$5,000 budget specifically for printing these guides. We are still very well below the total budget envelope. There are still plenty of funds available for committees, but this is a new budget application for this committee for this study.

Senator Marshall: But it is for the increase in demand for the addendums to the report, is it not?

Ms. Lank: Exactly, Senator Marshall; that is right.

Senator Cordy: On that point, we were quite pleased to hear the number of people who wanted the report. I think that is a very positive thing.

Senator Comeau, I am not sure if you mentioned this or not, but they are not printing the \$5,000 worth at one time. They will be printing them on demand, as they need them, so there will not be copies sitting on a shelf somewhere.

The Chair: Budget inventory.

Senator Cordy: Budget inventory; that is exactly right. Thank you, chair.

The Chair: If there is no further discussion, we have a motion on the floor. All in favour?

La sénatrice Stewart Olsen : Sénateur, ai-je raison de dire que cet argent provient de fonds déjà prévus dans le budget du comité?

Le sénateur Comeau : C'est exact.

La sénatrice Stewart Olsen : Est-ce simplement une réorganisation des fonds du comité?

Le sénateur Comeau : Oui.

La sénatrice Stewart Olsen : Une réaffectation?

Le sénateur Comeau : Non. Ce serait une demande d'un nouveau financement qui s'ajouterait au budget actuel, mais le comité n'a pas encore dépensé tous ses crédits budgétaires. Il y a des fonds pour cette demande supplémentaire.

La sénatrice Stewart Olsen : Donc, il s'agit d'une demande de nouveaux fonds, mais le comité a encore des fonds dans son budget, c'est cela?

Le sénateur Comeau : Il faudrait que je m'informe. Je pourrais m'informer auprès de Mme Lank pour savoir où nous en sommes actuellement par rapport au budget du comité, mais il s'agit d'une demande de nouveaux fonds.

Heather Lank, greffière principale, Direction des comités, Sénat du Canada : À titre de précision, sénatrice Stewart Olsen, il s'agit en effet d'une nouvelle demande de budget pour l'étude sur la cyberintimidation. Il s'agit de la première demande de budget pour l'exercice en cours. Bien entendu, cela provient de l'enveloppe globale des comités du Sénat, mais le comité n'est pas autorisé à transférer des fonds provenant d'autres études ou d'autres budgets pour les utiliser à cette fin. Il s'agit d'un budget de 5 000 \$ réservé à l'impression de ces guides. Nous sommes toujours bien en deçà de l'enveloppe budgétaire globale. Il reste encore beaucoup de fonds pour les comités, mais il est question d'une nouvelle demande de budget que présente le comité pour cette étude précise.

La sénatrice Marshall : Toutefois, cela concerne l'augmentation de la demande pour les annexes du rapport, n'est-ce pas?

Mme Lank : Tout à fait, sénatrice Marshall; c'est exact.

La sénatrice Cordy : À ce sujet, nous sommes très heureux de savoir combien de personnes veulent avoir le rapport. Je pense que c'est très positif.

Sénateur Comeau, je ne suis pas certaine si vous l'avez mentionné ou non, mais on n'imprime pas en une seule fois des documents pour la valeur totale de 5 000 \$. Les documents seront imprimés sur demande, au besoin; par conséquent, on ne conservera pas d'exemplaires sur une tablette, quelque part.

Le président : Le stock relatif au budget.

La sénatrice Cordy : Le stock relatif au budget, exactement. Merci, monsieur le président.

Le président : S'il n'y a pas d'autre commentaire, nous sommes saisis d'une motion. Tous ceux qui sont pour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: That is it, Senator Comeau?

We are going to Item No. 3, then, the IPU. We have Eric Janse here and Jeremy LeBlanc to talk about the decision made at the JIC meeting not to fund the membership in the IPU. The JIC made an allocation — I think it was a little over \$60,000 — for them to continue their work until the two sides, the board in the house and in the Senate, made a decision on our end result, which is, over a number of years, our withdrawal from the IPU.

With that, Mr. Janse will brief us on what happened on the other side at the board level and then he will brief us with some of the other information we got. Then we have a number of decisions to make. Our options are to confirm the decision, to send it back — I cannot remember the third one, but you will brief us on that; that is why you are here.

Please proceed, Mr. Janse.

Eric Janse, Clerk Assistant and Director General, International and Interparliamentary Affairs Directorate, Senate of Canada: Thank you very much, Mr. Chair.

For some time now, the Joint Interparliamentary Counsel has been concerned with the high level of contributions paid by certain multilateral associations to which the Parliament of Canada belongs. This concern grew when, as part of the expenditure review exercise undertaken by the Senate and the House of Commons, the budget for parliamentary associations was reduced by 20 per cent. As the level of contributions has remained largely static, the fund for activities of associations has, therefore, been reduced.

As outlined in the letter the JIC co-chair sent to the chairs of both Internal Economy committees that you have before you, the JIC came to the conclusion that the \$400,000 of membership fees required to belong to the Inter-Parliamentary Union was too high, and is recommending to both boards that the Parliament of Canada cease its membership in that association.

To quote that letter:

[*Translation*]

The JIC is of the view that the funds expended to pay international contributions to the IPU Secretariat could be better used to finance the participation of Canadian parliamentarians in the priority activities of other associations.

[*English*]

You also have before you a letter from the president of the IPU that was sent to both Speakers responding to the possibility of Canada withdrawing from the IPU. The letter makes reference to

Des voix : D'accord.

Le président : Est-ce tout, sénateur Comeau?

Dans ce cas, nous passons au point n° 3, l'UIP. MM. Eric Janse et Jeremy LeBlanc sont ici pour parler de la décision qui a été prise lors de la réunion du CIM de ne pas payer les frais d'adhésion à l'UIP. Le CIM a accordé un montant — je pense que c'était un peu plus de 60 000 \$ — pour que ces gens puissent poursuivre leur travail jusqu'à ce que les deux côtés, c'est-à-dire les comités de régie interne de la Chambre et du Sénat, aient pris une décision quant au résultat ultime, qui est, dans un certain nombre d'années, notre retrait de l'UIP.

Cela dit, M. Janse va nous mettre à jour sur ce qui s'est produit de l'autre côté, au Bureau de régie interne, puis il nous parlera de certains autres renseignements que nous avons obtenus. Ensuite, nous aurons un certain nombre de décisions à prendre. Nos options sont de confirmer la décision, de la renvoyer... je ne me souviens pas de la troisième, mais vous allez nous renseigner à ce sujet; c'est la raison d'être de votre présence ici.

Monsieur Janse, allez-y, s'il vous plaît.

Eric Janse, sous-greffier et directeur général, Direction des affaires internationales et interparlementaires, Sénat du Canada : Merci beaucoup, monsieur le président.

Depuis plusieurs années, le Conseil interparlementaire mixte s'inquiète du montant élevé des cotisations versées à l'échelle internationale par certaines associations multilatérales dont le Parlement du Canada fait partie. Cette inquiétude s'est accrue lorsque, dans le cadre de l'examen des dépenses entrepris par le Sénat et la Chambre des communes, le budget accordé pour les associations parlementaires a été réduit de 20 p. 100. Étant donné que le montant des cotisations versées est resté plutôt stable, l'enveloppe pour les activités des associations a, par conséquent, été réduite.

Comme l'indique la lettre que vous avez devant vous et qui a été envoyée par le coprésident du CIM aux présidents des deux comités de régie interne, le CIM en est venu à la conclusion que les droits d'adhésion de 400 000 \$ requis pour être membres de l'Union interparlementaire étaient trop élevés, et il recommande aux deux organismes de régie interne que le Parlement du Canada se retire de cette association.

Pour citer cette lettre :

[*Français*]

Nous sommes d'avis que l'on pourrait faire un usage plus judicieux des fonds qui servent à payer des cotisations à l'échelle internationale au secrétariat de l'UIP en finançant la participation des parlementaires canadiens aux activités prioritaires d'autres associations.

[*Traduction*]

Vous avez aussi devant vous une lettre du président de l'UIP qui a été envoyée aux deux présidents, dans laquelle on réagit à la possibilité que le Canada se retire de l'UIP. La lettre fait mention

the fact that the membership fee for next year will be 352,000 Swiss francs, down 10.4 per cent from the 393,000 charged some four years ago.

Other parliamentary associations to which Canada belongs cannot claim the same reduction rate, as many secretariats appear unwilling to undertake reform to reduce expenses and contribution levels.

[*Translation*]

In his letter, the president of the IPU offered to bring Canada's concerns to the attention of the IPU's Sub-Committee on Finance and ask for further reductions.

[*English*]

You will also have before you a briefing note that was prepared for this committee as well as the House Board of Internal Economy. It provides some financial analysis of not only the IPU contributions but also those of the other parliamentary associations that pay fees.

Some of the information contained in the note was not available when the JIC considered the matter, including for example the amount CIDA provides in funding for the ParlAmericas international secretariat here in Ottawa. The note also outlines that despite the reduced budgetary envelope for parliamentary associations, the JIC envelope traditionally has lapsed over \$500,000 each year.

The House Board of Internal Economy considered the matter at its meeting on Monday. Its decision on the issue is contained in the letter from Speaker Scheer on behalf of the board to the JIC, which I understand has been distributed to you, and states the following:

[*Translation*]

After discussion, the Board agreed to ask the JIC to reflect on its decision regarding IPU. The Board also suggests that the JIC review the contributions required by other multilateral organizations so that a consensus can be established concerning not only the IPU but all the parliamentary associations that require membership fees.

[*English*]

As the JIC is de facto a subcommittee of both Internal Economy committees, the issue must be considered by both bodies.

Just to answer your question, Senator Tkachuk, there are indeed three options provided in the note. One is to maintain the status quo and to advise the JIC to pay the membership fees and continue Canada's participation in the Inter-Parliamentary Union.

du fait que les droits d'adhésion pour l'an prochain seront de 352 000 francs suisses, en baisse de 10,4 p. 100 par rapport au montant de 393 000 francs suisses exigé il y a environ quatre ans.

D'autres associations parlementaires dont le Canada est membre ne peuvent se targuer d'avoir obtenu le même taux de réduction, étant donné que beaucoup de secrétariats ne semblent pas prêts à entreprendre des réformes pour réduire les dépenses et les taux de cotisation.

[*Français*]

Dans sa lettre, le président de l'UIP offre de porter les préoccupations du Canada à l'attention du sous-comité des finances de l'UIP et à demander des nouvelles réductions.

[*Traduction*]

Vous avez aussi devant vous une note d'information qui a été préparée pour ce comité de même que pour le Bureau de régie interne de la Chambre des communes. On y trouve une analyse financière, non seulement des cotisations à l'UIP, mais aussi celles d'autres associations parlementaires qui paient des frais.

Certains des renseignements contenus dans la note d'information n'étaient pas disponibles lorsque le CIM a examiné la question, y compris, notamment, le montant que l'ACDI verse au Secrétariat international de ParlAmericas dont le siège est ici, à Ottawa. La note indique aussi que malgré la réduction du budget global accordé aux associations parlementaires, un montant d'environ 500 000 \$ de l'enveloppe budgétaire du CIM n'est pas dépensé chaque année.

Le Bureau de régie interne de la Chambre des communes a étudié cette question lors de sa réunion de lundi. Sa décision à cet égard est contenue dans la lettre que le Président Scheer a envoyée au CIM au nom du bureau — je crois comprendre que vous en avez reçu copie —; on y lit :

[*Français*]

Après discussion, le bureau a convenu de demander au CIM de réfléchir à sa décision concernant l'UIP. Il suggère aussi au CIM de passer en revue les cotisations exigées par d'autres organisations multilatérales afin de parvenir à un consensus non seulement à propos de l'UIP, mais aussi en ce qui concerne toutes les associations parlementaires qui exigent des frais d'adhésion.

[*Traduction*]

Étant donné que le CIM est de facto un sous-comité des deux comités de régie interne, la question doit être examinée par les deux organismes.

Simplement pour répondre à votre question, sénateur Tkachuk, trois options sont en effet mentionnées dans la note. L'une d'elles est de maintenir le statu quo et de demander au CIM de payer les frais d'adhésion et de maintenir la participation du Canada au sein de l'Union interparlementaire.

Option two, which is largely the option the House of Commons board adopted, is to refer the matter back to the JIC for further consideration and ask that they also look at other associations.

Finally, option three would be to simply ratify the JIC recommendation to both boards.

My colleagues and I are prepared to answer your questions, as I am sure are the members of the JIC who are also members of the Internal Economy Committee.

Senator Fraser: I have had considerable experience in the IPU but also some experience in other interparliamentary organizations. While I agree that the IPU is expensive, I know it has been working on reducing its costs. I would strongly object to option three, which is to withdraw from the IPU. I think that would be a retrograde step in terms of Canada's foreign relations in general, not just parliamentary relations. This is the largest interparliamentary organization in the world in which we have played, for many years, a much remarked leadership role across a broad range of policy and action areas. The IPU goes directly to some of our foreign policy priorities — the promotion of democracy and the promotion of human rights — and it does so not just through sitting around and talking but through action on the ground.

Its committee on human rights actually gets parliamentarians out of jail in tyrannical countries. Its promotion of women has done more to advance women in parliaments, and therefore in politics, around the world than any other group of which I am aware. It is a forum in which people can meet and speak who would not otherwise be able to do so. For example, Israeli and Palestinian parliamentarians can meet there, and have done so on many occasions, in a way they never can elsewhere.

I think that the letter we have been furnished from the President of the IPU makes a pretty eloquent case for why they care about us, but I think we should also care about them. If these are the only three options on the table, I would think that option two might be a way out. My preference would be for option one, but I suspect that I might not be able to carry the table on that.

Option two, to maintain the status quo but order a review of contributions for all associations, would be well worth examining. I was fascinated by the table and the footnotes in the documents provided to us. ParlAmericas gets way more money from the Canadian taxpayer than the IPU does. It gets \$555,000 a year from CIDA, which comes out of the same taxpayer's pocket, only \$16,000 from the JIC. They get an awful lot of money for I know not what.

La deuxième option, qui est essentiellement l'option choisie par le Bureau de régie interne de la Chambre des communes, consiste à renvoyer la question au CIM aux fins d'un examen approfondi et à lui demander de se pencher aussi sur les autres associations.

Enfin, la troisième option serait simplement d'approuver la recommandation présentée aux deux comités par le CIM.

Mes collègues et moi sommes prêts à répondre à vos questions, comme le sont aussi, j'en suis convaincu, les membres du CIM qui sont aussi membres du Comité de la régie interne.

La sénatrice Fraser : J'ai une bonne expérience au sein de l'UIP, mais j'ai aussi de l'expérience dans d'autres organismes interparlementaires. Je conviens que la participation à l'UIP est coûteuse, mais je sais que l'organisme cherche à réduire ses dépenses. Je m'oppose vigoureusement à l'option trois, c'est-à-dire le retrait de l'UIP. Je pense que ce serait une mesure rétrograde en ce qui a trait aux relations internationales du Canada en général, pas seulement par rapport aux relations interparlementaires. Il s'agit du plus important organisme interparlementaire au monde, dans lequel nous avons joué, pendant de nombreuses années, un rôle de chef de file très reconnu relativement à un large éventail de domaines sur le plan des politiques et des initiatives. L'UIP est directement liée à certaines de nos priorités en matière de politique étrangère — la promotion de la démocratie et la promotion des droits de la personne — et elle ne le fait pas seulement dans le cadre de discussions; elle intervient aussi sur le terrain.

En fait, son comité sur les droits de la personne réussit à obtenir la libération de parlementaires emprisonnés dans des pays tyranniques. Ses activités de promotion des droits des femmes ont fait plus pour la cause des femmes dans les parlements et, par conséquent, dans le monde politique, partout dans le monde, que n'importe quel autre groupe que je connais. Il s'agit d'une tribune qui permet à des gens de se rencontrer et de discuter alors qu'ils ne pourraient le faire dans d'autres circonstances. Par exemple, des parlementaires israéliens et palestiniens peuvent s'y rencontrer, et ils l'ont fait maintes fois, ce qu'ils ne peuvent faire ailleurs.

Je pense que la lettre que le président de l'UIP nous a fait parvenir démontre de façon éloquente pourquoi l'UIP se soucie de nous, mais je pense que nous devons aussi avoir cet organisme à cœur. Si ce sont les seules options qui s'offrent à nous, je pense que la deuxième option pourrait être une solution au problème. Je préférerais la première option, mais je crois que je ne parviendrai pas à rallier tout le monde.

L'option numéro deux, qui consiste à maintenir le statu quo tout en ordonnant un examen des contributions que fait chaque association, mériterait que l'on s'y attarde. J'ai été intriguée par le tableau et les notes en bas de page que contiennent les documents qui nous ont été fournis. Les contribuables versent plus d'argent à ParlAmericas qu'à l'UIP. ParlAmericas reçoit 555 000 \$ par année de l'ACDI, ce qui vient de la poche du même contribuable, et seulement 16 000 \$ du CIM. Il reçoit beaucoup d'argent, mais je ne sais pas à quelles fins il est destiné.

I have never had a firm sense of the value the OSCE. I am not saying it has none, but I am not sure whether we get fantastic value for it. No one is going after these groups.

I cannot understand why only the IPU, the largest, oldest and in my view second perhaps only to the Francophonie, the one in which Canada has played the most prominent, useful and respected role. I do not see why the IPU should be our only target.

The Chair: Just so I am clear, the second one would say we send it back for further review by the JIC; is that what it was?

Mr. Janse: That is correct.

The Chair: That is what we mean by status quo and not status quo, i.e., we are still a member of IPU. That is what it means, right, just so I am clear?

Mr. Janse: I think for the board, it was a slight variant of option two that the board adopted basically asking the JIC to reflect on its decision, in light of some of the new information provided, and also to look at not just the IPU funding but all multilateral association funding.

The Chair: What does that mean?

I am sorry, senators, I just want to make sure we know what the consequences are.

If, let us say, the JIC stays with the same decision, then does that mean they have to go back to the House of Commons again and the Senate?

Mr. Janse: My understanding, yes, given that the JIC is de facto a subcommittee of both boards. Any decision to pull out permanently from the IPU would —

The Chair: So it would require that it could come back here.

Mr. Janse: That is right.

The Chair: Okay, that is good. That is all I wanted to know at the moment.

Senator Doyle: My question has been partially answered, but in looking at the notes here, we have been part of it now since 1912. I am wondering if the committee could play the devil's advocate for us here and tell us what the negative consequences are of not being a part of the IPU. Obviously there is push-back on us getting out of it. What do you think the real negative consequences are of our getting out of the IPU? They look at human rights, and what have you, but from your perspective are there any additional negative consequences of not being a part of it?

Je n'ai jamais eu une idée précise de la valeur de l'OSCE. Je ne dis pas qu'elle est sans importance, mais je ne suis pas certaine que nous en retirons un grand avantage. Personne ne cible ces groupes.

Je ne comprends pas pourquoi on cible seulement l'UIP, l'organisme le plus grand, le plus ancien et, à mon avis, le deuxième en importance après la Francophonie, peut-être, le seul dans lequel le Canada ait joué un rôle aussi prépondérant, utile et respecté. Je ne vois pas pourquoi l'UIP devrait être notre seule cible.

Le président : Simplement pour m'assurer que j'ai bien compris, la deuxième option serait le renvoi pour un examen plus approfondi par le CIM; est-ce bien cela?

M. Janse : C'est exact.

Le président : C'est ce que l'on veut dire lorsqu'on parle du maintien ou non du statu quo, c'est-à-dire que nous sommes toujours membres de l'UIP. C'est bien ce que cela signifie, n'est-ce pas, si je comprends bien?

M. Janse : Pour ce qui est du bureau, je pense que ce qui a été adopté est une légère variante de l'option n° deux; essentiellement, on demande au CIM de revoir sa décision, en fonction de certains des nouveaux renseignements fournis, mais on lui demande aussi d'étudier le financement de toutes les associations multilatérales, pas seulement le financement de l'UIP.

Le président : Qu'est-ce que cela signifie?

Je suis désolé, chers collègues, je veux simplement m'assurer que nous sommes au fait des conséquences.

Par exemple, si le CIM maintient sa décision, cela signifie-t-il qu'il devra de nouveau en saisir la Chambre des communes et le Sénat?

M. Janse : Oui, d'après ce que je comprends, étant donné que le CIM est de facto un sous-comité des deux comités de régie interne. Toute décision du CIM de se retirer en permanence de l'UIP serait...

Le président : Donc, cela nécessiterait le renvoi devant ce comité.

M. Janse : C'est exact.

Le président : D'accord; très bien. C'est tout ce que je voulais savoir pour le moment.

Le sénateur Doyle : On a partiellement répondu à ma question, mais si je consulte les notes, je constate que nous en faisons partie depuis 1912. Je me demande si le comité ne pourrait pas se faire l'avocat du diable et nous indiquer quelles seraient les conséquences négatives à ne pas être membre de l'UIP. Manifestement, notre retrait rencontre de la résistance. Selon vous, quelles seraient les véritables conséquences négatives de notre retrait de l'UIP? On examine les droits de la personne et toutes sortes de choses, mais de votre point de vue, y a-t-il d'autres conséquences négatives associées au fait de ne pas en être membre?

Mr. Janse: I can provide maybe a very short answer and maybe turn it over to Senator Fraser and some of the parliamentarians who are more involved with the IPU.

The IPU is the one and only organization that involves all parliaments of the world. There are other multilateral organizations, for instance, the CPA, Francophonie, NATO, et cetera, that see parliaments of many, many countries meet on an annual basis or more-than-annual basis. The IPU is the only association that allows members of pretty well each and every parliament of the world to meet and discuss issues. That is maybe one thing to put on the table, but again there might be certain senators who would have more to add.

Senator Doyle: If you were making a recommendation, of course you would recommend that we remain part of it.

Mr. Janse: We are not really making a recommendation.

The Chair: Senator Doyle, he is not here to advocate. He is here to help inform us what we have to advocate for and against. That is what we will do.

Are you done, Senator Doyle, or do you have another question?

Senator Doyle: No, that is fine.

Senator Kinsella: First, I would like to underscore a few principles that lay at the foundation of parliamentary policy in terms of participating with parliamentarians around the world. I believe that parliamentary diplomacy is critically important for any democratic parliament and that the work that Canadian parliamentarians, both from the Senate and the House of Commons, undertake is extraordinarily important. Not only is it important in terms of the relations between parliamentarian and parliamentarian, but 90 per cent of the time it is also supportive of the work of the executive branch, and there are not that many cases where what parliamentarians are doing in the various interparliamentary, multilateral fora is not supportive and very closely associated with the foreign policy of the government of the day.

I believe that remaining in the tent is a strategy or a tactic for Canadian values to be able to be placed on the table and discussed with our colleagues from all around the world who are operating under all kinds of different systems of governance.

I want to build on what Senator Fraser has said, because as one of the documents that has been circulated, I think maybe the letter from Dr. Radi, who I do not agree with on very many things, nevertheless points out the tremendous contribution that the Parliament of Canada has made over the years to peace and democracy in the world. You know every day we pray for peace and prosperity in the world, not just in our own country.

M. Janse : Je peux vous donner une réponse très brève, puis, peut-être, céder la parole à la sénatrice Fraser et certains parlementaires qui connaissent davantage l'UIP.

L'UIP est le seul organisme auquel participent tous les parlements du monde. Il existe d'autres organismes multilatéraux, comme l'Association parlementaire du Commonwealth, la Francophonie, l'OTAN, et cetera, où des parlementaires de très nombreux pays se réunissent annuellement, voire plus fréquemment. L'UIP est le seul organisme qui permet aux représentants de presque tous les parlements du monde de se réunir pour discuter des enjeux. C'est peut-être un des aspects que l'on peut présenter, mais encore une fois, certains sénateurs ont peut-être quelque chose à ajouter.

Le sénateur Doyle : Si vous deviez faire une recommandation, vous recommanderiez évidemment que nous maintenions notre participation.

M. Janse : Nous ne présentons pas vraiment une recommandation.

Le président : Sénateur Doyle, il n'est pas ici pour se prononcer. Il est ici pour nous informer afin de nous aider dans notre prise de décision quant à savoir ce que nous appuyons ou rejetons. C'est ce que nous ferons.

Avez-vous terminé, sénateur Doyle, ou voulez-vous poser une autre question?

Le sénateur Doyle : Non, c'est tout.

Le sénateur Kinsella : Tout d'abord, j'aimerais souligner quelques principes qui sont à la base de la politique parlementaire en ce qui concerne la collaboration avec les parlementaires des quatre coins du monde. Selon moi, la diplomatie parlementaire est cruciale pour tout parlement démocratique et, à ce titre, le travail des parlementaires canadiens, tant du Sénat que de la Chambre des communes, est d'une importance capitale. Non seulement c'est important pour les relations entre les parlementaires, mais 90 p. 100 du temps, c'est aussi favorable au travail du pouvoir exécutif. Rares sont les cas où le travail qu'effectuent les parlementaires dans les divers forums interparlementaires multilatéraux n'est pas propice ou intimement lié à la politique étrangère du gouvernement de l'heure.

À mon avis, il faut également inclure dans le tout une stratégie ou une tactique pour que nous puissions inscrire les valeurs canadiennes à l'ordre du jour et en discuter avec nos collègues de partout dans le monde qui travaillent sous différents systèmes de gouvernance.

J'aimerais poursuivre sur la lancée de la sénatrice Fraser. Dans un des documents qui nous ont été distribués — peut-être la lettre de M. Radi, avec qui je ne suis pas d'accord sur de nombreux points —, on souligne l'énorme contribution que le Parlement du Canada a faite au fil des ans pour maintenir la paix et la démocratie partout dans le monde. Vous savez, tous les jours, nous prions pour la paix et la prospérité non seulement dans notre pays, mais dans le monde entier.

However, we have had problems — when I will say “we” I mean Speaker Scheer and I — during the preparation of the Congress, the very successful Congress, that we hosted in Quebec last fall, and also a Congress in which we invested an awful lot of money. The problems were associated with the secretariat. This is not the only multilateral parliamentary association where we have problems with the secretariat. There is a serious problem with the secretariat of the Commonwealth Parliamentary Association.

I think this is very fortuitous that we sit here and think about what are our objectives as a Parliament, as a very prominent member of a number of these multilateral interparliamentary groups.

The problems that we had, Senator Oliver, with our clerks, particularly Clerk Audrey O’Brien, signed a memorandum of agreement as we prepared for the IPU Congress that we hosted in Quebec, and it was very clear and IPU accepted it and they signed, and it had a lot to do with the granting of visas. In that agreement, it was crystal clear that Canada, our Parliament, our IPU, Canadian branch, committed to make every effort to ensure that all members of IPU would receive, if they applied and met the criteria, a visa to come to the Congress. We did that. There were a number of member parliaments with whom we have absolutely nothing in common and there were difficulties around inviting those parliaments.

However, the agreement that was made with the secretariat was that we as parliamentarians do not control the issuance of visas. That is a power that is reserved to the executive branch. However, we did commit that we would make every effort to try to encourage the executive branch if problems occurred and we met that commitment and the record is so clear.

In a few cases, the secretariat did some very bad things, and that is my value judgment. The bad thing had to do with my signature, which was on the bottom of the invitation, along with that of my colleague Speaker Scheer, but the text of the letter over which my signature appears was not written by me or any of my staff. It was written by someone in the secretariat in Geneva. Obviously, we were not amused.

We have clear evidence of misbehaviour, if not something far more serious, being done by the secretariat. I am not carrying the flag for the secretariat as such, but I do carry the flag in support of everything that Senator Fraser has said of the importance of us being in the tent.

I am sorry for going on so long, chair. I will close by saying that we should use this as an opportunity to help clean up that secretariat, and \$400,000 in this economy is an awful lot of money. In terms of the three options, we are all reminded by the *Canterbury Tales* that sometimes we should question our options — these are your options, as the knight found on his way back to the castle.

Cependant, nous avons eu des problèmes — par « nous », j’entends le Président Scheer et moi — durant la préparation du congrès, un événement couronné de succès que nous avons organisé au Québec l’automne dernier et dans lequel nous avons investi beaucoup d’argent. Les problèmes étaient liés au secrétariat. Ce n’est pas la seule association parlementaire multilatérale dont le secrétariat nous met des bâtons dans les roues. Par exemple, le secrétariat de l’Association parlementaire du Commonwealth pose un grave problème.

Je pense que, par une coïncidence fortuite, notre discussion d’aujourd’hui nous donne l’occasion de réfléchir aux objectifs de notre Parlement, qui est un membre très important d’un certain nombre de ces groupes interparlementaires multilatéraux.

Voici les problèmes que nous avons rencontrés. Le sénateur Oliver, ainsi que nos greffiers, particulièrement la greffière Audrey O’Brien, avaient signé un protocole d’entente durant nos préparatifs du congrès de l’UIP qui allait se tenir au Québec. Le protocole d’entente était très clair, et l’UIP l’a accepté et signé. Cela concernait surtout l’octroi de visas. En vertu de cet accord, le Canada — c’est-à-dire notre Parlement, la section canadienne de l’UIP — prenait très clairement l’engagement de déployer tous les efforts possibles pour s’assurer que tous les membres de l’UIP recevraient, sous réserve de présenter une demande et de remplir les critères, un visa pour assister au congrès. C’est ce que nous avons fait. Toutefois, dans le cas d’un certain nombre de parlements membres avec qui nous n’avons absolument rien en commun, nous avons eu des difficultés à les inviter.

Selon l’accord conclu avec le secrétariat, les parlementaires n’ont pas le droit de contrôler l’octroi de visas. Il s’agit d’un pouvoir qui est réservé à l’exécutif. N’empêche que nous nous sommes engagés à faire tout le nécessaire pour essayer d’encourager l’exécutif en cas de problème. Nous avons rempli notre engagement, et le bilan est très clair là-dessus.

Par ailleurs, dans certains cas, le secrétariat a fait quelques mauvais coups, et je porte là un jugement de valeur. Par exemple, ma signature et celle de mon collègue, le Président Scheer, apparaissaient au bas de la lettre d’invitation; pourtant, le texte même de la lettre n’avait été rédigé ni par moi ni par mon personnel. C’était rédigé par un employé du secrétariat, à Genève. Évidemment, nous n’avons pas trouvé cela drôle.

Nous avons des preuves irréfutables que le secrétariat s’est mal comporté, et c’est peut-être beaucoup plus grave qu’une mauvaise conduite. Je ne porte pas le drapeau pour le secrétariat en tant que tel, mais j’appuie les observations de la sénatrice Fraser au sujet de l’importance de faire partie de l’UIP.

Je suis désolé de m’étendre aussi longuement sur le sujet, monsieur le président. Je vais terminer en disant que nous devrions profiter de cette occasion pour aider à nettoyer le secrétariat. Dans l’économie actuelle, 400 000 \$, c’est beaucoup d’argent. En ce qui concerne les trois options, *Les Contes de Canterbury* nous rappellent qu’il faut parfois remettre en question nos options. Après tout, nous en avons le choix — c’est ce que le chevalier a découvert sur son chemin de retour vers le château.

I think there is another option. My other option would be to allow the executive committee of the Canadian branch of IPU to attempt to negotiate a 50 per cent decrease of the payment that we make to IPU. If you look carefully at the letter that Dr. Radi, the President of IPU, addressed, they do say that if money is an issue, they are prepared to talk about it. I would suggest that within the spirit of option 2, we would shake that a little bit more. Let us pick up on that invitation from Dr. Radi, the president, to negotiate something better. I would say they are awfully anxious to see Canada remain in the organization. I, too, am very anxious, but we have to clean up that secretariat.

Senator Marshall: I was surprised to find this in the package because I thought that we had dealt with this at Internal Economy already. Am I mistaken? Have we already made a decision? We have not made a decision on this?

The Chair: No, we did not.

Senator Marshall: This has not come before?

The Chair: No.

Senator Marshall: When I look at option 2, I do not see option 1 as being realistic. Senator Fraser spoke to option 2: Maintain the status quo but order a review of contributions. In making their recommendation or decision, would JIC not already have reviewed the contributions of all the associations? If JIC had made the decision, would they not have already done this? That is what I would have thought.

Mr. Janse: I have two points. You are absolutely right, they did. There were several meetings on the issue, senator, but at that time we did not yet know what the membership fees would be for next year for the IPU. As the letter from Dr. Radi indicates, in fact they are going down again, so that is new information; as well, there is the information about ParlAmericas, when the JIC considered the matters, so there is a little bit of new information that JIC could consider.

Senator Marshall: This is the first time this has come before Internal Economy.

Thank you, Mr. Chair.

[Translation]

Senator Carignan: I am not sure if I missed part of Senator Marshall's question, but I am going to repeat it just to make sure.

Has a study been done on the membership fees of other countries to the association?

Pour ma part, je pense qu'il y a une autre option. On pourrait permettre au comité exécutif de la section canadienne de l'UIP d'essayer de négocier une réduction de 50 p. 100 de nos cotisations à l'UIP. Si on lit bien la lettre de M. Radi, le président de l'UIP, on constate qu'il reconnaît que l'argent est un problème et qu'il est prêt à en parler. Je propose que, dans l'esprit de la deuxième option, nous allions un peu plus loin. Acceptons l'invitation de M. Radi, le président, à négocier quelque chose de mieux. Selon moi, l'UIP tient beaucoup à ce que le Canada reste au sein de l'organisation. Moi aussi, j'y tiens, mais nous devons mettre de l'ordre dans le secrétariat.

La sénatrice Marshall : J'ai été surprise de trouver ce document dans la liasse, parce que je pensais que nous avions déjà réglé la question au Bureau de régie interne. Est-ce que je me trompe? Avons-nous déjà pris une décision? Nous n'avons pas encore tranché la question?

Le président : Non, nous n'avons pas pris de décision.

La sénatrice Marshall : Cette question n'a pas encore été soulevée?

Le président : Non.

La sénatrice Marshall : À voir la deuxième option, la première ne me paraît pas réaliste. La sénatrice Fraser a parlé de la deuxième option : maintenir le statu quo, mais ordonner un examen des contributions. Avant de formuler sa recommandation ou de prendre sa décision, le CIM n'aurait-il pas déjà examiné les contributions de toutes les associations? Si le CIM avait pris une décision, n'aurait-il pas déjà mené un tel examen? En tout cas, c'est ce à quoi je m'attendrais.

M. Janse : J'ai deux points à soulever. Vous avez tout à fait raison : le CIM a mené un tel examen. Il y a eu plusieurs réunions sur cette question, madame la sénatrice, mais sur le coup, nous ne savions pas encore quels seraient les frais d'adhésion à l'UIP l'année prochaine. Comme on peut le lire dans la lettre de M. Radi, il y aura une autre réduction des frais. Il s'agit donc d'une nouvelle information; de plus, il y a l'information concernant ParlAmericas, lorsque le CIM a examiné ces questions. Nous disposons donc de quelques nouvelles données, que le CIM pourrait prendre en considération.

La sénatrice Marshall : C'est la première fois qu'on a soulevé cette question devant le Bureau de régie interne.

Merci, monsieur le président.

[Français]

Le sénateur Carignan : Je ne sais pas si j'ai manqué une partie de la question du sénateur Marshall, mais je vais la répéter pour être sûr.

Est-ce qu'on a une étude des frais d'adhésion des autres pays à l'association?

We are still a rich country and I would not want to benefit from preferential treatment compared to other countries that are poorer. At the same time, I would not want to pay more because Canada is a richer country.

Is there an equity formula for membership fees? We have the membership fees here, but there are also direct or indirect fees related to travel or participation in activities. What does the membership entail in terms of direct and indirect fees for participation in various activities and how many different activities are there?

Mr. Janse: Those are good questions, senator. We have a document that indicates Canada's contribution as a percentage of the total contribution fund for all parliamentary associations that require membership fees. We could circulate the document after the meeting.

The IPU contribution is 4 per cent of the overall budget. IPU's budget for activities has gone down considerably, by approximately 38 per cent compared to last year's budget.

Senator Carignan: Did the budget go down because we were the hosts?

Mr. Janse: No, it is for this year's activities.

Senator Carignan: I am always wary of percentages. What does that mean in figures?

Mr. Janse: The figure is \$150,000.

Senator Carignan: That is for how many activities?

Mr. Janse: There are two annual conferences.

Jeremy LeBlanc, Deputy Principal Clerk, International and Interparliamentary Affairs Directorate, Senate of Canada: The two main events in which most Canadians participate are the annual meetings. There are two annual meetings: one in the spring and another in the fall. Canadians also participate in two IPU annual activities held at the same time as the United Nations events.

Senator Oliver is a member of the IPU International Executive Committee and member of the executive committee for the Twelve Plus Group made up of vice-presidents. He participates in the meetings of this executive committee that meets two or three times a year. He is also the president of a group on the World Trade Organization, which holds one or two events a year. Finally, Canada participates in a women's group that usually holds one meeting a year.

I would say that, on average, there are about 7 to 10 events a year. However, most of the funding is used to cover the costs of participating in the two larger meetings.

Senator Carignan: So my understanding is that we are 1 of 162 and we pay 4 per cent. So we are paying roughly 7 per cent of our portion compared to other countries.

On est quand même un pays riche et je ne voudrais pas bénéficier d'un traitement privilégié par rapport à des pays qui sont plus pauvres, mais je ne voudrais pas payer davantage parce que le Canada est un pays plus riche.

Est-ce qu'on a une idée de la formule d'équité pour les frais d'adhésion? Nous avons ici les frais d'adhésion, mais il y a aussi les frais directs ou indirects qui sont les frais de voyage ou de participation aux activités. Est-ce qu'on a une idée de ce que génère cette adhésion en frais directs et indirects de participation aux différentes activités et combien il y a de ces différentes activités?

M. Janse : Ce sont de bonnes questions, sénateur. Nous avons un document qui indique le pourcentage de contribution du Canada par rapport au fonds total de contribution et ce, pour toutes les associations parlementaires qui exigent des frais d'adhésion. On pourra faire circuler le document après la réunion.

Dans le cas de l'UIP, c'est environ 4 p. 100 du budget total. Quant à l'UIP, le budget pour ses activités a diminué considérablement, soit d'environ 38 p. 100 comparativement au budget de l'an passé.

Le sénateur Carignan : Le budget a diminué parce qu'on était les hôtes?

M. Janse : Non, c'est pour des activités pour cette année.

Le sénateur Carignan : Je me méfie toujours des pourcentages. En chiffres, c'est combien?

M. Janse : En chiffres, ça représente 150 000 dollars.

Le sénateur Carignan : C'est pour combien d'activités?

M. Janse : Il y a les deux conférences annuelles.

Jeremy LeBlanc, greffier principal adjoint, Direction des affaires internationales et interparlementaires, Sénat du Canada : Les deux plus grandes activités où il y a la plus grande participation canadienne, ce sont les assemblées. Il y a deux assemblées annuelles : une au printemps, une autre à l'automne. Il y a aussi une participation à deux activités annuelles de l'UIP en parallèle aux Nations-Unis.

Le sénateur Oliver est membre du Comité exécutif international de l'UIP et membre du comité exécutif d'un sous-groupe de vice-présidents qui s'appelle le Groupe des Douze plus. Il participe aux réunions de ce comité exécutif qui se réunit deux ou trois fois par année. Il préside également un groupe sur l'Organisation mondiale du commerce, ce qui fait une ou deux activités par année reliées à ce groupe. Enfin, il y a un groupe de femmes auquel le Canada participe, qui tient normalement une réunion par année.

Je dirais qu'en moyenne c'est environ sept à dix activités par année. Mais le gros du financement sert à couvrir les coûts de participation aux deux plus grandes assemblées.

Le sénateur Carignan : Donc, je comprends qu'on est 1 sur 162 et on paye 4 p. 100. Donc on paye en gros 7 p. 100 de notre part par rapport aux autres pays.

What is the union's allocation formula compared to other countries? Is it based on wealth or population?

Mr. LeBlanc: It sort of reflects the scale used by the United Nations, which combines a number of factors such as the country's GDP, the ability to pay and the population. Rich countries do pay a higher percentage than poor countries.

Mr. Janse: By comparison, I would like to add that Japan pays approximately \$1 million Canadian.

Senator Carignan: So Canada is poor.

[English]

Senator Tardif: I am certainly very supportive of the work of the IPU and the work that it has done over the years. I align myself with the comments made by my colleagues Senator Fraser and Senator Kinsella. I think we should consider option 2, which would be to send it back to the JIC for review in light of other multilateral associations and the fees that they pay.

I would, however, comment that the large amount of fees, such as the \$400,000 fee that must be paid on behalf of IPU in order to continue to belong, has an effect on the budgets of other associations, especially bilateral associations. That work is important, and I have been seeing the budgets of the bilateral associations reduced, so this large fee is eating into the envelope. As we keep paying it, it is having an effect on the work of bilateral associations, so I would ask senators to keep that in mind.

I am not advocating that the IPU should not continue; I think it has value. It has shown its value for more than 100 years. We need to keep it, but we need as well to balance it with the work of other associations. I do not know when envelopes are increased, if that is ever to happen, but it has to be taken into consideration that as we keep spending all this money, it is having an effect on other envelopes and the work of other associations.

The Chair: That was exactly the reason for it.

Senator Comeau: I will not get into the quality of the work of the IPU — that has been mentioned by others — but I would like to echo Senator Kinsella regarding the secretariat. I spent time with the IPU some years ago. At the time the late Senator Bosa was the chair of the Canadian group, and he was one of the earlier pioneers of reform. I recall how much time and effort he spent in trying to reform the IPU, with great resistance from the secretariat. I could even use the word “dismissed” in regard to what Senator Bosa was trying to do, along with a few of us.

I think there are a number of areas that we can work on and that the JIC might be able to look at, such as, with a review of the fee structure, the fact that richer countries pay the most and are outvoted by countries that do not pay at all. In other words, if the

Quelle est la formule de répartition de l'union par rapport aux autres pays? Est-ce qu'elle est établie en fonction de la richesse ou en fonction de la population?

M. LeBlanc : Cela reflète un peu l'échelle utilisée aux Nations-Unies qui combine plusieurs facteurs tels le PIB du pays, la capacité de payer, la population. Effectivement, les pays riches payent un plus gros pourcentage que les pays pauvres.

M. Janse : Par comparaison, j'aimerais ajouter le fait que le Japon paye environ un million de dollars canadiens.

Le sénateur Carignan : Donc, le Canada est pauvre.

[Traduction]

La sénatrice Tardif : J'appuie sans conteste le travail de l'UIP et ses réalisations au fil des ans. Je souscris aux propos de mes collègues, la sénatrice Fraser et le sénateur Kinsella. Selon moi, nous devrions envisager la deuxième option, qui consisterait à renvoyer l'affaire au CIM pour qu'il effectue un examen à la lumière des frais d'autres associations multilatérales.

Je dirais toutefois que le montant élevé des frais — comme les frais de 400 000 \$ qu'il faut payer à l'UIP afin de continuer à en faire partie — a un effet sur les budgets d'autres associations, surtout les associations bilatérales. Leur travail est important, et j'ai constaté une réduction de leurs budgets, parce que ces frais élevés viennent gruger l'enveloppe. Nous continuons de les payer, mais ils ont un effet sur le travail des associations bilatérales. Je demanderais donc aux sénateurs de ne pas perdre de vue ce fait.

Je ne prône pas l'abolition de l'UIP; je pense qu'elle a une certaine valeur. Elle en a fait preuve pendant plus de 100 ans. Nous devons la garder, mais il faut établir un équilibre avec le travail d'autres associations. J'ignore quand nous aurons droit à une augmentation des enveloppes, le cas échéant, mais il ne faut pas oublier que ces dépenses ont des effets sur d'autres enveloppes et sur le travail d'autres associations.

Le président : C'est justement pour cette raison qu'on a procédé ainsi.

Le sénateur Comeau : Je ne parlerai pas de la qualité du travail de l'UIP — d'autres en ont déjà parlé —, mais j'aimerais faire écho aux propos du sénateur Kinsella au sujet du secrétariat. J'ai travaillé pour l'UIP pendant quelques années. À l'époque, le président du groupe canadien était le regretté sénateur Bosa, qui était l'un des premiers ardents défenseurs de la réforme. Je me souviens qu'il avait consacré beaucoup de temps et d'énergie pour essayer de réformer l'UIP, mais il s'était heurté à beaucoup de résistance de la part du secrétariat. Je dirais même que le secrétariat avait « balayé du revers de la main » la proposition du sénateur Bosa, que certains d'entre nous appuyaient.

À mon avis, on peut se pencher sur un certain nombre d'aspects, que le CIM pourrait alors examiner; par exemple, il y a la structure des frais. En effet, ce sont les pays riches qui paient le plus, mais leur vote a moins de poids que celui des pays qui ne

countries that pay most of the bills are smaller in number, they get outvoted. That might be looked at.

In addition, reduce the number of meetings per year. We are attending a huge number of these meetings. Even look into the possibility of moving the headquarters, which is in the most expensive city in Europe, Geneva. Obviously there is certain prestige to living in the most expensive city, but the secretariat should in fact reconsider their location.

These are a few of my comments that, depending on which option we go with, the JIC could possibly consider.

Senator Fraser: In response to some of the comments made by colleagues, I sat on the executive committee of the IPU for some time and continued in the noble tradition of fighting for transparency. Over the years, we have been joined in that by other major countries and have made progress. For example, the accounts of the IPU and the budgeting process of the IPU are light years away from where they were when I began there. Progress has really been made, and there has been progress on controlling costs.

However, the present Secretary General of the IPU, who is, shall we say, of a controlling disposition, is leaving. There will be a new one. This is an opportunity not only for Canada but for all like-minded countries to press for even more improvement and cost control. I think that is happening at the end of this year.

In terms of the costs of the other activities, Senator Oliver, as you know, will be retiring. I know because I had the job that he now has in many ways. Those trips to the executive committee in Geneva and the executive committee of the twelve plus cost a lot of money. If you are on those groups, you must attend meetings. He will not be there any longer. Therefore, automatically, until it becomes our turn again in future years to rise, we will not have those ancillary costs for the IPU.

I seriously proposed at one point moving the IPU headquarters to Montreal. I did not get support for that proposition, although I thought I made a pretty good case: bilingual city, close to New York, all those good things. Anyway, I got nowhere.

I would observe, however, that Geneva is hugely expensive and the Swiss franc is frequently a problem. Also, the IPU, like other international organizations, gets very significant financial benefits from the City of Geneva and from the Swiss government who realize it is to their advantage to have as many international organizations as possible, which tends to offset to some extent the extra costs of being in Switzerland.

paient rien parce que ces derniers sont majoritaires. Autrement dit, si les pays qui paient le plus de factures sont moins nombreux, leur vote n'est pas retenu. On pourrait donc examiner cet aspect.

De plus, il faut réduire le nombre de réunions par année. Nous assistons à un grand nombre de ces réunions. Songeons même à la possibilité de déplacer le siège social, qui se trouve dans la ville la plus chère de l'Europe, à Genève. Évidemment, il y a un certain prestige à vivre dans la ville la plus chère, mais le secrétariat devrait envisager un autre emplacement.

Voilà donc quelques-unes de mes observations et, selon l'option que nous choisirons, le CIM pourrait examiner ces points.

La sénatrice Fraser : J'aimerais donner suite à certains des commentaires faits par mes collègues. J'ai siégé au comité exécutif de l'UIP pendant un certain temps, où je me suis battue pour la transparence, histoire de maintenir cette noble tradition. Au fil des ans, d'autres grands pays sont venus grossir nos rangs, et nous avons réalisé des progrès. Par exemple, les comptes de l'UIP et son processus de budgétisation sont à des années-lumière de ce qu'ils étaient à mes débuts là-bas. Il y a eu des progrès, notamment sur le plan du contrôle des coûts.

Toutefois, le secrétaire général actuel de l'UIP, qui est, disons, favorable au contrôle, quittera bientôt ses fonctions. Il y aura donc un nouveau secrétaire général. C'est une occasion non seulement pour le Canada, mais pour tous les pays aux vues similaires, de faire pression en faveur de plus d'améliorations et d'un contrôle accru des coûts. Je pense que cela aura lieu à la fin de l'année.

En ce qui concerne les coûts des autres activités, le sénateur Oliver, comme vous le savez, prendra sa retraite. Je le sais, parce que j'ai déjà occupé le poste qu'il occupe maintenant depuis de nombreuses années. Les voyages pour assister aux réunions du comité exécutif à Genève et du comité exécutif du Groupe des Douze Plus coûtent très cher. Si vous siégez à ces groupes, vous devez assister aux réunions. Le sénateur Oliver n'en a pas pour trop longtemps. Par conséquent, jusqu'à ce que ce soit notre tour encore une fois dans l'avenir, nous n'aurons pas à couvrir ces frais accessoires pour l'UIP.

J'avais sérieusement proposé, à un moment donné, qu'on déplace le siège social de l'UIP à Montréal. On n'avait pas appuyé ma proposition, même si je trouvais que mon argument était convaincant : une ville bilingue, près de New York, et plein d'autres avantages. En tout cas, mes efforts ont été infructueux.

Je fais remarquer, toutefois, que Genève est une ville très dispendieuse et que le franc suisse pose souvent problème. De plus, l'UIP, comme d'autres organisations internationales, reçoit des avantages financiers considérables de la ville de Genève et du gouvernement de la Suisse, qui savent que c'est dans leur intérêt d'avoir le plus d'organisations internationales possible. Ces avantages financiers ont tendance à éponger, dans une certaine mesure, les coûts supplémentaires liés à une présence en Suisse.

The key thing I would like to say is in regard to the Speaker's proposed option 4. I think you are right; Mr. Radi has clearly opened the door for further negotiations to reduce our fees. I would suggest that 50 per cent, particularly if you are talking in one fell swoop soon, might be a bit hard for them to digest in light of the fact that the financing formula affects all members of the IPU. However, something can probably be done and I would strongly endorse the concept that we keep pressing.

Finally, I would observe that perennially in the IPU there is a hope that the United States will come back. It appears to be a slightly more realistic hope now than it has been for some years. Of course, if the United States did come back the whole fee structure would change for everybody because the United States would be paying. I am not saying that is going to happen, but I have been there and it could. All I am saying is it could. It is just something to bear in mind.

A variation on option 4, perhaps in combination with option 2; I repeat, I am not sure why the IPU is the only target here.

Senator Cordy: I am curious. In Parliament or the JIC at least, which would be Parliament, do we get the budgets of these international associations to which we contribute?

The Chair: Mr. Janse, do we send them out to everybody? We have them here, right?

Mr. Janse: The Canadian sections would receive them.

Senator Cordy: No, I am talking about international. If we are making a half-million-dollar contribution, do we not get copies of how this money is being spent?

Mr. Janse: The Canadian group did and in fact it was shared with the JIC for the IPU, for instance. It can certainly be further shared.

Senator Cordy: If it is taxpayers' money, I think everybody should have access to these international budgets.

The Chair: We have a number of options on the table now. Where do senators want to go? Do you want to go with the house?

Senator Stewart Olsen: I prefer number 2, to send it back to the JIC to look at again. However, I am not happy with "maintain the status quo" because I think that is confusing. I think that line should change.

Senator Comeau: May I move, chair, that we go with option 2, along with sending a transcript of our meeting this morning to the JIC?

Senator Marshall: If that is the motion, my understanding is that the JIC has an overall envelope, so I would like for them to stay within the budget envelope for 2013-14. The option is saying

Le point essentiel que j'aimerais soulever concerne la quatrième option proposée par le Président. Je pense que vous avez raison : M. Radi a clairement ouvert la porte à d'autres négociations en vue de réduire nos frais. À mon avis, l'UIP aurait du mal à digérer la proposition de réduire les frais de 50 p. 100, particulièrement si on propose de le faire d'un seul trait, parce que la formule de financement a des effets sur tous les membres de l'UIP. N'empêche qu'il y a moyen de faire quelque chose, et j'appuie fermement l'idée qu'on continue à insister.

Enfin, j'ajouterais que l'UIP espère toujours que les États-Unis redeviendront membres. Cet espoir semble légèrement plus réaliste maintenant qu'il y a quelques années. Bien entendu, si les États-Unis devaient revenir au bercail, la structure des frais changerait pour tout le monde, puisque les États-Unis paieraient des frais. Je ne dis pas que c'est ce qui va se passer, mais d'après mon expérience, c'est possible. Tout ce que je dis, c'est que c'est une possibilité qu'il ne faut pas perdre de vue.

Il s'agit donc d'une variation de la quatrième option, peut-être en combinaison avec la deuxième option; je le répète, je ne comprends pas trop pourquoi on vise seulement l'UIP.

La sénatrice Cordy : Je suis curieuse de savoir quelque chose. Au Parlement ou, du moins, au CIM, qui serait l'équivalent d'un Parlement, recevons-nous les budgets des associations internationales auxquelles nous contribuons?

Le président : Monsieur Janse, est-ce que nous les envoyons à tout le monde? Nous les recevons ici, n'est-ce pas?

M. Janse : Ce sont les sections canadiennes qui les recevraient.

La sénatrice Cordy : Non, je parle des organisations internationales. Si nous faisons une contribution d'un demi-million de dollars, ne recevons-nous pas des documents qui montrent comment cet argent est dépensé?

M. Janse : Le groupe canadien les a bien reçus et, en fait, dans le cas de l'UIP, ces renseignements ont été partagés avec le CIM. On peut certainement les obtenir.

La sénatrice Cordy : S'il s'agit de l'argent des contribuables, je pense que tout le monde devrait avoir accès à ces budgets internationaux.

Le président : Nous avons actuellement plusieurs options sur la table. Que veulent faire les sénateurs? Appuyez-vous la proposition de la Chambre?

La sénatrice Stewart Olsen : Je préfère la deuxième option, c'est-à-dire renvoyer l'affaire au CIM pour un examen plus poussé. Toutefois, l'expression « maintenir le statu quo » ne me plaît pas, parce que je pense que cela porte à confusion. Selon moi, cette ligne devrait être modifiée.

Le sénateur Comeau : Puis-je proposer, monsieur le président, que nous choissions la deuxième option, en plus d'envoyer au CIM une transcription de notre séance de ce matin?

La sénatrice Marshall : Si telle est la motion, d'après ce que je crois comprendre, le CIM dispose d'une enveloppe globale. J'aimerais donc qu'il reste dans les limites de son enveloppe

that JIC would report back to Internal Economy by December, 2013. I do not know if you need six months or not. However, my primary concern going with option 2 is that I would want us to stay within the current budget envelope and that we not go over. That would be my preference.

Senator Downe: I would like to follow up on Senator Cordy's comment. I assume we not only receive the budgets, but are the budgets audited by Canadian institutions? For example, the Auditor General of Canada audits the International Labour Organization and other international organizations on a cost-recovery basis. Do we have any of our independent auditors on a random basis looking at any of these associations? If not, do you represent this committee on the JIC, Mr. Chair?

The Chair: Yes, I do.

Senator Downe: If not, could you raise that at the JIC? I would like to know the answer.

The Chair: Sure.

Senator Downe: That would give more comfort to the point Senator Cordy raised, which is that taxpayers' funds should be supervised not only with the budget but with our officials looking at those budgets at some point; not on a yearly basis but on a random selection. I would like to hear back at some point.

The Chair: I need a motion of some kind. I think we have agreement on item 2. Do we want to set a limit or a parameter that Senator Kinsella put forward, or do we just go with — Senator Comeau, do you want to make a motion?

Senator Comeau: May I amend my motion by including Senator Kinsella's provision, as outlined earlier?

The Chair: Do you want to make it as a mandate or do you want to make it as a recommendation? There is a difference.

Senator Comeau: I would make a recommendation.

The Chair: Senator Kinsella, are you okay with that?

Senator Kinsella: Yes, I am good with that. I thought that the technique of attaching the minutes of this meeting will provide the JIC with the discussion on the item, so I am very supportive of Senator Comeau's motion in amendment.

The Chair: Senator Fraser, on the Liberal side, are we a happy family on this and we will send it back?

Senator Fraser: Less discontented anyway.

The Chair: There are small nuggets that you have to take back from time to time, so that is a recommendation. It is a unanimous recommendation of this committee, if I can say that.

Next, we are going to go in camera.

budgétaire de 2013-2014. Selon l'option en question, le CIM ferait rapport au Bureau de la régie interne d'ici décembre 2013. Je ne sais pas si on a besoin six mois ou non. Toutefois, ce qui me préoccupe surtout avec la deuxième option, c'est que je tiens à ce que nous ne dépassions pas l'enveloppe budgétaire actuelle. Ce serait là ma préférence.

Le sénateur Downe : À propos du commentaire de Mme Cordy, je suppose qu'on ne se limite pas à recevoir les budgets. Est-ce qu'ils sont vérifiés par les institutions canadiennes? Par exemple, le vérificateur général du Canada contrôle l'Organisation internationale du travail et d'autres organisations internationales selon le principe de recouvrement des coûts. Est-ce que nos vérificateurs indépendants procèdent au contrôle aléatoire de ces associations? Sinon, est-ce que vous représentez le comité devant le Conseil interparlementaire mixte, monsieur le président?

Le président : Oui.

Le sénateur Downe : Pourriez-vous alors soulever la question devant le conseil? J'aimerais obtenir une réponse.

Le président : Bien sûr.

Le sénateur Downe : Cela confirmerait le point soulevé par Mme Cordy, c'est-à-dire qu'il faudrait non seulement établir un budget pour surveiller l'argent des contribuables, mais aussi vérifier ce budget; pas annuellement, mais de façon aléatoire. J'aimerais obtenir une réponse à cet égard.

Le président : Il me faut une motion. Je crois que nous nous sommes entendus au sujet du point 2. Voulez-vous établir une limite ou certains paramètres comme le propose M. Kinsella, ou est-ce qu'on fait simplement... Sénateur Comeau, vous voulez présenter une motion?

Le sénateur Comeau : Est-ce que je peux modifier ma motion et y ajouter la disposition de M. Kinsella, qui a été présentée tout à l'heure?

Le président : Voulez-vous en faire un mandat ou une recommandation? Il y a une différence entre les deux.

Le sénateur Comeau : Je voudrais faire une recommandation.

Le président : Sénateur Kinsella, est-ce que cela vous convient?

Le sénateur Kinsella : Oui, cela me convient. Je croyais qu'avec le procès-verbal de la réunion, le Conseil interparlementaire mixte aurait accès à la discussion sur ce point. J'appuie donc la motion d'amendement du sénateur Comeau.

Le président : Sénatrice Fraser, est-ce que le Parti libéral est satisfait? Pouvons-nous la renvoyer?

La sénatrice Fraser : Disons moins insatisfait.

Le président : Il faut retirer certains éléments mineurs de temps à autre, alors il s'agit d'une recommandation. C'est une recommandation unanime du comité, si je puis dire.

Nous allons maintenant procéder à huis clos.

Senator Cordy: Before we go in camera, I want to raise a couple of things.

The Chair: Is it new business?

Senator Cordy: Not really, no.

The Chair: Go ahead.

Senator Cordy: First, I think it is important that in public we thank the Internal staff for the work that they have done over the past few years, which have been interesting to say the least. We have had outside auditors, the Auditor General and we have incurred challenges. The staff have always been very professional, so publicly I would like to thank the staff very much.

Second, it seems that every time I pick up the newspaper I am reading about Senator Wallin. In fact, I found out about Senator Wallin being investigated by reading the newspaper, and I am on the committee. That is extremely frustrating. I was at the airport a couple of weeks ago waiting for my luggage and a Conservative MP came up to me to tell me how much Senator Wallin has to pay back and what claims she had made. I am on the committee. A Conservative MP is telling me all these things and I have no idea what he is talking about. It is very frustrating to find out that a Conservative MP has all this information. I do not know whether it was right or wrong because I have no idea.

Mr. Chair, what I would like for the committee to have would be an update. Could you give us an idea of what is going on? I read the paper every day and people talk to me at the airport. I am on the committee and I do not know what he is talking about.

I wonder if we could have an update. I am not a media hound, but we are getting calls all the time. You are saying it is very easy when you are not a media hound because you do not know anything to tell them anyway. Therefore I wonder if you could give us an update on what you know as the chair that you could share with the rest of the committee because I am sure others are in the same boat I am in.

The Chair: The update that I have is really not much more than what you may have already read in the paper. We have enquired to find out when the audit will be complete. One thing we do know is it will not be done this June. We do not believe it will not be done this June from what they tell us, so we will have to wait.

My guess is, and I think the clerk agrees from what he has told me — and he has talked to them; I have not been the person talking to them — that we expect it this summer, probably August.

That is all I know right now, so that is about all I can tell you.

As far as the rest of the stuff, we have had this problem where there have been documents leaked, and I do not know who is talking to whom. Everywhere I turn it is always in the paper. We have not been releasing any information, or at least I have not, that has been considered confidential, that is for sure.

La sénatrice Cordy : Avant de poursuivre à huis clos, j'aimerais soulever quelques points.

Le président : Est-ce qu'il s'agit d'un nouveau point?

La sénatrice Cordy : Pas vraiment, non.

Le président : Allez-y, madame.

La sénatrice Cordy : D'abord, je crois qu'il est important de remercier publiquement le personnel interne pour le travail qu'il a fait au cours des dernières années, qui ont été pour le moins intéressantes. Il y a eu les vérificateurs externes, le vérificateur général, et nous avons eu bien des défis. Le personnel a toujours été très professionnel, alors j'aimerais le remercier publiquement.

Deuxièmement, il me semble que chaque fois que je lis le journal, on y parle de la sénatrice Wallin. En fait, c'est là que j'ai appris qu'elle faisait l'objet d'une enquête, pourtant je suis membre du comité. C'est très frustrant. J'étais à l'aéroport il y a quelques semaines et j'attendais mes bagages lorsqu'un député conservateur est venu me parler des demandes qu'elle avait faites et des dépenses qu'elle devait rembourser. Je fais partie du comité. Un député conservateur me dit toutes ces choses et je n'ai aucune idée de ce dont il parle. C'est très frustrant de constater qu'un député conservateur détient tous ces renseignements. Je ne sais pas s'ils sont exacts, parce que je n'ai aucune idée de ce qui se passe.

Monsieur le président, j'aimerais que le comité puisse être mis au courant. Pourriez-vous nous dire ce qui se passe? Je lis les journaux tous les jours, et on me parle de cela à l'aéroport. Je fais partie du comité et je n'ai aucune idée de ce dont on me parle.

Est-ce qu'on pourrait avoir une mise à jour? Je ne cours pas après les médias, mais on reçoit des téléphones à tout bout de champ. Vous dites que c'est plus facile à gérer lorsqu'on n'est pas au courant, parce qu'on n'a rien à dire aux médias de toute façon. Je me demande si vous pouvez partager avec le comité les renseignements que vous avez reçus en tant que président, puisque je suis certaine que d'autres sont dans la même situation que moi.

Le président : Je n'ai pas vraiment d'autres renseignements que ceux que vous avez pu lire dans les journaux. Nous avons demandé à être avisés lorsque la vérification sera terminée. D'après ce qu'on nous dit, ce ne sera pas fait ce mois de juin. Nous devons attendre pour le savoir.

À mon avis, la vérification sera terminée plus tard cet été, probablement en août. C'est aussi l'avis du greffier, qui a parlé aux responsables de la vérification.

C'est tout ce que je sais pour le moment, alors c'est tout ce que je peux vous dire.

Pour le reste, il y a eu des fuites et je ne sais pas d'où elles viennent. Les journaux ne parlent que de cela. Nous n'avons pas — du moins je n'ai pas — communiqué de renseignements jugés confidentiels, c'est certain.

Senator Fraser: Mr. Chair, I know that with the previous audits, the auditors briefed the steering committee before the formal report came in. Have you had such a briefing in the case of Senator Wallin?

The Chair: There was a briefing on a statement of facts in April 2013 to the steering committee.

Senator Fraser: Can you bring us up to date on what you learned?

The Chair: The steering committee was in camera and we are not in camera here, so that will be very difficult. It was a statement of fact, so I do not want to release any information. I do not think it is fair to release information until the audit is complete. If you want a private briefing, I would think your deputy chair can do that. It was to all of us.

Senator Downe: Two meetings ago I specifically asked the auditors, when they were before us, how long the audit would take for Senator Wallin. They said, “Not very long,” and that was vague enough. I asked them specifically whether would we have it before the end of June, and they said, “Absolutely, it will not take that long.”

I would like them to explain to us, either in person or in writing, why it has now changed. They told that to this committee two meetings ago. This is the first I have heard that we will not have it before we adjourn for the summer. They told the committee. What are they telling us now?

The Chair: Go ahead, Ms. Joseph. You have been dealing with them, so maybe you can be more specific — or maybe not.

Jill Anne Joseph, Director, Internal Audit/Strategic Planning, Senate of Canada: Maybe not.

Senator Downe: Well, maybe not, but I would like to hear from them either in person or in writing. I would like to hear it sooner rather than later because not having it by the end of June is a problem.

Ms. Joseph: What we can say is they are accessing some third party information and they can only work as fast as the information is coming in for them.

Senator Downe: I understand all that, but they told this committee, when asked directly, that we would have it.

Ms. Joseph: They have not met a few of the deadlines. They project that they will be able to do things, but circumstances —

Senator Downe: They do not miss any billing deadlines, and I see the price going up constantly. This is extremely annoying. If they had told us this at our second last meeting, we would have asked them what additional resources, or whatever, does it take to get this done. This is totally unacceptable that they do not have this when they told us they would have it.

La sénatrice Fraser : Monsieur le président, je sais que lors des contrôles précédents, les vérificateurs ont transmis les informations au comité de direction avant de publier le rapport final. Avez-vous obtenu de tels renseignements dans le cas de la sénatrice Wallin?

Le président : Le comité de direction a reçu des renseignements au sujet de l'exposé des faits en avril 2013.

La sénatrice Fraser : Pouvez-vous nous dire ce que vous avez appris?

Le président : Le comité s'est réuni à huis clos, et nous ne le sommes pas, donc ce sera très difficile. Il s'agissait d'un exposé des faits, alors je ne veux pas communiquer ces renseignements. Je ne crois pas qu'il soit juste de le faire avant la fin de la vérification. Si vous voulez une séance d'information privée, je crois que votre vice-président peut vous la donner. L'information nous a été transmise à tous.

Le sénateur Downe : Lors de l'avant-dernière réunion, j'ai expressément demandé aux vérificateurs qui témoignaient combien de temps prendrait la vérification. Ils m'ont dit qu'elle ne prendrait pas trop de temps, et cette réponse était assez vague. Je leur ai demandé si elle serait terminée avant la fin du mois de juin, et ils ont répondu : « absolument, ce ne sera pas si long ».

J'aimerais qu'ils nous expliquent, en personne ou par écrit, pourquoi ce n'est plus le cas. C'est ce qu'ils ont dit au comité lors de l'avant-dernière réunion. C'est la première fois que j'entends dire qu'ils n'auront pas terminé avant qu'on ne s'ajourne pour l'été. Qu'ont-ils à dire maintenant?

Le président : Allez-y, madame Joseph. Vous leur avez parlé, alors vous avez peut-être plus d'information — ou peut-être pas.

Jill Anne Joseph, directrice, Vérification interne et Planification stratégique, Sénat du Canada : Je ne crois pas.

Le sénateur Downe : Eh bien, j'aimerais qu'ils nous le disent en personne ou par écrit. J'aimerais qu'on nous le dise le plus tôt possible, parce que le fait de devoir attendre après juin pose problème.

Mme Joseph : Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'ils doivent vérifier des renseignements transmis par des tiers, et ils doivent attendre de les recevoir.

Le sénateur Downe : Je comprends tout cela, mais lorsqu'on leur a posé la question directement, ils ont dit au comité qu'elle serait terminée.

Mme Joseph : Ils ont manqué certaines échéances. Ils pensaient pouvoir terminer avant, mais les circonstances...

Le sénateur Downe : Ils n'oublient pas de transmettre leurs factures; le prix augmente sans cesse. C'est très frustrant. S'ils nous avaient parlé de cela lors de l'avant-dernière réunion, nous leur aurions demandé ce qu'il leur fallait — des ressources supplémentaires, peu importe — pour terminer à temps. Ils ne tiennent pas parole; c'est tout à fait inacceptable.

Ms. Joseph: They have to follow their processes and they are dependent on third parties to provide information. Once they do share their findings with the committee, they validate facts, then they finalize their report and then we have it translated. The process is a bit cumbersome.

Senator Downe: I understand all that. However, they gave us their word they would have it, and now we are not having it. We should deduct a percentage from their bill.

Senator Marshall: If we are expecting to get the Wallin report in August, is it anticipated that we will be called back?

The Chair: Do not hold me to that, Senator Marshall.

Senator Marshall: I am just asking. If it comes in when we are not in session, will we be called? I am just wondering for the month of August, should I not make plans for August? I want to be here when —

The Chair: We all want to be here.

Senator Marshall: Is it possible we may do it in August if the report comes in during August?

The Chair: I think we will have it at the earliest convenient date that senators can make it, yes. My guess would be that is what we will do.

Senator Marshall: We will not wait until we go back in session?

The Chair: No, we will not.

Senator Campbell.

Senator Campbell: You answered my question. I wondered what would happen when the report was ready how we would go about it, so thank you, chair.

Senator Cordy: I read in the paper that Senator Wallin has paid back money. Has she in fact paid back money? Do we know how much she has paid back?

The Chair: Well, I think that this is part of the audit process, so how it is in the paper I have no idea. I do not know the exact number either. I will just finish here and then we will go in camera and just read about it in the paper, I am sure, later on in the day.

Senator Johnson and then Senator Furey.

Senator Johnson: Thank you, chair. I would like to support Senator Downe. I wonder if we could not hear from the auditors. I was in the very same meeting and they said, “Oh, next week, we could have something ready.” I wonder if we could not have them in before we recess for an update.

The Chair: Senator Carignan, did you want to be on the list? I have Senator Furey and then Senator Carignan.

Mme Joseph : Ils doivent suivre leurs procédures, et dépendent de tiers pour obtenir des renseignements. Après avoir partagé leurs constatations avec le comité, ils valident les faits, puis finalisent le rapport, et nous le faisons traduire. Le processus est un peu lourd.

Le sénateur Downe : Je comprends tout cela. Cependant, ils nous ont donné leur parole, et maintenant, on nous dit que la vérification ne sera pas terminée. On devrait déduire un certain montant de leur facture.

La sénatrice Marshall : Si on reçoit le rapport Wallin en août, est-ce qu'on doit s'attendre à être appelé?

Le président : Je ne peux rien garantir, sénatrice Marshall.

La sénatrice Marshall : Je ne fais que demander. Si la vérification est terminée après la fin des travaux, devons-nous revenir? Est-ce que je dois être libre au mois d'août? Je veux être ici lorsque...

Le président : Nous voulons tous être ici.

La sénatrice Marshall : Se peut-il que nous nous réunissions en août si le rapport est publié à ce moment-là?

Le président : Je crois que nous nous réunirons le plus tôt possible, oui. À mon avis, c'est ce qu'on fera.

La sénatrice Marshall : Nous n'attendrons pas la reprise des travaux?

Le président : Non.

Sénateur Campbell.

Le sénateur Campbell : Vous avez répondu à ma question. Je me demandais ce qui allait se passer lorsque le rapport sera prêt, comment nous nous allions procéder. Donc, merci, monsieur le président.

La sénatrice Cordy : J'ai lu dans les journaux que la sénatrice Wallin avait remboursé certains montants. Est-ce vrai? Est-ce qu'on connaît ces montants?

Le président : Eh bien, je crois que cela fait partie du processus de vérification, alors je ne sais pas pourquoi cette information se retrouve dans les journaux. Je ne connais pas les montants exacts non plus. Nous allons terminer puis procéder à huis clos, et je suis certain qu'on pourra lire tout cela dans les journaux plus tard aujourd'hui.

Sénatrice Johnson, allez-y; ensuite, le sénateur Furey.

La sénatrice Johnson : Merci, monsieur le président. Je suis d'accord avec M. Downe. J'aimerais entendre les vérificateurs. J'étais là lorsqu'ils ont dit qu'ils auraient des renseignements à nous transmettre la semaine suivante. Est-ce qu'on pourrait recevoir les vérificateurs avant de suspendre les travaux?

Le président : Sénateur Carignan, voulez-vous faire un commentaire? Donc le sénateur Furey puis le sénateur Carignan.

Senator Campbell: Can we make a decision on having them here before we move on to another question?

The Chair: Yes, we will.

Senator Furey.

Senator Furey: Thank you, chair. I want to go back to your comment in response to a question about what we as a steering committee were briefed about. I do not believe our role as a steering committee is to hold information back from the full committee. We are just an arm of the committee; we are actually servants of the full committee.

The Chair: I agree with you.

Senator Furey: Your comment that I could brief my side leads me to believe that perhaps you have already done that to your side. If not, then I believe the full committee deserves a briefing. Whether it is in camera or not, I do not really care.

The Chair: That is what I meant to say, that it would be in camera, Senator Furey.

Senator Furey: Then I would like to hear from —

The Chair: We can go in camera and do that.

Senator Furey: I am fine with that, but I would like to hear from the clerk and from Ms. Joseph exactly what it is that we as steering know, and we should share all of that with the full committee.

Some Hon. Senators: Hear, hear.

The Chair: I am fine with that.

[Translation]

Senator Carignan: I do not fully agree with having a preliminary meeting with the auditor. What I want is to see the report as soon as possible.

The file has been open for a number of months. Much of the work has already been done, because they started it before. One year, they asked for an additional period to cover another period. So I assume that the first period they went over has been completed, at least 90 per cent of it. I am in favour of sending a very clear message to the auditor saying that we want the report to be prepared as soon as possible. Of course, the report would have to be in order, sound and prepared as soon as possible. We cannot afford to wait anymore and to spend the summer in limbo on this file. We must take action. The public is waiting for the report. We are constantly being asked questions on where the report is.

Senator Wallin is also in limbo. I do not think it is fair for her either. It is bad for everyone. I think we should send a clear message to our auditors to prepare the report right away.

Le sénateur Campbell : Est-ce qu'on peut décider de recevoir les vérificateurs avant de passer à un autre point?

Le président : Oui.

Sénateur Furey.

Le sénateur Furey : Merci, monsieur le président. J'aimerais revenir à votre réponse à une question sur les renseignements transmis au comité de direction, dont je fais partie. Je ne crois pas que le comité de direction doive cacher des renseignements au comité. Nous relevons du comité, et nous le servons.

Le président : Je suis d'accord.

Le sénateur Furey : Lorsque vous dites que je peux transmettre les renseignements à mes députés, je me demande si vous ne l'avez pas déjà fait aux vôtres. Sinon, je crois que le comité plénier a le droit d'être informé. À huis clos ou non, cela m'est égal.

Le président : C'est ce que je voulais dire, ce sera à huis clos, sénateur Furey.

Le sénateur Furey : Alors j'aimerais entendre...

Le président : Nous ferons cela à huis clos.

Le sénateur Furey : Cela me convient, mais j'aimerais que le greffier et Mme Joseph nous disent exactement ce que sait le comité de direction, et il faut partager cette information avec le comité.

Des voix : Bravo!

Le président : Cela me va.

[Français]

Le sénateur Carignan : Je ne suis pas en parfait accord sur la question d'avoir une rencontre intérimaire avec le vérificateur. Ce que je veux, c'est le rapport le plus rapidement possible.

Le dossier est ouvert depuis plusieurs mois. Il y a déjà une bonne partie du travail de fait, car ils avaient déjà commencé. Une année, ils ont demandé une période supplémentaire pour couvrir une autre période. Je tiens donc pour acquis que la première période qu'ils ont faite a été effectuée, à au moins 90 p. 100. Je serais pour qu'un message très clair soit envoyé au vérificateur selon lequel nous voulons que le rapport soit produit le plus rapidement possible. Évidemment, qu'il soit conforme, solide, et produit le plus rapidement possible. On ne peut pas se permettre d'attendre encore et de passer l'été en suspens dans ce dossier. On doit bouger et poser des gestes. Le public est en attente de ce rapport. On se fait poser des questions continuellement sur ce qui s'en vient sur ce rapport.

La sénatrice Wallin est dans l'incertitude aussi. Je pense que ce n'est pas juste non plus pour elle. C'est mauvais pour tout le monde. Je pense qu'il faudrait envoyer un signal clair à nos vérificateurs de produire le rapport rapidement.

[English]

Senator Campbell: Nothing is clearer than them sitting here and us eyeballing them. They were hired at exactly the same time as when we had ours. Since January 3 they have been working on this. I figured this report would be out before we left. For them to now say, “Well, we are not going to make it,” I want to know why, and I want to know what the hell they are doing. If they do not understand how ticked off we are, they are not going to move any faster.

I understand that certain procedures have to be followed and I do not have any concern about that, but do not come here and tell me you are going to have it by the end of June. I want to know why it is not going to be here by the end of June, and I want to have some idea of what is going on within this report so all of a sudden we are not like “Oh, my God.” I would like to have some idea of what we are looking at here. I have no problem with it being in camera, but we need them here because they are not living up to what they said they were living up to.

The Chair: It is very clear what everyone wants. It is the same thing that I want. We have made it very clear that we want this information as soon as possible. They are looking at Senator Wallin’s case. In the other cases they were specific to residential. This is specific to general expenses on travel, so it is a little more complicated, I would think. That is why we may explain part of it, but I agree with Senator Campbell that it does not explain all of it.

Senator Campbell: I would like to make a motion that we have the auditors appear before this committee next Thursday.

The Chair: I think we are all in agreement there. I would like to hear from them directly.

Senator Campbell: Thank you.

The Chair: Are we done? You will inform them that they can come on Thursday to find out where they are.

We are now going to go in camera.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Tuesday, June 11, 2013

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 6 p.m., in camera, to study administrative issues, and in public to consider other matters.

Senator David Tkachuk (*Chair*) in the chair.

[Translation]

Senator Carignan: I would like us to discuss why part of the committee meeting will be held in camera. It seems to me that our discussion with the Auditor General is a matter of public interest. We will not really be talking about personal information. So I propose that our discussion with the Auditor General be held in a public forum.

[Traduction]

Le sénateur Campbell : Le message est on ne peut plus clair; ils savent que nous attendons tous ce rapport. Ils travaillent depuis le 3 janvier sur cette question. Je pensais que le rapport serait prêt avant la fin des travaux. Je veux savoir pourquoi ils ne peuvent pas le terminer à temps, et je veux savoir ce qu’ils font. S’ils ne comprennent pas à quel point nous sommes furieux, ils ne se dépêcheront pas.

Je comprends qu’il faille suivre certaines procédures, et je n’y vois pas de problème, mais qu’on ne vienne pas me dire que le rapport sera prêt d’ici la fin du mois de juin. Je veux savoir pourquoi il ne sera pas prêt à temps, et je veux avoir une idée de ce qui s’y trouve, pour qu’il n’y ait pas de surprise. J’aimerais savoir à quoi il faut s’attendre. Je ne vois pas de problème avec le huis clos, mais il faut qu’ils rendent des comptes, parce qu’ils ne respectent pas leur parole.

Le président : Vous avez été très clairs. Nous voulons tous la même chose. Nous avons fait valoir clairement que nous voulions obtenir l’information le plus tôt possible. Les vérificateurs étudient le cas de la sénatrice Wallin. Les autres cas étudiés avaient trait aux frais de logement. Celui-ci porte sur des frais de déplacement généraux, alors je suppose que c’est plus compliqué. Cela peut expliquer le retard en partie, mais cela n’excuse pas tout.

Le sénateur Campbell : J’aimerais présenter une motion pour que les vérificateurs témoignent devant le comité jeudi prochain.

Le président : Je crois que nous sommes tous d’accord. J’aimerais les entendre personnellement.

Le sénateur Campbell : Merci.

Le président : Avons-nous terminé? Vous leur direz qu’ils peuvent venir jeudi nous dire où ils en sont.

Nous poursuivons à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le mardi 11 juin 2013

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l’administration se réunit aujourd’hui, à 18 heures, à huis clos, pour considérer des questions administratives et en public pour considérer d’autres questions.

Le sénateur David Tkachuk (*président*) occupe le fauteuil.

[Français]

Le sénateur Carignan : J’aimerais que l’on discute du caractère public ou à huis clos de la réunion. Il m’apparaît que la discussion que l’on aura ici avec le vérificateur général est d’intérêt public. On ne traitera pas vraiment de renseignements personnels. Par conséquent, je propose que notre discussion avec le vérificateur général soit tenue en séance publique.

[English]

Senator Marshall: I agree with that. I did have some Exchange emails with one of the officials in the clerk's office. I was very interested in having the meeting open to the public and indicated my desire to do so.

The Chair: Okay.

Senator Furey.

Senator Furey: Yes, chair, I have really no problem either which way, but I think because this is a preliminary meeting we should perhaps ask the Auditor General himself if he would prefer to do it in camera or if we prefer to have cameras in here and go public for this meeting. I do not particularly care either which way, but I think it would serve us well if we sought the views of the Auditor General himself.

The Chair: Mr. Ferguson.

Michael Ferguson, Auditor General of Canada, Office of the Auditor General of Canada: Thank you, Mr. Chair. We are here to help. Really I have no preference, whatever is the wish of the committee. I am quite prepared to have the discussion in public. It really does not matter to me.

The Chair: Senator Downe, do you want to say anything?

Does the Liberal side have a problem?

Senator Munson: No, we never had a problem.

The Chair: Well, I just asked.

Is it agreed, then, that we open the meeting up?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Okay, let us take a minute and invite the press in if they wish.

Mr. Ferguson, first, I would like to welcome you here, as well as Mr. MacLellan and Mr. Stock. I know it took some doing to come here quickly and, on behalf of all my colleagues, I would like to say that we appreciate it.

I understand you have an opening statement, Mr. Ferguson, so please proceed.

Mr. Ferguson: Mr. Chair, honourable senators, thank you for inviting me to discuss our acceptance of the Senate's invitation to conduct a comprehensive audit of the Senate, including senators' expenses.

With me today are Clyde MacLellan, Assistant Auditor General, and Gordon Stock, Principal.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Je suis d'accord. J'ai échangé quelques courriels avec un des employés du bureau du greffier. J'étais très intéressée à tenir la séance en public et j'ai fait connaître mes intentions.

Le président : D'accord.

Sénateur Furey.

Le sénateur Furey : Oui, monsieur le président, je ne vois pas d'inconvénient d'une façon comme de l'autre, mais puisqu'il s'agit d'une rencontre préliminaire, je crois que nous devrions demander au vérificateur général lui-même s'il préfère que la séance soit tenue à huis clos ou qu'elle soit publique et télévisée. Cela ne me dérange pas, mais je crois que nous devrions demander au vérificateur général ce qu'il en pense.

Le président : Monsieur Ferguson.

Michael Ferguson, vérificateur général du Canada, Bureau du vérificateur général du Canada : Merci, monsieur le président. Nous sommes ici pour vous aider. Je n'ai pas de préférence, vraiment, alors ce sera au comité de décider. Je ne vois pas d'inconvénient à tenir cette discussion en public. Cela ne me dérange pas du tout.

Le président : Sénateur Downe, voulez-vous dire quelque chose?

Est-ce que les libéraux y voient un inconvénient?

Le sénateur Munson : Non, ce n'est jamais un problème pour nous.

Le président : Eh bien, la question a été posée.

Convenez-vous, dans ce cas, de tenir la séance en public?

Des voix : Oui.

Le président : Très bien. Nous allons prendre une minute pour inviter les journalistes à prendre place s'ils le veulent.

Monsieur Ferguson, je veux d'abord vous souhaiter la bienvenue, ainsi qu'à M. MacLellan et à M. Stock. Je sais qu'il a fallu de l'organisation pour venir témoigner à court préavis, et au nom de tous mes collègues, je vous en remercie.

Je crois que vous avez une déclaration liminaire à faire, monsieur Ferguson, alors la parole est à vous.

M. Ferguson : Monsieur le président, honorables sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à discuter de l'audit exhaustif du Sénat, y compris des dépenses des sénateurs, que j'ai accepté de réaliser à la demande du Sénat.

Je suis accompagné aujourd'hui de Clyde MacLellan, vérificateur général adjoint, et de Gordon Stock, directeur principal.

[*Translation*]

I know that you have many questions about this audit. However, it is too early for me to be able to provide you with a detailed list of what the audit will or will not include.

I can tell you that we will select the most important processes in place and resources used by senators to conduct Senate business. We will also review the work done by the internal and external auditors of the Senate.

[*English*]

One question that senators and others may be asking is how this audit would be different from our past audit. Our past audit examined the application of policies and procedures for the Senate's administrative services. This audit's focus will likely include senators' expenses and samples of their offices' transactions but, as stated, we have yet to determine the scope of the audit.

I would like to emphasize that I do not see my audit including the Senate's constitutional, legislative or public policy roles.

[*Translation*]

We will conduct this audit as we conduct all of our audits — in accordance with professional standards. We will proceed in three phases: planning, examination and reporting. In addition, as in all of our audits, we will ensure that our work is undertaken in an independent and objective manner.

When necessary, we will make recommendations to further strengthen current internal practices and procedures. I want to assure the committee that we have sufficient resources to conduct this audit. As we did in our last audit, we may engage experts, if the need arises.

[*English*]

We expect to discuss the audit plan with the clerk and the audit subcommittee prior to the end of the planning phase and explain the scope and objectives of the audit. After we finalize the audit plan, we will gather and examine evidence that we believe is necessary to conduct the work, allowing us to conclude on our audit objectives.

During the reporting phase, we will confirm and validate the facts in a draft report to the clerk and audit subcommittee. The results of our work will be presented in the form of reports addressed to the Speaker for presentation in the Senate.

[*Français*]

Je sais que vous avez beaucoup de questions au sujet de cet audit. Il est cependant trop tôt pour que je puisse vous donner une liste détaillée des éléments qui feront partie de l'audit ou de ceux qui en seront exclus.

Je peux toutefois vous indiquer que nous nous pencherons sur les processus appliqués et les ressources utilisées par les sénateurs dans le cadre de leurs fonctions, qui sont les plus significatives ou importantes. Nous examinerons aussi les travaux effectués par les vérificateurs internes et externes du Sénat.

[*Traduction*]

Les sénateurs et d'autres personnes pourraient se demander en quoi cet audit diffèrera de l'audit que nous avons réalisé auparavant. En effet, l'audit antérieur portait sur la mise en œuvre des politiques et procédures régissant les services administratifs du Sénat. L'audit à venir, lui, portera probablement sur les dépenses des sénateurs et des échantillons d'opérations des bureaux des sénateurs. Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous n'avons pas encore déterminé l'étendue de l'audit.

J'aimerais souligner que je n'ai pas jugé bon que notre audit porte sur le rôle constitutionnel, législatif ou d'intérêt public du Sénat.

[*Français*]

Nous réaliserons cet audit comme tous nos autres audits, conformément aux normes professionnelles applicables et en trois étapes : la planification, l'examen et l'établissement du rapport. De plus, comme pour tous nos audits, nous nous assurerons que nos travaux sont effectués d'une manière indépendante et objective.

Au besoin, nous formulerons des recommandations en vue de renforcer les pratiques et procédures internes en vigueur. Je tiens à assurer le comité que nous avons les ressources nécessaires pour réaliser cet audit. Comme nous l'avons fait lors de notre audit interne, il se peut que nous retenions les services d'experts au besoin.

[*Traduction*]

Nous prévoyons discuter du plan d'audit avec le greffier et le Sous-comité de la vérification avant la fin de l'étape de la planification de l'audit, afin de leur expliquer l'étendue et les objectifs de l'audit. Dès que nous aurons terminé le plan de l'audit, nous recueillerons et examinerons les éléments probants que nous jugeons nécessaires pour nous permettre d'effectuer les travaux et de formuler une conclusion par rapport aux objectifs de l'audit.

Au cours de l'étape de l'établissement du rapport, nous confirmerons et validerons les faits en présentant une ébauche du rapport au greffier et au Sous-comité de la vérification. Les résultats de nos travaux seront présentés dans des rapports adressés au Président du Sénat en vue de son dépôt au Sénat.

It is too early for us to fix a date for reporting as we need to complete our planning. Throughout the audit, we will communicate regularly with the clerk and the audit subcommittee.

[Translation]

Mr. Chair, this concludes my comments. We would be pleased to answer any questions the committee members may have.

[English]

Senator Furey: Thank you, Mr. Ferguson for coming. Thank you, Mr. MacLellan and Mr. Stock.

How soon, sir, do you think you could give us a timeline with respect to when you could start and how long the three different stages will take?

Mr. Ferguson: It is difficult to give precise timelines.

In terms of starting, we are already in the process of identifying the staff that will be needed. Once we have the staff in place, they will come together, do that planning phase and go through all of the validation of the planning. Then we will start the examination.

Again, at this point it is virtually impossible to say how long each component will take, but what I can say is that it is our intention to get the staff assigned to this piece of work as quickly as possible and get it started as quickly as possible.

Senator Furey: Okay. Thank you.

[Translation]

Senator Carignan: Auditor General, the letter you sent to the Speaker of the Senate, Senator Kinsella — regarding the acceptance of the mandate issued to you by the Senate — states the following:

The report on our audit findings will be provided to you as Speaker of the Senate.

Will that report contain only findings, or will it also set out recommendations — if any shortcomings are identified — to remedy the situation and prevent it from happening again? I think one of the audit objectives is to identify any shortcomings.

[English]

Mr. Ferguson: It is our intention to conduct this audit in the same manner as we would conduct any similar type of work. It would be our intention that in the report we would make recommendations in areas where we feel those recommendations could be useful and could improve practices or policies. Certainly, as I said, that is our intention, namely to do it the same way as we would do any piece of work and make recommendations where we feel they are warranted.

Il est encore trop tôt pour fixer cette date, car nous devons terminer la planification des travaux. Tout au long de l'audit, nous communiquerons régulièrement avec le greffier et le Sous-comité de la vérification du Sénat.

[Français]

Monsieur le président, je termine ainsi ma déclaration. Nous serons heureux de répondre aux questions des membres du comité.

[Traduction]

Le sénateur Furey : Merci, monsieur Ferguson, de votre présence. Merci aussi à M. MacLellan et à M. Stock.

Quand pensez-vous être en mesure de nous dire quand sera entrepris l'audit et sur combien de temps s'échelonnent les trois étapes?

M. Ferguson : Il est difficile de vous donner un échéancier exact.

Pour ce qui est du début de l'audit, nous avons déjà commencé à rassembler le personnel nécessaire. Lorsque le personnel aura été choisi, il se réunira pour entamer la planification et veiller à la validation de cette étape. Nous allons ensuite commencer l'examen.

Pour le moment, il est pratiquement impossible de prédire combien de temps il faudra pour effectuer chacune des étapes, mais je peux vous dire que nous avons l'intention d'affecter le personnel à cette tâche le plus rapidement possible et de mettre les choses en branle sans tarder.

Le sénateur Furey : D'accord, merci.

[Français]

Le sénateur Carignan : Monsieur le vérificateur général, la lettre que vous avez adressée au Président du Sénat, le sénateur Kinsella, concernant l'acceptation du mandat qui vous a été requis par le Sénat, et dans la lettre il est écrit ce qui suit :

Un rapport d'audit contenant nos constatations vous sera remis à titre de Président du Sénat.

Est-ce que le rapport contiendra uniquement des constats ou il contiendra aussi des recommandations, s'ils constatent qu'il y a des lacunes, pour corriger la situation et s'assurer qu'elles ne se reproduisent plus dans le futur? Je crois qu'un des objectifs de la vérification, c'est de prévenir au cas où il y aurait des lacunes.

[Traduction]

M. Ferguson : Nous avons l'intention de mener cet audit de la même manière que nous effectuons habituellement ce type de travail. Dans le rapport, nous voulons formuler des recommandations qui permettraient d'améliorer les pratiques et les politiques et qui pourraient s'avérer utiles. Comme je le disais, notre intention est de procéder comme nous le ferions pour tout travail de cette nature et de formuler des recommandations que nous jugeons justifiées.

The Chair: As you know, Mr. Ferguson, there was an Ernst & Young audit done on expenses in 2009-10 and then I think in 2010-11 the Auditor General did an audit, plus we have a number of private audits on financial statements. Are those taken into consideration in your planning stage going forward?

Mr. Ferguson: Certainly it is a normal part of our practice to look at any work that has been done by other auditors, to look at internal controls and at all of those types of things and determine where we can place reliance.

Again, it is a process of making an assessment. It may be a case where, even though something has been subject to an audit in the past, we may want to look at it from either a different perspective or in more detail. We may go further or we may look at some things from a slightly different perspective, but we would not repeat work that another auditor has done that we feel is still relevant and timely. Wherever we can rely on regarding that work, we will, but that does not mean we would not do other procedures or look at something in a bit more detail.

The Chair: While we have the media here, perhaps you could spend a minute explaining the difference between what the Auditor General does as a performance audit as apart from an audit of financial statements that you would be doing for a company.

Mr. Ferguson: Certainly. An audit of financial statements — in fact, more than half of our practice in the Office of the Auditor General is auditing financial statements — expresses an opinion on the fairness of a set of financial statements.

When you audit a set of financial statements, it is much more. What you are doing, the procedures, are sort of similar year to year. You can always come across issues in a financial statement audit from year to year, but because you are doing them regularly, you know exactly what it is that you are likely to come up against. Financial audits tend to be easier to plan and estimate how much time they are going to take. They are looking at a set of financial statements, balance sheets, income statements, that type of thing, and expressing an opinion on whether they are fairly presented.

In a performance or a comprehensive audit, we will look at other things. We will look at practices. We will look at programs and how they are running. We will look at performance measurements. It is much more expansive.

It can be the case in a comprehensive audit that we would do a financial statement audit in conjunction with the other work, the performance type of work.

Le président : Comme vous le savez, monsieur Ferguson, Ernst & Young a effectué un audit des dépenses en 2009-2010, et je crois que le Bureau du vérificateur général en a fait un aussi en 2010-2011, en plus des différentes vérifications privées des états financiers. Allez-vous en tenir compte dans votre planification des prochaines étapes?

M. Ferguson : Cela fait partie de notre travail d'examiner les audits effectués par d'autres vérificateurs, de consulter les contrôles internes et de tenir compte de toutes ces choses avant de déterminer les sources fiables.

Il s'agit d'un processus d'évaluation. Même si une chose a fait l'objet d'un audit dans le passé, il se peut qu'on veuille l'examiner d'un autre point de vue ou plus en profondeur. Nous allons peut-être pousser la vérification un peu plus loin ou adopter un angle quelque peu différent, mais nous ne referons pas le travail qui a été fait par un autre vérificateur si nous jugeons que son travail est toujours pertinent et d'actualité. Si nous pouvons nous appuyer sur les travaux antérieurs, nous le ferons, mais cela ne signifie pas que nous ne suivrons pas d'autres procédures ou que nous n'irons pas plus en détail.

Le président : Tandis que les journalistes sont ici, vous pourriez peut-être nous expliquer quelle est la différence entre les audits de gestion qu'effectue le Bureau du vérificateur général et les vérifications des états financiers que vous feriez pour une entreprise.

M. Ferguson : Certainement. La vérification des états financiers — en fait, plus de la moitié des travaux entrepris au Bureau du vérificateur général consistent à vérifier des états financiers — vise à exprimer une opinion sur la fidélité d'une série d'états financiers.

La vérification des états financiers implique bien des choses. Les procédures suivies sont semblables d'une année à l'autre. Il se peut que des problèmes se présentent au cours d'une vérification, mais comme c'est un exercice que nous exécutons régulièrement, nous savons exactement à quel type de problèmes nous pourrions être confrontés. Il est généralement plus facile de planifier les vérifications financières et de prévoir combien de temps il faudra pour les faire. Il s'agit d'examiner une série d'états financiers, de bilans et d'états des résultats, et d'indiquer s'ils sont fidèles à la réalité.

Pour un audit de gestion ou un audit intégré, nous allons examiner des éléments différents. Nous allons nous pencher sur les pratiques, de même que sur les programmes et leur fonctionnement. Nous allons aussi regarder les mesures de rendement. C'est une vérification beaucoup plus vaste.

Dans le cadre d'un audit intégré, nous pourrions vérifier les états financiers en plus d'examiner d'autres choses ayant trait au rendement.

In performance audits, when you are going in it is harder to estimate how long it will take because it is more of an unknown. We have to set the objectives, determine the criteria we are auditing against, and then we have to plan it. That would be how I would describe the difference.

Senator Marshall: I have two questions. One is with regard to the audit process. Did I understand you correctly that the process used during the last audit would be similar to this process and that we would get periodic updates?

Mr. Ferguson: Certainly our intention — and again, that is the way we conduct every performance audit — is that we are going through these types of audits and we are identifying things that we think are issues. We want to make sure that we are validating those and that there is no information that we are missing and that type of thing.

As I said in my opening statement, we expect that there would be touch points with the clerk and with the audit subcommittee as we are going through the process. That is normal, the way we would conduct these things with departments. As we go through a performance audit with a department, for example, and we are identifying things, we will go back and discuss those with the department. Our intention is to conduct this in a similar manner to how we conducted the last audit in this area, and how we conduct all of our audits. However, at the end of the day we are independent. We will take all the information, but then we will draw our own conclusions.

Senator Marshall: My second question relates to the reporting process. Is it envisioned that there would be one report? Is there any contemplation of more than one report, or do we expect it all to come at the one time?

Mr. Ferguson: I referred in my opening comments to reports. I think there is the possibility — and I want to leave open the possibility — that there could be more than one report. Also, normally in our performance audits we would often conduct follow-up audits after we have made recommendations, so we would need to consider that.

If we were going to report more than once, again it would be in the same manner. The report goes through the process; each report would get tabled and each one would follow that process. Depending on the size of what we will look at, we need to consider whether multiple reporting might be a way of helping people understand what we are finding, how the process is going and what progress is being made. If we think it will take a while before we can report, multiple reports may be a better way to do it. However, we still have not determined that.

[Translation]

Senator Massicotte: Mr. Ferguson, I want to thank you and your colleagues for joining us this evening.

Les audits de gestion supposent plus d'inconnus, alors il est plus difficile de déterminer combien de temps il faudra. Il faut établir les objectifs, déterminer les critères de vérification, puis passer à l'étape de la planification. C'est ainsi que je pourrais expliquer la différence entre les deux.

La sénatrice Marshall : J'ai deux questions pour vous. La première porte sur le processus de vérification. Si j'ai bien compris, le processus employé pour cet audit sera semblable au précédent et nous allons recevoir des mises à jour périodiquement?

M. Ferguson : Notre intention — et c'est d'ailleurs toujours de cette façon que nous fonctionnons — est de procéder à l'audit et de cerner les choses qui posent problème selon nous. Nous voulons nous assurer de valider ces choses et de veiller à ce qu'aucun détail ne nous échappe.

Comme je l'indiquais dans ma déclaration liminaire, nous prévoyons consulter le greffier et le Sous-comité de la vérification tout au long du processus. Il s'agit de la façon normale de procéder, comme nous le ferions avec les ministères. Lorsque nous effectuons un audit de gestion pour un ministère, par exemple, et que nous cernons des problèmes, nous en discutons avec les responsables ministériels. Nous avons l'intention de procéder de la même manière que nous l'avons fait lors du dernier audit sur ce sujet, et comme nous le faisons aussi pour toutes nos vérifications. Nous demeurons toutefois indépendants. Nous allons chercher toute l'information, mais nous en tirons nos propres conclusions.

La sénatrice Marshall : Ma deuxième question porte sur l'établissement de rapports. Prévoyez-vous déposer un seul rapport? Y en aura-t-il plus d'un, ou devons-nous nous attendre à ce que toutes les conclusions soient publiées en même temps?

M. Ferguson : J'ai parlé de l'établissement de rapports dans mon introduction. Je pense qu'il est possible qu'il y en ait plus d'un, et je veux maintenir cette possibilité. Aussi, dans nos audits de gestion, nous effectuons généralement des vérifications de suivi une fois les recommandations formulées, alors c'est une autre possibilité à envisager.

Si plus d'un rapport doit être publié, le tout se déroulera encore là de la même manière. Le même processus est suivi pour chaque rapport et le dépôt suit également les mêmes étapes. Selon l'ampleur de l'audit, nous allons devoir déterminer s'il conviendrait de publier plusieurs rapports de façon à ce qu'il soit plus facile de comprendre ce que nous avons trouvé, comment se déroule le processus et quels ont été les progrès réalisés. Si nous pensons qu'il pourrait falloir un certain temps avant de pouvoir déposer un rapport, il sera peut-être préférable d'en publier plusieurs. Cela n'a toutefois pas encore été déterminé.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Merci à vous, monsieur Ferguson, ainsi qu'à vos collègues, de votre présence parmi nous ce soir.

Could you give us an overview of the scope of your mandate? Would it be reasonable to think that a team of 5 to 10 people could carry out the work within 3 to 4 months?

[English]

Mr. Ferguson: Again, without setting any timelines on it, many of our performance audits, from the point in time that we start until the point in time that we present the audit, can take 18 months. We cannot set those time frames until we have actually done the planning. I do not know how long it will take. Everything we do goes through a very rigorous process, and we have to make sure that we are complying with standards, that we are getting all the evidence and information we need, and that we are building our file.

This will be a significant undertaking. It will mean we will have to dedicate staff to it. How long it will take, I am not sure, but that is why I referred to the fact that if we thought that to get from beginning to end might take 18 months, then that is where we might say that maybe it makes sense to have some interim report in this exercise as well.

We still have to determine those things. I do not think we have ever done an audit in two months. I would be very surprised if we ever did an audit in four months. Trying to determine that time frame is something we still have to do.

[Translation]

Senator Massicotte: So we can expect the process to take at least 6 months, and up to 18 months?

[English]

Mr. Ferguson: Again, I would not expect that we would be able to report anything in a two- to four-month time frame. Whether we can report something in six months, I would not commit to that either. It is difficult to say, but we will go through the planning and lay out what we think needs to be done, how many items we will look at and what items we will look at. When we have planned that out, we will move backwards from how long we think that will take us and say, "Is there any opportunity in there for us to complete a piece of this work earlier and report on it and when would that be?" That would be something that we would bring back to the audit subcommittee, to the clerk, to say that once we have the plan done, this is now what we think our time frames will be.

[Translation]

Senator Massicotte: I assume that your audit will probably be typical of that type of review. So you should be examining the systems and internal controls in place to determine whether or not they are satisfactory. You would then identify weaknesses and determine what their consequences are. Is that right?

J'aimerais que vous nous donniez un aperçu de l'envergure de votre mandat. Serait-il raisonnable de penser qu'une équipe de cinq à 10 personnes pour une période de trois, quatre mois pourrait faire le travail?

[Traduction]

M. Ferguson : Encore une fois, sans établir d'échéancier précis, la plupart de nos audits de gestion peuvent s'échelonner sur 18 mois, à partir du moment où la vérification est entreprise jusqu'au dépôt du rapport. Nous ne pouvons pas donner de date avant d'avoir terminé la planification. Je ne sais pas combien de temps cela prendra. Dans tout ce que nous faisons, nous devons suivre un processus très rigoureux et nous assurer de respecter les normes, en plus de recueillir tous les faits et toutes les informations nécessaires pour bâtir notre dossier.

Ce sera un travail de taille. Nous allons devoir y affecter du personnel. Combien de temps cela prendra, je n'en suis pas sûr, mais si nous pensons que l'audit pourrait s'échelonner sur 18 mois, du début à la fin, alors ce sera peut-être sensé de déposer des rapports intérimaires en cours de route.

Ce sont des choses qu'il reste à déterminer. Je ne crois pas que nous ayons déjà terminé une vérification en deux mois. Je serais très surpris si nous avions déjà réussi à en terminer une en quatre mois. Nous devons encore tenter de déterminer à quoi ressemblera l'échéancier.

[Français]

Le sénateur Massicotte : On peut donc envisager une procédure minimale de six mois pouvant aller jusqu'à 18 mois?

[Traduction]

M. Ferguson : Encore là, je ne crois pas qu'il sera possible de déposer un rapport d'ici deux ou quatre mois. Je ne m'avancerais pas non plus à dire que nous pourrions vous présenter quelque chose d'ici six mois. C'est difficile à dire, mais nous allons procéder à la planification et déterminer ce qui doit être fait, combien d'éléments feront partie de l'exercice et quels éléments seront examinés. Lorsque nous aurons planifié tout cela, nous pourrions voir d'après l'échéancier estimé s'il serait possible de devancer certains rapports, et quand ces rapports pourraient être déposés. Nous pourrions discuter des dates avec le sous-comité et le greffier une fois que nous aurons établi un plan.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Je présume que votre examen sera probablement typique de ce genre de vérification, c'est-à-dire examiner les systèmes et les contrôles internes en place, voir s'ils sont satisfaisants ou pas; par la suite, identifier les faiblesses et déterminer les conséquences de ces faiblesses?

[English]

Mr. Ferguson: In any audit, we do look at systems of internal controls, how things are administered and that sort of thing. I think that in this particular instance we do have the advantage of having been in recently to look at the practices of the administration and how the administration manages much of the business of the Senate. Our knowledge of those processes is recent, so that is a good thing that will help us. If we had not had that, we would have to build up all that knowledge about how things are processed. That is a good thing, and we will take that into account.

Even though we will take it into account, this audit is different. This audit will be more about not just how does the administration manage things, but it will be looking at things at a more detailed level.

[Translation]

Senator Massicotte: Before I wrap up, I would like to make a comment. If the audit takes 18 months, at least 10 senators will have retired by the time it is completed. So I encourage you to try to move a bit faster, as I think it would be important for you to complete your audit before their retirement takes place.

[English]

Mr. Ferguson: That will be one thing that we determine when we look at it, when we divide up our whole plan, how we prioritize which things we need to look at first and that type of thing. There will be many considerations in that. Retirement was not one I had originally thought of, but maybe I will have to consider that. There will be many things we have to consider in determining how to prioritize that.

Senator Downe: Mr. Ferguson, you indicated in your opening remarks that notwithstanding the cutbacks in your budget and your staff, you still have resources that you require to do the audit. Will there be any cost recovery to the Senate? Do we have to pay any of the expenses, or do you absorb that in your overall budget?

Mr. Ferguson: No, there will be no charge to the Senate for the work we do.

Senator Downe: That is the best news I have heard all night, chair.

Senator Cordy: My daughter is a C.A. She has worked for an accounting firm and she also worked in private industry. She said it is much easier doing the audit than being audited. Nonetheless, we welcome you here to the Senate.

You spoke earlier about the terms of reference. Will the terms of reference be related to the motion that was passed in the Senate or will you be speaking with the audit committee to determine the exact terms of reference, or is that still in the planning stages?

[Traduction]

M. Ferguson : Dans tous nos audits, nous regardons les systèmes de contrôles internes, les pratiques de l'administration, et cetera. Je crois que dans ce cas-ci nous avons l'avantage d'avoir examiné récemment les pratiques de l'administration et la façon dont elle gère une bonne partie des travaux du Sénat. Ces processus sont encore frais à notre mémoire, alors cela va certainement nous aider. Autrement, nous aurions dû aller chercher toute cette information. C'est une bonne chose, et nous allons en tenir compte.

Quoi qu'il en soit, cet audit sera différent. Il ne s'agira pas simplement de voir comment l'administration gère les choses, mais plutôt d'examiner les processus de plus près.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Avant de terminer, j'aimerais faire un commentaire. Si la vérification prend 18 mois, il y aura à ce moment-là au moins 10 sénateurs qui auront pris leur retraite. Je vous incite donc à tenter d'aller un peu plus vite puisque je crois qu'il serait important de terminer votre vérification avant leur départ à la retraite.

[Traduction]

M. Ferguson : Nous allons déterminer cela lors de l'élaboration du plan et de l'établissement des priorités, à savoir quelles choses devront passer en premier. Beaucoup de facteurs vont entrer en ligne de compte. La retraite n'était pas du nombre initialement, mais peut-être que je vais devoir l'envisager. Il faudra prendre en compte une foule de critères pour établir les priorités.

Le sénateur Downe : Monsieur Ferguson, vous avez dit dans votre introduction que malgré les compressions budgétaires et la réduction de votre effectif, vous aviez les ressources voulues pour mener l'audit à bien. Est-ce que le Sénat va devoir assumer certains coûts? Allons-nous devoir prendre une partie des dépenses, ou est-ce que votre budget global va couvrir le tout?

M. Ferguson : Non, le Sénat n'aura pas à payer pour le travail que nous ferons.

Le sénateur Downe : C'est la meilleure nouvelle que j'ai entendue ce soir, monsieur le président.

La sénatrice Cordy : Ma fille est comptable agréée, et elle a travaillé dans un cabinet comptable et dans l'industrie privée. Elle a dit qu'il est bien plus facile d'effectuer une vérification que d'en être l'objet. Nous vous souhaitons néanmoins la bienvenue au Sénat.

Vous avez parlé plus tôt du mandat. Ce dernier aura-t-il un lien avec la motion adoptée au Sénat, en discuterez-vous avec le comité de vérification pour en déterminer la teneur exacte ou en est-il encore aux étapes de planification?

Mr. Ferguson: Again, we will determine what needs to be audited and how we are going to audit it. We will consult with the audit committee and others that need to be consulted with as we make that determination, but again, it is all part of the planning process. It is all part of getting information, getting input on what needs to be done. Once we have all that information, then we will set the actual scope of the audit.

Senator Cordy: You said earlier that this audit will be somewhat different than the audits that the Senate has gone through in the past number of years. When you are auditing senators' expenses, will you be looking at every senator, will it just be random audits, or is that something yet to be determined?

Mr. Ferguson: Those are the types of questions that we have to consider as we are doing the planning and establishing. For each senator, how many items would we look at? All of those things would usually be based on statistics, but we have to consider whether we want to look at each and every senator or not, and that has not been determined yet.

Senator Cordy: Earlier you said that you would be presenting the final report to the Speaker for presentation in the Senate. Will updates be given to the audit committee and to the committee as a whole?

My other question concerns the notion that there might be several final reports along the way. Will they be given to the Internal Economy Committee before they are given to the Speaker in the Senate and to senators? Maybe you do not know that yet.

Mr. Ferguson: Our intention is that if we decide that this is something that needs to be reported on in different phases, each report would go through the process of finalization, completion, all of the normal steps, and then submitted to the Senate as a whole for tabling. If we decide it is something that needs to be divided up into more than one report, each report would go through that process.

Each report that we would end up tabling at the Senate would go through multiple stages to validate and make sure that we have got our facts right. That type of validation, right now our anticipation is we would work that through. Obviously if we find some things that we are questioning about an individual senator, the individual senator will know what things we are asking about. That is not going to be a secret that we try to keep from the senator. If we find things related to a specific senator, we need to talk about those and understand the situation, but as we are pulling together reports, the intention is that we would validate those through the clerk and through the audit subcommittee. At least that is the way that we are anticipating it would work.

M. Ferguson : Ici encore, nous déterminerons ce qui doit être vérifié et comment nous procéderons. Nous consulterons le comité de vérification et d'autres parties qui doivent être consultées pour prendre une décision à ce sujet, mais tout cela s'inscrit dans le processus de planification. Tout cela vise à obtenir l'information et à recueillir des observations sur ce qui doit être fait. Une fois que nous aurons tous ces renseignements, nous établirons alors la portée véritable de la vérification.

La sénatrice Cordy : Vous avez indiqué précédemment que cette vérification différerait quelque peu des autres audits dont le Sénat a fait l'objet ces dernières années. Quand vous vérifierez les dépenses des sénateurs, examinerez-vous celles de chaque sénateur, procéderez-vous au hasard ou est-ce un point qui reste à déterminer?

M. Ferguson : C'est le type de questions que nous devons considérer dans le cadre du processus de planification et d'établissement. Combien de données examinerons-nous pour chaque sénateur? Tous ces éléments seraient normalement fondés sur des statistiques, mais nous devons déterminer si nous voulons ou non soumettre chaque sénateur à une vérification, et nous ne l'avons pas encore fait.

La sénatrice Cordy : Vous avez indiqué plus tôt que vous remettriez le rapport final au président pour qu'il soit présenté au Sénat. Fera-t-on des mises à jour au comité de vérification et à l'ensemble du comité?

Mon autre question porte sur la possibilité qu'il y ait plusieurs rapports finaux en cours de route. Les remettra-t-on au Comité de la régie interne avant qu'ils ne soient présentés au président du Sénat et aux sénateurs? Peut-être ne le savez-vous pas encore.

M. Ferguson : Si nous décidons qu'il convient de faire rapport en plusieurs phases, nous avons l'intention de faire passer chaque rapport par toutes les étapes normales du processus de finalisation, puis de le présenter intégralement au Sénat aux fins de dépôt. Si nous décidons qu'il faut procéder en divisant l'information en plusieurs rapports, chaque rapport sera soumis à ce processus.

Chaque rapport que nous présenterions au Sénat passerait par plusieurs étapes afin de valider l'information et d'assurer la justesse des faits. C'est le type de validation que nous prévoyons appliquer. À l'évidence, si nous décelons des éléments qui soulèvent des questions au sujet d'un sénateur en particulier, ce dernier saura à quels éléments nous nous intéressons. Ce ne sera pas un secret que nous tenterons de lui cacher. Si nous trouvons des faits au sujet d'un sénateur en particulier, nous devons en parler et comprendre la situation. Mais à mesure que nous préparons des rapports, nous avons l'intention de valider l'information auprès du greffier et du comité de vérification. C'est du moins ainsi que nous prévoyons procéder.

Senator Cordy: A question you probably cannot answer now is how far back would you go? I guess that would depend on individual circumstances and what you find as you start auditing.

Mr. Ferguson: You are absolutely right. That is another one of the variables we have to consider when we determine how much testing and examination we are going to do: how many senators, how far back, how many claims. Are there other aspects we need to look at? There are many things we need to consider as we are doing our plan.

Senator Kinsella: I want to build on Senator Cordy's questions. In our correspondence, I have committed that I will table forthwith any report that we receive from the Auditor General. If I understood from your correspondence, you indicated that you would be publishing the report on your website in short order.

The question that is going through my mind is that I am only able to table a report if the Senate is sitting. I was wondering whether you had some thoughts or some guidance for us if the final report or reports are concluded and you think that they should reach the Senate, is there a mechanism available if the Senate is not sitting because it is a normal break period or, indeed, if there is a prorogation of Parliament? Could you just help us a little bit, at least help me? What do I do with the report if we are not sitting?

Mr. Ferguson: That is a good consideration, something that we need to consider. A normal process when we are releasing reports is that most of our reporting is through the Public Accounts Committee, so we always have to take sitting schedules into consideration. We will do that also in this case.

If we got to a point where we felt something needed to be reported and the Senate was not sitting, that would be something we would then have to work out at that point in time, making sure that we are cognizant and aware of how to do something like that.

Right now, our intention would be to look at the sitting schedule and use that as we are assessing when we might be able to report.

The Chair: Just a follow-up question on that. I noticed in your letter you said that the report will be tabled to you as Speaker of the Senate. I think the last time the procedure was the report was tabled with Internal Economy and Internal Economy presented it to the Senate for debate. The Chair of Internal Economy at that particular time was able to answer questions that senators may have had about the audit and the audit would be part of the process. I am not sure if the Speaker wants to do that, but I was wondering why the change? Will it cause some difficulty? I am not sure.

La sénatrice Cordy : Je vous poserais une question à laquelle vous ne pouvez probablement pas répondre maintenant : jusqu'où remonteriez-vous? Je suppose que cela dépend des situations individuelles et de ce que vous découvrez quand vous commencerez la vérification.

M. Ferguson : Vous avez absolument raison. Il s'agit d'une autre des variables que nous devons considérer afin de déterminer la portée des vérifications et des examens que nous effectuerons. Combien de sénateurs seront-ils visés? Jusqu'où remonterons-nous? Combien de réclamations examinerons-nous? Y a-t-il d'autres aspects sur lesquels nous devons nous pencher? Il y a bien des choses que nous devons prendre en compte en établissant notre plan.

Le sénateur Kinsella : Je veux donner suite à la question de la sénatrice Cordy. Dans notre correspondance, je me suis engagé à déposer immédiatement tout rapport que nous recevons du vérificateur général. Si j'ai bien compris ce que vous avez écrit, vous avez indiqué que vous publieriez rapidement le rapport sur votre site web.

Mais je m'interroge, car je suis le seul qui soit habilité à déposer un rapport si le Sénat siège. Je me demandais si vous aviez des observations ou des conseils à nous communiquer pour nous indiquer s'il existe un mécanisme qu'on pourrait utiliser si le rapport ou les rapports finaux sont terminés et que vous considérez qu'ils devraient être présentés au Sénat si ce dernier ne siège pas parce qu'il s'agit d'une période de pause normale ou si, en fait, le Parlement a été prorogé. Pourriez-vous nous aider un peu ou au moins m'aider? Que dois-je faire du rapport si nous ne siégeons pas?

M. Ferguson : Voilà une bonne question, que nous devons considérer. Normalement, quand nous publions des rapports, nous présentons la plupart d'entre eux au Comité des comptes publics; nous devons donc toujours tenir compte de l'horaire des séances. Nous procéderons également ainsi dans le cas présent.

Si nous en arrivons à un point où nous considérons que quelque chose doit être signalé dans un rapport et que le Sénat ne siège pas, nous devons régler la question quand elle se présentera, en nous assurant de savoir comment procéder en pareil cas.

Pour l'instant, nous avons l'intention de consulter l'horaire des séances quand nous évaluerons le moment propice pour déposer un rapport.

Le président : J'aurais juste une question supplémentaire à ce sujet. J'ai remarqué que dans votre lettre, vous avez indiqué que le rapport vous sera remis à titre de Président du Sénat. Je crois que la dernière fois, le rapport a été présenté au Comité de la régie interne, qui l'a déposé au Sénat aux fins de débat. Le président du Comité de la régie interne de l'époque avait pu répondre aux questions que les sénateurs auraient pu avoir au sujet de la vérification, et cette dernière ferait partie du processus. Je ne suis pas certain que le Président souhaite procéder ainsi, mais je m'interrogeais sur les raisons du changement. Est-ce que cela posera des difficultés? Je n'en suis pas certain.

Go ahead, Mr. Ferguson. Maybe, Speaker Kinsella, you can enlighten us as well.

Mr. Ferguson: Our objective, our intention here is to do this piece of work in the same manner as we do all of our other performance audits. The work that we did last time in the Senate and the work that we did on the administration in the House of Commons, those followed slightly different processes.

In the interests of making sure that everyone understands that this piece of work is done according to our methodology, how we approach all of these pieces of work, we feel in this case that the best thing is if we follow our normal process. As I said, normally we would table, because most of our work, of course, is done for the other place. We feel following that normal process is important in this instance, so that is why the change.

The Chair: Speaking of the other place, the Speaker is in charge of the board, while in the Senate, the senators are in charge of the board, which is the Internal Economy Committee, so it is a little different.

As far as I am concerned, it does not really matter, but it does matter in a way in the sense that at least when it was presented last time, senators were then able to ask questions of Mr. MacLellan and Mr. Stock and yourself as to the audit itself before it was presented in the chamber, and that opportunity will be missed otherwise. There is a bit of a difference.

Mr. Ferguson: When we are tabling something, our normal process does involve an in camera session usually chaired by the Chair of the Public Accounts Committee, but anyone, senators, members, is entitled to attend that in camera. We usually do that just before the report is tabled, so a couple of hours before the report is tabled. We could consider something like that because, again, it is part of our normal process, understanding that I do not appreciate all of the functioning of the Senate and whether something like that would be possible or not.

I think if there are ways to accommodate that type of thing — but, again, there is our normal process. We feel it is important that this whole piece of work be conducted in a manner that is as similar as possible to how we would conduct any other performance audit. Certainly, any of those types of considerations, we would take into account to figure out if we can work that into our normal process.

The Chair: We will put a letter together and get it off to you, you can give it your consideration and we will go from there.

Senator Comeau.

Senator Comeau: Thank you for appearing before us this evening.

Allez-y, monsieur Ferguson. Peut-être pouvez-vous également éclairer notre lanterne, Président Kinsella.

M. Ferguson : Notre objectif, notre intention, consiste ici à procéder de la même manière que nous le faisons dans toutes nos vérifications de gestion. Le travail que nous avons accompli la dernière fois au Sénat et au sujet de l'administration à la Chambre des communes a suivi des processus légèrement différents.

Pour être certains que tout le monde comprenne que ce travail s'effectue conformément à notre méthode et à l'approche que nous adoptons dans le cadre de tous nos travaux, nous considérons que dans le cas présent, il est préférable que nous suivions notre processus normal. Comme je l'ai souligné, nous déposerions normalement le rapport, car la plus grande partie de notre travail se fait évidemment pour l'autre chambre. Nous considérons qu'il importe de suivre le processus normal dans le cas présent; voilà qui explique le changement.

Le président : Parlant de l'autre chambre, le Président est responsable du comité, alors qu'au Sénat, ce sont les sénateurs qui sont responsables de ce qui est le Comité de la régie interne. C'est donc légèrement différent.

En ce qui me concerne, cela n'a pas vraiment d'importance. Mais cela en a une en un certain sens, car la dernière fois qu'un rapport a été déposé, les sénateurs ont pu poser des questions sur la vérification à M. MacLellan, à M. Stock et à vous-même avant le dépôt du rapport à la chambre, ce qu'ils ne pourront pas faire si on procède autrement. Il y a une petite différence.

M. Ferguson : Quand nous déposons quelque chose, notre processus normal comprend une séance à huis clos habituellement présidée par le président du Comité des comptes publics, mais n'importe quel sénateur ou membre a le droit d'assister à cette séance. Cette dernière se déroule habituellement juste avant que le rapport ne soit déposé, soit quelques heures avant le dépôt. Nous pourrions envisager de procéder aussi, car, une fois encore, cela fait partie de notre processus normal. Comprenez toutefois que je ne connais pas tous les rouages du Sénat et que j'ignore s'il est possible ou non d'agir ainsi.

Je crois qu'il est possible de s'adapter; mais ici encore, il y a notre processus normal. Nous sommes d'avis qu'il importe d'accomplir tout ce travail d'une manière aussi similaire que possible à celle que nous utiliserions pour n'importe quelle vérification de gestion. Ce sont certainement des éléments dont nous tiendrions compte pour voir s'il est possible de les intégrer dans notre processus normal.

Le président : Nous préparerons une lettre et vous l'enverrons; vous pouvez l'étudier et nous procéderons à partir de là.

Sénateur Comeau.

Le sénateur Comeau : Merci de comparaître devant nous ce soir.

Senators on this committee have always wanted to feel confident that the internal controls in place are there to help us spot problem areas. Occasionally, circumstances will happen such that the controls were probably not as effective as we wanted them to be, and I think we are sensing this right now.

That is why I want to bring up the issue of possibly being able to provide interim reports. For example, if you look at the internal controls as one of the initial steps in your program, if we could sense that there are deficiencies in our internal controls, we would certainly like to be able to tackle them and not have to wait until the whole audit is done.

In effect, I am making a pitch for early advice to us on how we can improve. Most of us are not auditors, and we do depend on internal controls to help us, as a committee, spot problem areas. Interim reports would be of use to us.

Mr. Ferguson: Again, we will take all of those suggestions into consideration as we are doing our planning and trying to decide how we divide up the work and report on it.

There are two aspects to dealing with internal controls: How were they designed — so have they been well designed to do what they were intended to do — and then how have they been implemented and are the processes being followed?

We have a certain amount of knowledge on that already from the last piece of work we did, but we will go back into the whole area of internal controls and decide whether there is something else we need to do there. Maybe it is more work in terms of the design of the internal controls rather than the application. We will look at those types of things and then take into consideration how we do the reporting and whether we do interim reporting.

The Chair: Any other questions, colleagues?

Thank you very much, Mr. Ferguson, Mr. MacLellan and Mr. Stock. We very much appreciate the discussion we have had today. I am sure the audit committee is looking forward to meeting with you to discuss the process going forward. Thanks very much Mr. Ferguson.

Mr. Ferguson: Thank you, Mr. Chair.

The Chair: The next item on the agenda is the implementation of the travel policy. Ms. Proulx will brief us. Travel policy was passed and now we have to administer it, so she will give us a quick briefing on the administration of it.

We are not going in camera. You wanted it open; it is open, public. Proceed.

Les sénateurs de ce comité ont toujours voulu croire que des mesures de contrôle internes étaient en place pour les aider à détecter les aspects problématiques. Dans certaines circonstances, ces mesures n'ont probablement pas été aussi efficaces que nous aurions voulu qu'elles le soient, et je crois que c'est ce que nous avons l'impression qu'il se passe actuellement.

Voilà pourquoi je veux soulever la possibilité de présenter des rapports intérimaires. Par exemple, si on considère les mesures de contrôle internes comme une des étapes initiales du programme et qu'on sent qu'elles présentent des lacunes, on voudrait certainement pouvoir les éliminer sans attendre la fin de la vérification.

En fait, je tente d'obtenir déjà des conseils pour nous aider à savoir comment nous pouvons nous améliorer. Nous ne sommes pas des vérificateurs pour la plupart, et le comité dépend des mesures de contrôle internes pour l'aider à déceler les aspects problématiques. Les rapports intérimaires nous seraient donc utiles.

M. Ferguson : Une fois de plus, nous examinerons toutes ces suggestions quand nous planifierons le travail pour déterminer comment nous le répartirons et ferons rapport sur la question.

Il y a deux facettes à examiner au chapitre des mesures de contrôle internes : la manière dont elles ont été conçues — pour voir si elles ont l'effet escompté — et la façon dont elles ont été mises en œuvre. Il faut également déterminer si les processus sont respectés.

Nous disposons déjà de certains renseignements à ce sujet grâce à nos derniers travaux, mais nous nous pencherons de nouveau sur toute la question des mesures de contrôle internes et déciderons s'il faut faire autre chose à cet égard. C'est peut-être plus la conception que l'application des mesures qui requiert du travail. Nous étudierons la question, puis considérerons la manière dont nous ferons rapport et la pertinence de déposer des rapports intérimaires.

Le président : Avez-vous d'autres questions, honorables collègues?

Merci beaucoup, messieurs Ferguson, MacLellan et Stock. Nous sommes ravis d'avoir pu discuter avec vous aujourd'hui. Je suis convaincu que le comité de vérification est impatient de vous rencontrer pour discuter du processus à venir. Merci beaucoup, monsieur Ferguson.

M. Ferguson : Merci, monsieur le président.

Le président : Le prochain point à l'ordre du jour est la mise en œuvre de la politique régissant les déplacements, que nous expliquera Mme Proulx. La politique a été adoptée et nous devons maintenant l'administrer. Elle nous donnera donc une brève séance d'information à ce sujet.

Nous ne déclarons pas le huis clos. Vous vouliez une séance publique, nous tenons donc une séance publique. Vous avez la parole.

Nicole Proulx, Director of Finance and Procurement, Senate of Canada: This committee tabled the twenty-fifth report, which provides some changes to the senators' travel policy with the aim of improving internal controls, risk mitigation, increasing transparency and public understanding of the Senate and its work.

The twenty-fifth report was adopted in the Senate, and I will read the final recommendation, which was that:

[Translation]

That the internal economy committee be authorized to make necessary consequential amendments to all existing policies and guidelines and to designate the dates that the above recommendations shall take effect and communicate them to senators.

[English]

The Chair: You all have a copy of the letter in front of you. I need you to agree for me to send it to all senators because we want to make sure that senators are well aware of the implementation strategy. I think six or seven of them will be implemented on July 1. A number of others cannot be implemented that quickly because they have to do with numbers over a period of a year. Of course, we are well into the year, so I think there are four that will be implemented on October 1.

They had to work out how it will be done. In other words, if we change it to 20 days, that is per diems, plus the 20 days that we are allowed to be here outside of Senate sittings to claim expenses. Then we have the question of the travel policy, of the 52 and 12, which gets confusing and requires a bit of extra work to make sure that we do it right, so that will not be implemented until October 1.

I would like to remind senators and make it clear that we will make it very clear to all senators: Pretend that you are starting now on all of them and govern yourselves accordingly.

Senator Fraser: This may seem like a minor point, chair, but I did raise it at an earlier meeting. It has to do with the mileage logs. I would respectfully ask again that for purposes of travel, road travel, simply between a senator's home and Ottawa — home outside Ottawa, outside the National Capital Region — that we be able to file with the Senate administration the number of kilometres involved. Pick your choice; make it Google Maps, or whatever, but make that a standard thing. Mileage can vary not only with the erratic odometer on my cars, which may be unique to me, but depending on which lane you are driving in, depending on how many curves you go around and so forth. If we could settle on a standard number for that purpose — between

Nicole Proulx, directrice des finances et de l'approvisionnement, Sénat du Canada : Votre comité a déposé le vingt-cinquième rapport, qui contient quelques changements à la politique des sénateurs régissant les déplacements afin d'améliorer les mesures de contrôle internes, de réduire les risques, d'accroître la transparence, et de permettre au public de mieux comprendre le Sénat et son travail.

Le Sénat a adopté ce rapport, dont je vous lirai la dernière recommandation :

[Français]

Que le comité de la régie interne soit autorisé à apporter les modifications corrélatives nécessaires à toutes les politiques et lignes directrices existantes, et qu'il soit également autorisé à déterminer les dates d'entrée en vigueur des recommandations présentées ci-dessus et à en informer les sénateurs.

[Traduction]

Le président : Vous avez tous une copie de la lettre en main. Il faudrait que vous m'autorisiez à l'envoyer à tous les sénateurs, car nous voulons nous assurer qu'ils sont tous au courant de la stratégie de mise en œuvre. Je crois que six ou sept recommandations seront mises en œuvre le 1^{er} juillet. Un certain nombre d'entre elles ne peuvent s'appliquer aussi rapidement, car elles concernent les chiffres au cours d'une période de l'année. L'année est évidemment bien avancée; je crois donc que quatre seront mises en œuvre le 1^{er} octobre.

Il était nécessaire de déterminer comment on procédera. Autrement dit, si nous changeons la politique pour indiquer 20 jours, il y a les indemnités quotidiennes, auxquelles s'ajouteront 20 jours où nous sommes autorisés à être ici en dehors des jours de séance du Sénat. Vient ensuite la question de la politique régissant les déplacements, des 52 et des 12 points, qui peut porter à confusion et qu'il faudra peaufiner encore un peu pour qu'elle soit au point. Elle ne sera donc pas mise en œuvre avant le 1^{er} octobre.

Pour que ce soit clair, je tiens à vous rappeler que nous indiquerons très clairement ce qui suit à tous les sénateurs : prétendez que vous commencez immédiatement à mettre toutes ces recommandations en œuvre et agissez en conséquence.

La sénatrice Fraser : Monsieur le président, j'aimerais aborder un point qui peut sembler sans importance, mais je l'ai soulevé au cours d'une séance précédente. Cela concerne les registres de kilométrage. Une fois de plus, je demanderais respectueusement qu'en ce qui concerne les déplacements, les déplacements routiers, simplement entre la résidence des sénateurs et Ottawa — des résidences se trouvant à l'extérieur d'Ottawa et de la région de la capitale nationale —, nous puissions fournir le nombre de kilomètres parcourus à l'Administration du Sénat. Qu'on choisisse d'utiliser Google Maps ou un autre outil, il faut que ce soit uniforme. Le kilométrage peut varier non seulement en raison des irrégularités de l'odomètre de ma voiture, car je suis peut-être

home and Ottawa and back again — we could just insert the number and that might simplify things for everyone.

The Chair: The problem we have is that this was adopted by the Senate, but we will take into consideration what you have said.

We do not want to make the administration more difficult. We want to try to make it easier. We will do what we have to do to take your account into consideration, Senator Fraser, but it was adopted by the Senate. We are logged in, so to speak.

Senator Fraser: I am not saying I will not keep a log, but it is the number of kilometres. Why is it 192.5 one day and 189.5 another?

The Chair: I understand.

Senator Comeau.

Senator Comeau: I was looking at item 3. Notwithstanding the fact that this was passed by the Senate, I wanted to go into this “regardless of the costs.” It says that travellers are required to provide receipts when seeking reimbursement of taxi expenses, regardless of the costs.

There was an impression going around that receipts were not required for certain expenses. Was this it?

The Chair: Receipts are required for all taxis, except under the travel policy. From home to the airport, it was \$30 or a receipt, so if you did not have a receipt you could charge \$30.

Senator Comeau: I wanted to get this from Ms. Proulx. Could it be confirmed that this is the issue of travelling from here to the airport, the only issue arising that there were no taxi receipts required?

Ms. Proulx: Exactly. Taxi receipts were required for all taxi travel, except if it was from and to the airport and if it was under \$30.

Senator Comeau: This is the only one.

Ms. Proulx: Receipts were required for all of them.

The Chair: Senator Kinsella.

Senator Kinsella: I want to support what Senator Fraser was saying, but I accept your explanation, chair.

I have been keeping a log for years. Depending on which vehicle I take to Fredericton, I can either have 1,016 miles garage-to-garage or 945 kilometres. That is only one variable.

The major variable is that to get to the Maritimes, we have to get around Montreal. Depending on the day you leave and the time you leave, you are going to avoid the Métropolitain because

la seule dans mon cas, mais aussi de la voie et du nombre de courbes qu'on emprunte. Si nous pouvions convenir d'un chiffre fixe pour les déplacements entre le lieu de résidence et Ottawa, nous pourrions simplement l'insérer et ainsi simplifier la tâche de tout le monde.

Le président : Le document a malheureusement été adopté par le Sénat. Mais nous tiendrons compte de ce que vous avez dit.

Nous ne voulons pas compliquer l'administration, mais tenter de la simplifier. Nous ferons ce qu'il faut pour tenir compte de votre proposition, sénatrice Fraser, mais le document a été adopté par le Sénat. C'est pour ainsi dire réglé.

La sénatrice Fraser : Je ne dis pas que je ne tiendrai pas de registre, mais pourquoi le nombre de kilomètres est-il de 192,5 un jour et de 189,5 un autre jour?

Le président : Je comprends.

Sénateur Comeau.

Le sénateur Comeau : Je regardais le troisième point. Sans égard au fait que le Sénat a adopté ces changements, je voulais discuter du passage indiquant « peu importe les coûts ». Il est indiqué que les voyageurs sont tenus de produire des reçus lorsqu'ils demandent le remboursement de frais de taxi, peu importe les coûts.

Or, on avait l'impression qu'il n'était pas nécessaire de produire de reçus pour certaines dépenses. Qu'en est-il?

Le président : Il faut produire des reçus pour tous les déplacements en taxi, sauf en vertu de la politique régissant les déplacements. Pour se rendre de la résidence à l'aéroport, c'était 30 \$ ou un reçu. Ainsi, à défaut de reçu, on pouvait réclamer 30 \$.

Le sénateur Comeau : Je voulais poser la question à Mme Proulx. Pourriez-vous confirmer qu'il est question des déplacements entre ici et l'aéroport, et que le seul point qui se pose vient du fait qu'il n'était pas nécessaire de produire des reçus de taxi?

Mme Proulx : C'est exactement cela. Il fallait présenter des reçus pour tous les déplacements en taxi, sauf ceux relatifs à l'aéroport si la course était de moins de 30 \$.

Le sénateur Comeau : C'est le seul cas.

Mme Proulx : Il fallait présenter de reçus pour tous les déplacements.

Le président : Sénateur Kinsella.

Le sénateur Kinsella : Je veux appuyer les propos de la sénatrice Fraser, mais j'accepte votre explication, monsieur le président.

Je tiens un registre depuis des années. Selon le véhicule que j'emprunte pour aller à Fredericton, la distance parcourue d'un garage à l'autre est de 1 016 milles ou de 945 kilomètres. Ce n'est qu'une variable.

La principale variable, c'est que, pour se rendre dans les Maritimes, il faut passer par Montréal. Selon le jour et l'heure du départ, on évite l'autoroute Métropolitaine parce qu'on pourrait y

you could be there for an hour. That means if you cross at Hawkesbury and go the north shore, you put on extra miles or kilometres. If you go out to the Eastern Townships to get from Sherbrooke to New Brunswick, the shortcut is through the United States of America, and I do not know whether it is illegal to leave the country, but there you save 100 miles.

As we submit these things, we need some common sense with this.

The Chair: Out on the prairies, we can see ourselves arriving, actually.

Senator Munson: Just a clarification on the 12 points, and you said govern yourselves accordingly. The first five will be implemented on July 1 and the others will be implemented on October 1, but to govern ourselves accordingly, these twelve points will go back to the fiscal year of April 1? No?

The Chair: It will start from October 1.

Senator Munson: October 1. Thank you.

The Chair: Do we need a motion on this? I need a motion.

Senator Campbell: So moved.

Senator Cordy: Sorry. On number 4, selection of a senator's designated traveller, I get that. With the exception of senators, who would they claim other than their partner or their spouse?

The Chair: Sometimes they designate an aide, as far as I know.

We just thought that the two leaders had exceptional circumstances, so we did not put it in, but they could only claim one, so there you go.

Senator Campbell, you moved the motion.

Senator Campbell: I did.

The Chair: Thank you, Senator Campbell.

All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you very much.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, June 13, 2013

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 8:30 a.m. in public to consider administrative matters, and in camera to consider other matters.

Senator David Tkachuk (*Chair*) in the chair.

rester pendant une heure. Ça veut dire que si on traverse à Hawkesbury pour aller sur la rive nord, on parcourt des milles ou des kilomètres supplémentaires. Si on passe par les Cantons-de-l'Est pour aller de Sherbrooke jusqu'au Nouveau-Brunswick, on peut prendre un raccourci par les États-Unis d'Amérique. J'ignore s'il est illégal de quitter le pays, mais on évite de parcourir 100 milles.

En examinant cette question, il faut faire preuve d'un certain bon sens.

Le président : Dans les Prairies, on peut se voir arriver, en fait.

Le sénateur Munson : J'aimerais simplement obtenir un éclaircissement concernant les 12 points, compte tenu du fait que vous nous avez dit d'agir en conséquence. Les cinq premières recommandations seront mises en œuvre le 1^{er} juillet, et les autres, le 1^{er} octobre. Mais pour que nous agissions en conséquence, ces 12 points s'appliqueront à l'exercice commençant le 1^{er} avril, non?

Le président : Ils commenceront à s'appliquer le 1^{er} octobre.

Le sénateur Munson : Le 1^{er} octobre. Merci.

Le président : Faut-il une motion à ce sujet? Il me faut une motion.

Le sénateur Campbell : Je la propose.

La sénatrice Cordy : Pardonnez-moi. Au numéro quatre, qui porte sur la sélection d'un voyageur désigné, je comprends de quoi il est question. Sauf dans le cas des sénateurs, qui, outre le conjoint ou le partenaire, pourrait être désigné?

Le président : Ils peuvent parfois désigner un aide, à ce que je sache.

Nous considérons seulement que les deux leaders se trouvaient dans une situation particulière; nous ne l'avons donc pas indiqué, mais ils ne pourraient désigner qu'une seule personne. Voilà ce qu'il en est.

Sénateur Campbell, vous avez présenté la motion.

Le sénateur Campbell : Je l'ai fait.

Le président : Merci, sénateur Campbell.

Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 13 juin 2013

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 8 h 30, en public, pour considérer des questions administratives, et à huis clos pour considérer d'autres questions.

Le sénateur David Tkachuk (*président*) occupe le fauteuil.

[English]

The Chair: Seeing a quorum, I call the meeting to order.

There has been some discussion about an open or closed meeting. As you know, we have rules governing that and we have broken those rules a couple of times, so we will do the open portion on the budgets and everything, and then we will close the meeting and have a discussion about how we conduct ourselves with the auditors, if that is okay with you. We will make our decision as to how to proceed, whether we have an open meeting all the way through or split it in two. There will be some questions that we can ask in an open meeting and some that we would ask in a closed meeting. If that is okay with senators, that is how we will proceed.

Senator L. Smith: Agreed.

The Chair: Some of you may have heard that I am leaving after today, at adjournment, so before we begin I would like to thank colleagues for their assistance to me. I would like to thank the chairs of each committee, of course my deputy chair, under whom I served as deputy chair when he was the chair of Internal Economy. Senator Furey and I have now worked together for five years.

I want to tell you, George, how much I have appreciated your help, assistance and wisdom.

I want to thank Senator Comeau, who has been chair of the budget committee, which has not been an easy task; and Senator Marshall for chairing the audit committee for the audits of Senator Brazeau and Senator Harb. That is very much appreciated.

With that we will begin with the adoption of the minutes and proceedings of the meeting of June 6. Do I have a motion to that effect?

Senator Stewart Olsen: I have a question before the adoption. I would like this committee to be updated on the current status of the process on Senators Harb and Brazeau. Have we sent a letter? How much money have we asked to be refunded respectively? Has a date been given for us to hear back so that we know how we are proceeding?

The Chair: I have sent letters to both, and we gave them 30 days to pay. I do not have the exact numbers in front of me.

Ms. Proulx, do you have the exact numbers?

Senator Stewart Olsen: I think it is important for people on this committee to know.

The Chair: The press already knows everything anyway. We should ask them.

Senator Cordy: That is an excellent point. As I mentioned last week in relation to Senator Wallin, it was very frustrating for me to hear in the media last night how much Senator Harb is paying

[Traduction]

Le président : Nous avons le quorum; la séance est ouverte.

Il y a eu certaines discussions quant à la pertinence de nous réunir en public ou à huis clos. Comme vous le savez, il existe en la matière des règles que nous avons enfreintes à quelques reprises. Si cette façon de faire convient à tout le monde, nous allons donc d'abord discuter en public des budgets et des autres questions semblables avant de déterminer à huis clos la manière dont nous allons procéder avec les vérificateurs. Nous déciderons alors si notre séance sera publique d'un bout à l'autre ou seulement en partie. Il y a certaines questions que nous pouvons poser dans le cadre d'une séance publique et d'autres qui se prêtent plutôt au huis clos. Si vous êtes d'accord, nous allons procéder de cette manière.

Le sénateur L. Smith : D'accord.

Le président : Comme certains d'entre vous le savent peut-être déjà, je vais tirer ma révérence après la séance d'aujourd'hui. J'aimerais donc d'abord remercier mes collègues de l'aide qu'ils m'ont apportée. J'aimerais remercier les présidents de chacun des comités ainsi bien sûr que mon vice-président auprès duquel j'ai joué le même rôle lorsqu'il assumait la présidence du comité. Voilà maintenant cinq ans que le sénateur Furey et moi-même travaillons ensemble.

Je tiens à vous dire à quel point je vous suis reconnaissant, George, pour votre assistance et vos sages conseils.

Je veux aussi remercier le sénateur Comeau qui a été président du sous-comité des budgets, ce qui n'est pas une mince tâche; et la sénatrice Marshall pour la présidence du sous-comité de la vérification, notamment pour les travaux concernant les sénateurs Brazeau et Harb. Votre aide a été des plus appréciées.

Nous allons maintenant débiter avec l'adoption du procès-verbal et du compte rendu de la réunion du 6 juin. Quelqu'un veut proposer une motion à cet effet?

La sénatrice Stewart Olsen : J'ai une question avant que nous passions à l'adoption. J'aimerais que le comité soit mis au fait des derniers développements dans les dossiers des sénateurs Harb et Brazeau. Avons-nous envoyé une lettre? À combien se chiffrent respectivement les remboursements demandés? Avons-nous fixé une date pour le suivi de manière à savoir à quoi nous en tenir?

Le président : J'ai envoyé une lettre à chacun des deux sénateurs en leur accordant 30 jours pour rembourser. Je n'ai pas les montants exacts en main.

Est-ce que vous les avez, madame Proulx?

La sénatrice Stewart Olsen : J'estime important que les membres du comité soient au courant.

Le président : Les médias savent déjà tout cela de toute manière. Nous devrions leur poser la question.

La sénatrice Cordy : C'est un élément très intéressant. Comme je l'indiquais la semaine dernière en parlant du cas de la sénatrice Wallin, j'ai trouvé très frustrant d'apprendre hier soir dans les

back. We are on the committee; we should have access to that information. It is very frustrating to read about it in the media and not get it at the committee before it is in the media. That would be a courtesy to committee members.

The Chair: The reason for that is that there has not been an Internal meeting since I sent the letter.

Senator Cordy: Perhaps the information should not have been given to the media before we had this meeting this morning.

The Chair: It was given to them because the estimates were already out there.

Let us get on with the exact numbers, please.

Nicole Proulx, Director of Finance and Procurement, Senate of Canada: I have a copy of the letter sent to Senator Brazeau. For living expenses the total is \$44,805.61; and for mileage expenses, \$3,939.52, for a total of \$48,745.13 to be reimbursed within 30 days.

Senator Stewart Olsen: The date on that letter?

Ms. Proulx: May 28.

Senator Cordy: We have had a meeting since May 28, Mr. Chair.

The Chair: Go ahead.

Ms. Proulx: For Senator Brazeau the letter is dated June 3.

The Chair: Brazeau or Harb?

Ms. Proulx: Sorry, Harb. The letter is dated June 3. For living expenses the total to be refunded is \$37,843.14; and for mileage expenses, \$13,639.76, for a total of \$51,482.90.

The Chair: I want the whole works.

Ms. Proulx: There were questions about how much it would be worth. The report said that a review should be done of prior years. The Deloitte scope was April 2011 to September 30, 2012, so the report adopted in the Senate said it was to go back. Calculations were provided, but the review was not done, so it is just pure numbers without the review.

Starting with fiscal year 2005-06, for a total of eight complete years, living expenses, including the amounts I have already provided to you — so it is not additional — would be \$179,207.53; and for mileage, \$52,441.54, for a total, like I said, provided there was no review, \$231,649.07. That is inclusive of the amounts I provided before.

Senator Munson: When was that letter sent?

Ms. Proulx: The letter is dated June 3.

médias le montant que le sénateur Harb devra rembourser. Nous faisons partie de ce comité; nous devrions avoir accès à ces renseignements. Il est très frustrant de constater que les médias en sont informés avant nous. C'est une question de courtoisie élémentaire pour les membres du comité.

Le président : Cela s'explique du fait que nous n'avons pas eu de réunion depuis l'envoi de la lettre.

La sénatrice Cordy : On aurait pu s'abstenir de communiquer l'information aux médias avant notre séance de ce matin.

Le président : Les renseignements ont été fournis parce que les estimations avaient déjà été rendues publiques.

Voyons donc quels sont les chiffres exacts.

Nicole Proulx, directrice des finances et de l'approvisionnement, Sénat du Canada : J'ai ici une copie de la lettre envoyée au sénateur Brazeau. Pour les frais de subsistance, le montant s'élève à 44 805,61 \$; et pour les frais de déplacement, il est de 3 939,52 \$, pour un grand total de 48 745,13 \$ à rembourser d'ici 30 jours.

La sénatrice Stewart Olsen : Quelle est la date de cette lettre?

Mme Proulx : Le 28 mai.

La sénatrice Cordy : Nous nous sommes réunis depuis le 28 mai, monsieur le président.

Le président : Allez-y.

Mme Proulx : La lettre concernant le sénateur Brazeau est datée du 3 juin.

Le président : Brazeau ou Harb?

Mme Proulx : Désolée, Harb. Cette lettre est datée du 3 juin. Pour les frais de subsistance, la somme à rembourser est de 37 843,14 \$, et pour les frais de déplacement, elle atteint 13 639,76 \$, pour un total de 51 482,90 \$.

Le président : Je veux tous les détails.

Mme Proulx : Certains ont voulu savoir à combien pouvait se chiffrer tout cela. Le rapport indique que l'on devrait procéder à une vérification pour les années antérieures. La vérification menée par Deloitte visait la période d'avril 2011 au 30 septembre 2012, et le rapport adopté par le Sénat recommande que l'on retourne plus loin en arrière. Des calculs ont été effectués à ce sujet, mais la vérification n'a pas été effectuée. Il s'agit donc essentiellement de chiffres non vérifiés.

À compter de l'exercice 2005-2006, soit pour un total de huit années complètes, les frais de subsistance, en incluant les montants que je vous ai déjà fournis — il ne s'agit pas d'un ajout — totaliseraient 179 207,53 \$ alors que les frais de déplacement seraient de 52 441,54 \$, pour un grand total, non vérifié, je vous le rappelle, de 231 649,07 \$. Cela comprend les montants déjà mentionnés.

Le sénateur Munson : Et quand cette lettre a-t-elle été envoyée?

Mme Proulx : La lettre est datée du 3 juin.

Senator Munson: We had a meeting June 6. We were not informed.

Senator Downe: Mr. Chair, did I understand correctly that the letters indicated they have 30 days to make the payment or make arrangements for payment?

The Chair: Yes.

Senator Downe: Have we heard from either of them to that end?

The Chair: Officially not.

Senator Downe: So the only money reimbursed so far is the money from Senator Duffy.

The Chair: Correct.

Senator Downe: Was the cheque received by the Senate or by the auditing firm for Senator Duffy?

The Chair: By the Senate.

Senator Downe: Was it a personal cheque or from a third party?

Gary O'Brien, Clerk of the Committee and Clerk of the Senate of Canada: It was a personal cheque.

Senator Downe: Was the address on the cheque his residence in Prince Edward Island or his residence in Ottawa?

Mr. O'Brien: It was an Island bank account.

Senator Downe: There is normally an address on cheques, and that was an Island address as well?

Mr. O'Brien: Yes.

The Chair: All right.

Senator Stewart Olsen: Thank you, Mr. Chair. I appreciate that.

The Chair: All in favour of the adoption of the minutes of the last meeting?

Senator Marshall: I have a comment on the minutes. The second set of minutes says that I moved my appointment to the new audit committee. I do not think I did, did I? If I did, I should not have. It is at the top of page 2 of the second set.

Mr. O'Brien: We will correct it.

Senator Marshall: It was someone else, okay. Thank you.

The Chair: Senator Comeau is next, Item No. 2, our review of committee budgets and international travel.

Le sénateur Munson : Nous nous sommes réunis le 6 juin et on ne nous a rien dit.

Le sénateur Downe : Monsieur le président, ai-je bien entendu que les deux lettres indiquaient que l'on accorde aux sénateurs 30 jours pour rembourser les sommes dues ou prendre des arrangements en ce sens?

Le président : C'est bien cela.

Le sénateur Downe : Avons-nous reçu une réponse des deux sénateurs à cet effet?

Le président : Pas officiellement.

Le sénateur Downe : Alors, le seul remboursement reçu jusqu'à maintenant est celui du sénateur Duffy.

Le président : C'est exact.

Le sénateur Downe : Dans le cas du sénateur Duffy, est-ce que le chèque a été reçu par le Sénat ou par la firme de vérification?

Le président : Par le Sénat.

Le sénateur Downe : Était-ce un chèque personnel ou le chèque d'un tiers?

Gary O'Brien, greffier du comité et greffier du Sénat du Canada : C'était un chèque personnel.

Le sénateur Downe : Est-ce que l'adresse figurant sur le chèque correspondait à sa résidence à l'Île-du-Prince-Édouard ou à celle d'Ottawa?

M. O'Brien : Il était tiré sur un compte bancaire de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Downe : Il y a normalement une adresse sur les chèques, et c'était également une adresse à l'Île-du-Prince-Édouard?

M. O'Brien : Oui.

Le président : Très bien.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci pour ces précisions, monsieur le président.

Le président : Tous ceux qui sont en faveur de l'adoption du procès-verbal de la dernière séance?

La sénatrice Marshall : J'aurais un commentaire concernant le procès-verbal. La seconde ébauche que nous avons reçue indique que j'ai moi-même proposé ma nomination au sein du nouveau sous-comité de vérification. Sauf erreur, je ne crois pas l'avoir fait. Si c'est effectivement le cas, je n'aurais pas dû le faire. C'est au haut de la deuxième page de la seconde ébauche.

M. O'Brien : Nous allons apporter la correction.

La sénatrice Marshall : C'est quelqu'un d'autre qui a proposé ma candidature. Je vous remercie.

Le président : Nous passons maintenant à l'examen des budgets des comités et des voyages à l'étranger avec le sénateur Comeau.

Senator Comeau: Honourable senators, I have the honour to table, and I use the word “table,” for your information the thirty-fifth report of the Subcommittee on Review of Committee Budgets which deals with the post-expenditure reports of committees for the expenses they incurred in 2012-13.

Senator Doyle: Do we have those documents?

Senator Comeau: This is a report.

Senator Munson: Do we have a copy?

The Chair: Does everyone have a copy now?

Hon. Senators: Yes.

Senator Comeau: In 2012-13, your subcommittee considered 26 budget requests from committees containing both requests for general expenses and activity-related expenses, such as travel.

Since 2007, the Finance Directorate has prepared a post-expenditure report for each committee budget. Committee clerks review these reports and provide an explanation for any significant variances. In addition, any unused or unexpended funds within an activity are returned to the pool of funds available to all Senate committees.

Your subcommittee has examined all the 2012-13 post-expenditure reports in detail, activity by activity and line by line. We appreciate the efforts by committee clerks to explain the variances, and we are satisfied with the explanations given.

For fiscal year 2012-13, a total of \$2.1 million were released to committees. Committee expenditures, however, were \$758,000, amounting to some 36 per cent of the funds released. During this period, committees conducted 18 trips for fact-finding or public hearings.

Your subcommittee notes and commends the concerted efforts by committees to reduce spending. This has been achieved in part by seeking out reduced, non-refundable or economy fares for certain air travel. Your subcommittee is confident that committees will continue to manage their funds responsibly and, where possible, to cut costs.

That is my first report.

Honourable senators, I have the honour to table for your information the thirty-sixth report of the Subcommittee on the Review of Committee Budgets, which deals with a budget application from the Standing Senate Committee on Official Languages requesting funds for a fact-finding trip to Switzerland and Finland as part of the committee’s study of best practices for learning language policies and second-language learning in a context of linguistic duality or plurality.

Le sénateur Comeau : Honorables sénateurs, j’ai l’honneur de déposer, et je dis bien « déposer », à titre d’information, le trente-cinquième rapport du Sous-comité d’examen des budgets des comités qui porte sur les relevés des dépenses faites par les comités en 2012-2013.

Le sénateur Doyle : Avons-nous ces documents?

Le sénateur Comeau : C’est un rapport.

Le sénateur Munson : En avons-nous une copie?

Le président : Est-ce que tout le monde en a maintenant un exemplaire?

Des voix : Oui.

Le sénateur Comeau : En 2012-2013, votre sous-comité a examiné 26 demandes de crédits budgétaires de comités. Les demandes avaient trait à des dépenses générales ainsi qu’à des dépenses pour des activités comme des déplacements.

La Direction des finances produit depuis 2007 des relevés des dépenses pour chaque budget de comité. Les greffiers de comité examinent ces relevés et fournissent des explications lorsque les dépenses réelles s’éloignent trop des budgets. Par ailleurs, les fonds inutilisés sont remis en commun et deviennent accessibles à l’ensemble des comités du Sénat.

Votre sous-comité a examiné avec précision tous les relevés des dépenses pour 2012-2013, activité par activité et ligne par ligne. Nous remarquons et soulignons les efforts déployés par les greffiers de comité pour expliquer les écarts, et leurs explications nous donnent entière satisfaction.

Pour l’année financière 2012-2013, une somme de 2,1 millions de dollars a été débloquée à l’intention des comités. Les comités ont cependant dépensé 758 000 \$, soit environ 36 p. 100 des fonds débloqués. Pendant la période examinée, les comités ont fait 18 voyages dans le cadre de missions d’information ou pour tenir des audiences publiques.

Votre sous-comité remarque et salue les efforts déployés par l’ensemble des comités pour réduire leurs dépenses. Les dépenses ont été réduites grâce, en partie, à l’achat de billets d’avion à tarif réduit ou économique ou de billets non remboursables. Votre sous-comité a l’assurance que les comités continueront de gérer leur budget de façon responsable et, dans la mesure du possible, de réduire leurs coûts.

C’est donc mon premier rapport.

Honorables sénateurs, j’ai l’honneur de déposer, à titre d’information, le trente-sixième rapport du Sous-comité d’examen des budgets des comités qui porte sur une demande d’autorisation budgétaire du Comité sénatorial permanent des langues officielles qui réclame des fonds pour une mission d’information en Suisse et en Finlande dans le cadre de l’étude du comité sur les pratiques exemplaires relatives aux politiques linguistiques et à l’apprentissage d’une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique.

While your subcommittee was generally supportive of the committee's proposal, it was agreed that a decision on the budget application should be delayed until the committee completes more background work.

It was not clear to the subcommittee members that the committee had done enough background work and held sufficient hearings in Ottawa on the subject to obtain maximum benefit from the proposed trip.

While your subcommittee has no interest in micromanaging the work of committees, it wishes to emphasize the importance of committees undertaking solid preparatory work prior to travel. Such preparation assists in establishing clear objectives for any proposed trip.

In the case of the Official Languages Committee, your subcommittee has requested further information regarding which organizations and levels of government the committee would hope to meet, and the types of people they believe would be able to contribute to their learning. While your subcommittee does not require the names of specific individuals, a draft program outlining the proposed trip would be helpful.

Your subcommittee looks forward to receiving this information and revisiting this budget in the fall.

Senator Doyle: Mr. Chair, \$758,000 was released to committees for travel. Would that cover air travel and everything or just expenses related to the committee meetings outside of travel? Is it all included?

Senator Comeau: This would include all expenses related to that travel. If you are talking about the full \$758 000, there would be expenses here in Ottawa for paperwork. Maybe Ms. Lank could help us with the details.

Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate: Honourable senators, to clarify, last year \$2.1 million were released, and \$758,000 of the \$2.1 million was spent by committees. This includes all committee activities — travel, fact-finding and public hearings outside of Ottawa — as well as general expenses. For example, we had the case of the Human Rights Committee with printing some cyberbullying reports and some communications assistance. Those were the total expenditures against the budgets approved for committees last year.

Senator Doyle: Does that compare favorably to other years? It seems high.

Ms. Lank: It is actually lower than many years in the past, senator. Of course, it depends upon whether it is an election year in terms of expenditures. Looking back, expenditures range anywhere from \$687,000 in 2010-11 to \$486,000 in 2011-12 to this number in 2012-13. However, in 2009-10, it was \$1.3 million. There is a significant range depending on the activity levels in a given year.

Bien que votre sous-comité était généralement en faveur de la proposition du comité, ses membres ont convenu qu'une décision sur la demande d'autorisation budgétaire devait être reportée jusqu'à ce que le comité fasse plus de travail préparatoire.

Les membres du sous-comité ne sont pas convaincus que le comité a fait assez de travail préparatoire et tenu suffisamment d'audiences à Ottawa sur le sujet pour tirer le maximum d'avantages de la mission proposée.

Votre sous-comité ne s'intéresse nullement à la microgestion du travail des comités, mais il souhaite souligner l'importance pour les comités d'être bien préparés avant de se déplacer. Le travail préparatoire aide à fixer des objectifs clairs, quelle que soit la mission proposée.

Pour ce qui est du Comité des langues officielles, votre sous-comité a demandé plus de renseignements sur les organismes et les paliers de gouvernement que le comité espère rencontrer, et le genre de personnes qui seraient les plus aptes à renseigner le comité. Bien que votre sous-comité ne demande pas le nom de personnes en particulier, une ébauche de programme donnant un aperçu du voyage proposé serait utile.

Votre sous-comité se réjouit à la perspective de recevoir cette information et de revoir ce budget à l'automne.

Le sénateur Doyle : Monsieur le président, un montant de 758 000 \$ a été débloqué pour les déplacements des comités. Est-ce que cela comprend les billets d'avion et tout le reste, ou simplement les dépenses reliées aux séances de comité tenues en déplacement? Est-ce que tout est inclus?

Le sénateur Comeau : Cela comprend toutes les dépenses encourues pour un déplacement. Dans ce total de 758 000 \$, on retrouve donc des frais engagés ici même à Ottawa pour des tâches administratives. Peut-être que Mme Lank pourrait nous fournir de plus amples détails.

Heather Lank, greffière principale, Direction des comités : Honorables sénateurs, pour que les choses soient bien claires, c'est en fait une somme de 2,1 millions de dollars qui a été débloquée l'an dernier alors que les dépenses des comités se sont chiffrées à 758 000 \$. Cela comprend toutes les activités des comités — déplacements, recherches et audiences publiques à l'extérieur d'Ottawa — ainsi que les frais généraux. À titre d'exemple, le Comité des droits de la personne a fait imprimer des rapports et des guides sur la cyberintimidation. Il s'agit donc des dépenses totales engagées à même les budgets approuvés pour les comités l'an dernier.

Le sénateur Doyle : Est-ce que cela se compare favorablement aux années antérieures? C'est un montant qui m'apparaît élevé.

Mme Lank : C'est en fait inférieur à bien des années que nous avons connues, sénateur. Évidemment, les dépenses peuvent varier selon qu'il s'agit ou non d'une année électorale. À titre de comparaison, les dépenses ont atteint 687 000 \$ en 2010-2011, mais seulement 486 000 \$ en 2011-2012. Elles étaient toutefois de 1,3 million de dollars en 2009-2010. Il peut donc y avoir des variations importantes selon les niveaux d'activité.

Senator Doyle: It seems very high.

Senator Marshall: Senator Comeau, for our next meeting would you be able to give us a one-page schedule that would list the individual committees, the studies they have done, and indicate the dollar amounts released for each committee for each study along with the actual amount?

Senator Comeau: Yes, we will undertake to do this. Thankfully, we have the XL programs and extremely good computer programs for this; so this will be done.

Senator Marshall: I agree with the decision on the Official Languages study. Thank you for that information.

Senator Downe: Could you indicate as well the number of senators who participated in each study? As you know, it is not always possible for everyone to go and the numbers can go down if only 4 can attend as opposed to 12.

Senator Comeau: We will do this, yes.

Senator Kinsella: I would ask Senator Comeau to comment on the only 18 visits for fact-finding across Canada, given that we have 10 provinces and 3 territories. I am interested in the coverage across the country. As a matter of principle, it is a good thing that senators seek the views of Canadians in the various provinces. Are the visits evenly distributed? Obviously, depending on the subject matter of the study, certain parts of the country may be where you get the data you need. As we represent the fullness of this great nation, are we hearing from the people across Canada?

Senator Comeau: That is an excellent question. We will endeavour to come back with that information as we do not have it here. We can come back and indicate where the activities were.

Senator Kinsella: Thank you.

Ms. Lank: Honourable senators, although there were 18 trips, on many of these more than one province or territory was visited. I do not want you to be under the impression there were 18 single-destination trips because one activity of a committee may go to both Nova Scotia and New Brunswick or to both Alberta and British Columbia. The 18 trips are based on our budget system, which is by activity, but many activities have more than one destination.

The Chair: This item has been tabled. Let us go to the next item, the thirty-seventh report.

Le sénateur Doyle : Cela me semble tout de même très élevé.

La sénatrice Marshall : Sénateur Comeau, est-ce que vous pourriez nous fournir pour notre prochaine séance un tableau d'une page indiquant pour les différents comités les études qui ont été effectuées, les sommes allouées pour chaque étude et le montant effectivement dépensé?

Le sénateur Comeau : Oui, nous allons le faire. Heureusement, ces choses-là deviennent plus faciles avec les fichiers Excel et les programmes informatiques performants à notre disposition.

La sénatrice Marshall : Je suis d'accord avec la décision prise dans le cas de l'étude du Comité des langues officielles. Merci de l'information.

Le sénateur Downe : Pourriez-vous indiquer également le nombre de sénateurs ayant participé à chaque étude? Comme vous le savez, il n'est pas toujours possible pour tous de se déplacer et les dépenses peuvent diminuer lorsqu'il y a seulement quatre sénateurs au lieu de 12.

Le sénateur Comeau : Nous allons l'indiquer également.

Le sénateur Kinsella : J'aimerais que le sénateur Comeau nous dise ce qu'il pense du fait qu'il n'y a eu que 18 missions d'étude au Canada, soit pour l'ensemble des 10 provinces et des trois territoires. Je me demande dans quelle mesure nous parvenons à étendre nos activités dans tout le pays. En principe, il est bon que les sénateurs consultent les Canadiens de toutes les provinces. Est-ce que les déplacements sont bien répartis sur l'ensemble du territoire canadien? Il va de soi qu'il peut être nécessaire de cibler certaines régions pour obtenir des renseignements dans le cadre d'une étude portant sur un sujet bien précis. Mais, comme nous sommes censés représenter l'ensemble du pays, sommes-nous vraiment à l'écoute de tous les Canadiens?

Le sénateur Comeau : C'est une excellente question. Nous allons faire le nécessaire pour vous fournir cette information que je n'ai pas en main pour l'instant. Nous allons vous indiquer où les activités ont eu lieu.

Le sénateur Kinsella : Merci.

Mme Lank : Honorables sénateurs, il faut préciser que bon nombre des 18 déplacements ont permis de visiter plus d'une province ou d'un territoire. Je ne veux pas que vous ayez l'impression qu'il y a eu seulement 18 destinations visitées, car la même activité d'un comité peut l'em mener à la fois en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, ou en Alberta et en Colombie-Britannique. On parle de 18 déplacements en raison de notre système budgétaire qui recense les dépenses par activité, mais bon nombre de celles-ci visent plus d'une destination.

Le président : Ce rapport a donc été déposé. Passons au suivant, le trente-septième rapport.

[Translation]

Senator Comeau: Honourable senators, I have the honour to present the thirty-seventh report Report of the Subcommittee on the Review of Committee Budgets, which deals with a supplementary budget application from the Committee on Energy, the Environment and Natural Resources for their study of the safety of hydrocarbon transportation in Canada.

In 2012-13, the committee benefited from visiting key facilities and organizations in Sarnia and Hamilton, Ontario, and in May, the committee conducted a fact-finding mission on the Atlantic coast — including St. John, New Brunswick, and Halifax, Nova Scotia.

According to senators Neufeld and Mitchell, the chair and the deputy chair, the east coast trip was a great success, and it will make an enormous contribution to the quality of the study. They were also pleased to report that approximately \$65,000 of the \$102,000 budget for that trip was not spent. Therefore, these funds will be clawed back for use by other committees.

In addition, the committee had received funding for a trip to Washington, D.C. However, we were informed that the committee would learn a great deal more by going to Canada's west coast. Therefore, the committee will not be travelling to Washington, D.C., and the allocated funds, which amount to \$39,312, can be clawed back.

The energy committee will not be spending approximately \$100,000 of the \$156,000 they have already been granted by the Senate this year. The supplementary budget application for the west coast trip amounts to \$139,560. Senators Neufeld and Mitchell made a compelling case for this trip, which would allow the committee to meet with key stakeholders, while also visiting several sites of particular interest in British Columbia, the east coast, Washington state and Alaska. This is a region where several important energy transportation infrastructure projects are being proposed, and the trip would also emphasize the pan-Canadian nature of the study. The committee hopes to undertake the travel in mid-July. The objectives of the trip are clear, and the subcommittee believes that funding should be granted.

Senators will recall that there is a \$1.7-million cap on committee travel expenditures for 2013-14.

So far, a total of \$524,698 has been released to committees for travel, in addition to \$119,400 for general expenses. If the thirty-seventh report is adopted, the total release for committee travel to date will amount to \$664,258. I propose that the thirty-seventh report be adopted.

[English]

Senator Stewart Olsen: I have a question, Senator Comeau: How long has this particular study been going on?

Senator Comeau: Since November 28, 2012.

[Français]

Le sénateur Comeau : Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter le trente-septième rapport du Sous-comité des budgets du comité, qui porte sur une demande de budget supplémentaire du Comité de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles pour son étude sur la sécurité du transport des hydrocarbures au Canada.

En 2012-2013, le comité a pu visiter des installations et organisations importantes à Sarnia et à Hamilton, en Ontario, et en mai, il a effectué une mission d'étude sur la côte atlantique notamment à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick et à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Selon les sénateurs Neufeld et Mitchell, le président et le vice-président, le voyage sur les côtes a été un franc succès et enrichira énormément l'étude. Les sénateurs sont également heureux de signaler qu'environ 65 000 \$ du budget de 102 000 \$ établi pour ce voyage n'avait pas été dépensé. Ces fonds pourront donc servir à d'autres comités.

Le comité avait également reçu des fonds pour un voyage à Washington D.C. Or, on nous a informés que le comité en apprendra beaucoup plus en se rendant sur la côte Ouest du Canada. Par conséquent, le comité ne se rendra pas à Washington D.C. et les 39 312 \$, qui avaient été réservés pour ce voyage, pourront être récupérés.

Environ 100 000 \$ des 156 000 \$ déjà accordés au Comité de l'énergie au Sénat cette année ne seront pas dépensés. La demande de budget supplémentaire pour ce voyage sur la côte Ouest s'élève à 139 560 \$. Les sénateurs Neufeld et Mitchell ont avancé des arguments convaincants à l'appui de ce voyage lors duquel ils pourront rencontrer les principaux intervenants tout en se rendant dans plusieurs lieux présentant un intérêt particulier en Colombie-Britannique, dans l'Est, dans l'État de Washington et en Alaska. Dans cette région, plusieurs importants projets d'infrastructures et de transport de l'énergie sont proposés et le voyage mettra en évidence le caractère pancanadien de l'étude. Le comité espère faire le voyage à la mi-juillet. Les objectifs de ce voyage sont clairs et le sous-comité croit que des fonds devraient être débloqués à cet effet.

Les sénateurs se souviendront qu'un plafond de 1,7 million de dollars a été établi pour des frais de déplacement de comité en 2013-2014.

Jusqu'à maintenant, 524 698 \$ ont été débloqués pour des voyages de comités en plus des 119 400 \$ pour des dépenses générales. Si le trente-septième rapport est adopté, le total des fonds débloqués pour les voyages de comité s'établira à 664 258 \$. Je propose l'adoption du trente-septième rapport.

[Traduction]

La sénatrice Stewart Olsen : J'ai une question, sénateur Comeau. À quel moment a-t-on amorcé cette étude?

Le sénateur Comeau : Le 28 novembre 2012.

Senator Stewart Olsen: Is it a general practice for committees to commence their studies without having an itinerary and a clear budget and to add on to the study, or how does that work?

Senator Comeau: In this particular case, this committee was asked, during the course of its study, to look at two extensive pieces of legislation, which somewhat delayed the report that they were doing. During this time, there were requests made to the committee to expand the trip to the West Coast. They had done the East Coast. If they were to do a pan-Canadian study of the dangers of moving hydrocarbons, it would have more impact if they were to do a full Canadian study. From the experience they got on the East Coast, it was highly recommended that they do the West Coast as well, given the fact that a great deal of hydrocarbons do now move on these large tanker ships in the Strait of Juan de Fuca on the West Coast, and the very large building programs for hydrocarbons both in the Vancouver area and close by to Washington State. They wanted to have a clear picture of the types of pollution-responding mechanisms that are in place, and it would be a great opportunity for them to do this.

Senator Stewart Olsen: Thank you, senator.

I would agree with Senator Kinsella that if the committees are planning studies, they should look at pan-Canadian at the very beginning and not add on. There should be a comprehensive application.

Senator Comeau: I must add that their planning was quite well done once they saw they had the opportunity to do it.

Senator Stewart Olsen: They were interrupted.

Senator Comeau: Yes, and they seized on the opportunity, which is something obviously we do look at closely. If there are any changes to a committee's plans, we are interested in finding out why those plans changed. We posed quite a number of questions to both the chair and deputy chair, and we were very satisfied with their responses.

Senator Stewart Olsen: Thank you very much.

The Chair: No further discussion? All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Colleagues, we are going to go in camera. We may have a discussion about how we deal with the auditing firm, whether we are going to go in camera or out of camera. I would like members of Internal to discuss that amongst themselves. We may split it as to the kind of questions we are going to ask. As we all know, Senator Wallin is not here, so I think it would be only fair that we have this discussion internally.

(The committee continued in camera.)

La sénatrice Stewart Olsen : Est-ce habituel pour un comité d'entreprendre une étude sans avoir d'itinéraire et de budget préétabli et d'ajouter ainsi des activités? Est-ce comme ça que les choses fonctionnent?

Le sénateur Comeau : Dans ce cas particulier, on a demandé à ce comité, alors qu'il avait déjà amorcé son étude, de se pencher sur deux projets de loi assez importants, ce qui a retardé la production de son rapport. Dans l'intervalle, on a demandé au comité de visiter également la côte Ouest du pays. Il s'était déjà rendu sur la côte Est. Pour une véritable étude pancanadienne sur la sécurité du transport des hydrocarbures, il était préférable de visiter toutes les régions du pays. À la lumière de ce qu'on avait pu apprendre sur la côte Est, il était fortement recommandé de se rendre aussi sur la côte Ouest étant donné les grandes quantités d'hydrocarbures qui transitent maintenant sur les grands pétroliers par le détroit de Juan de Fuca, et les très vastes projets d'infrastructures pour ces hydrocarbures dans la région de Vancouver et à proximité de l'État de Washington. On souhaitait se faire une idée bien précise du genre de mécanismes d'intervention qui sont en place en cas de déversement, et c'était pour les membres du comité l'occasion rêvée pour ce faire.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci, sénateur.

Je conviens avec le sénateur Kinsella que les comités qui préparent des études devraient adopter dès le départ une perspective pancanadienne, plutôt que de faire des ajouts au fur et à mesure.

Le sénateur Comeau : Je dois souligner qu'une fois l'occasion offerte au comité, sa planification a été excellente.

La sénatrice Stewart Olsen : On les a interrompus.

Le sénateur Comeau : Oui, et ils ont ensuite profité de l'occasion qui s'est présentée. C'est bien évidemment le genre de situation que nous examinons de près. Lorsqu'un comité change ses plans, nous cherchons à connaître les raisons de ces modifications. Nous avons posé plusieurs questions au président et au vice-président, et leurs réponses ont été pleinement satisfaisantes.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci beaucoup.

Le président : D'autres intervenants? Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord.

Chers collègues, nous allons maintenant poursuivre à huis clos. Nous allons voir comment nous souhaitons procéder avec les représentants de la firme de vérification, à savoir si nous voulons leur poser des questions à huis clos ou en public. J'aimerais que les membres du comité puissent en discuter entre eux. Nous pourrions établir une distinction entre le genre de questions que nous voulons poser dans les deux cas. En l'absence de la sénatrice Wallin, il serait préférable, par souci d'équité, que nous en parlions en privé.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: For the benefit of the media, so you know what is going on, what we will do is that this part of the meeting with the auditors will be open; it will be process questions. We will then close the meeting if there are any other questions that honourable senators may have. I will try to keep that to questions of process.

In terms of timing, it should not take too long. I will try to limit this discussion to about a quarter to the hour, and hopefully no later, for both of them, and then we will go on to the rest of our agenda.

With that, welcome, Mr. Dent, Mr. Timm and Mr. Vadeboncoeur. Mr. Timm, do you want to start, or do we just want to open it up to questions? Did you want to say anything?

Gary Timm, Partner, Financial Advisory, Deloitte: There is nothing from our end. We will answer questions, if that is okay.

The Chair: I will start with Senator Downe. If I think things are going where they should not, I will ask you not to ask that question.

Senator Downe: Two meetings ago I asked you when we could anticipate receiving the audit of Senator Wallin, and I believe you indicated in the first answer that it would not take that long. I then asked whether it would be before we rise in June, and you said that would not be a problem. Is that a problem now and, if so, why?

Mr. Timm: In terms of the timing, we provided a letter, which I believe the whole committee has, that sets out the reasoning, where we are at and where we will be going to. That letter, I believe, sets out the reasons therein.

Senator Downe: I am wondering what changed since your original answer to me two meetings ago. You indicate in your letter that you are waiting for some third party who is unidentified. Would that be hotel receipts or things like that? What is the delay? You are a very large firm. The question is, why not put the resources on the file to meet the objective that you told us you would achieve at the end of June?

Mr. Timm: There are a couple of things. If we were to look at the letter itself, there are a couple of things within it. One is that just recently we have been asked to do the latter three months, if you will, complete the full period, so that itself was just a recent addition to look at.

(La séance publique reprend.)

Le président : Pour que les gens des médias sachent à quoi s'en tenir, disons que nous allons tenir en public cette portion de notre séance avec les vérificateurs auxquels nous allons poser des questions sur le processus. Nous allons ensuite poursuivre à huis clos si mes collègues ont encore des questions à poser aux témoins. Je vais essayer de faire en sorte que l'on s'en tienne pour l'instant aux questions touchant le processus.

Tout cela ne devrait pas prendre trop de temps. Je vais tenter de m'arranger pour que nous ne dépassions pas 9 h 45, après quoi nous passerons à la suite de notre ordre du jour.

Cela étant dit, je souhaite la bienvenue à MM. Dent, Timm et Vadeboncoeur. Monsieur Timm, aviez-vous une déclaration à nous faire ou est-ce que nous pouvons passer directement aux questions?

Gary Timm, partenaire, Secteur des conseils financiers, Deloitte : Nous n'avons pas de déclaration à faire. Nous allons simplement répondre aux questions, si vous n'y voyez pas d'objection.

Le président : Je vais commencer avec le sénateur Downe. Je n'hésiterai pas à intervenir si les questions prennent une tangente non souhaitable.

Le sénateur Downe : À notre avant-dernière séance, je vous ai demandé à quel moment nous pouvions attendre le rapport de vérification sur la sénatrice Wallin. Je crois que vous avez indiqué dans un premier temps que cela ne devrait pas tarder. J'ai ensuite voulu savoir si ce serait avant la suspension de nos travaux en juin, et vous avez répondu n'y voir aucun problème. Y a-t-il maintenant un problème et, le cas échéant, pourquoi?

M. Timm : Je crois que vous pouvez trouver toutes les raisons expliquant les retards dans la lettre que nous vous avons fait parvenir. Je pense que tous les membres du comité ont reçu une copie de cette lettre où nous expliquons où nous en sommes rendus et quelles sont les prochaines étapes.

Le sénateur Downe : Je me demande ce qui a bien pu changer depuis votre réponse initiale de l'autre jour. Vous indiquez dans votre lettre que vous attendez la réponse d'un tiers qui n'est pas identifié. Pourrait-il s'agir de reçus d'hôtel ou de choses semblables? Pourquoi ce retard? Vous faites partie d'un grand cabinet et on peut se demander pourquoi vous ne déployez pas toutes les ressources nécessaires pour respecter l'objectif que vous nous avez dit vouloir atteindre d'ici la fin juin dans ce dossier.

M. Timm : Il y a quelques éléments à prendre en compte si l'on considère ce qui est indiqué dans cette lettre. Il y a d'abord le fait que l'on vient tout juste de nous demander d'étendre notre vérification aux trois derniers mois visés de manière à couvrir la totalité de la période. Il s'agit donc d'un surplus de travail pour nous.

Senator Downe: Just on that, did that come from the steering committee, chair, since the previous meetings?

The Chair: Yes.

Senator Downe: Thank you.

Mr. Timm: As well, we are working as diligently as we can on this. As it notes here, there is some third party information we are awaiting. Unfortunately, we have been advised that it should be in hopefully by the end of this month. There are some things that are beyond our control, if you will, to work on. Every intention was to try to get it by the end of this month for you, as I had pointed out. Unfortunately, in these processes, things do come up that extend the time. That is really what it is.

Just on your point, we do have the same resources. Again, in these projects there are only so many resources you should put to them as well to make sure we have consistency throughout.

Senator Downe: I have a final question, chair.

What are the dates on the last three months you have been asked to review?

Mr. Timm: As it points out in the letter, January 2009 to March 2009.

Senator Downe: The last part of my question is this: Assuming the third parties that are you waiting to hear from provide the information by the end of June, what is your opinion now of when this committee would receive the audit of Senator Wallin?

Mr. Timm: Again, as indicated in the letter, the timing would be basically we should be able to finish our report by mid-July, but then it has to go to translation, which as we understand will be 7 to 10 business days, which would take it to the end of July, basically, for it to be provided to this committee, translated both into English and into French.

Senator Downe: Could we ask the auditors, if they do not receive the information by the end of June, to advise us?

The Chair: Sure, absolutely.

Senator Downe: The information I am hearing now is that as of August 1 we are likely to have the report, but if their information is delayed and it will move back to a later date, I would like to be advised of that.

The Chair: Yes; that is good. There is no problem. I am sure they will.

Senator Furey: Thank you for coming this morning, gentlemen.

Mr. Timm, when you and your colleagues appeared before the steering committee back in April, there was a third auditor present. I had the impression, perhaps erroneously, that he was the lead auditor on Senator Wallin's file; am I correct?

Le sénateur Downe : Est-ce une demande formulée par notre comité directeur, notre président, depuis les dernières réunions?

Le président : Oui.

Le sénateur Downe : Merci.

M. Timm : Nous travaillons là-dessus le plus rapidement possible. Comme c'est indiqué ici, nous attendons de l'information d'un tiers. Malheureusement, on nous a dit que nous l'obtiendrons probablement vers la fin du mois. Certaines choses échappent à notre contrôle et nous ne pouvons y travailler. Nous avons la ferme intention d'obtenir cela avant la fin du mois, comme je vous l'ai dit. Malheureusement, dans le cadre de tels processus, certaines circonstances retardent les choses. C'est ce qui se produit.

En réponse à ce que vous avez dit, nous avons effectivement les mêmes ressources. Je le répète : il faut limiter les ressources affectées à de tels projets à ce qui va garantir la cohérence.

Le sénateur Downe : J'ai une dernière question, monsieur le président.

Quelle est la dernière période de trois mois qu'on vous a demandé d'examiner?

M. Timm : Comme c'est indiqué dans la lettre, de janvier 2009 à mars 2009.

Le sénateur Downe : La dernière partie de ma question est la suivante. Si les tiers dont vous attendez des réponses vous les donnent avant la fin de juin, quand pensez-vous que le comité recevrait la vérification de la sénatrice Wallin?

M. Timm : Encore une fois, comme c'est indiqué dans la lettre, nous allons pouvoir finir notre rapport pour la mi-juillet. Il faut cependant qu'il soit traduit, et cela prend, d'après ce que nous comprenons, de 7 à 10 jours ouvrables, ce qui fait que nous pourrions présenter un rapport dans les deux langues officielles au comité à la fin de juillet.

Le sénateur Downe : Pouvons-nous demander aux vérificateurs de nous le faire savoir, s'ils n'ont pas reçu l'information à la fin de juin?

Le président : Bien sûr.

Le sénateur Downe : Selon l'information qu'on me donne maintenant, le 1^{er} août, nous aurons vraisemblablement le rapport entre les mains. Cependant, si l'information tarde à venir et que le rapport doit nous être présenté plus tard, j'aimerais que nous en soyons informés.

Le président : Oui, c'est bon. Il n'y a pas de problème. Je suis sûr qu'ils le feront.

Le sénateur Furey : Merci d'être venus aujourd'hui, messieurs.

Monsieur Timm, quand vos collègues et vous avez comparu devant le comité directeur, en avril, il y avait un troisième vérificateur. J'ai eu l'impression, peut-être à tort, qu'il était le vérificateur principal, concernant le dossier de la sénatrice Wallin. Est-ce bien le cas?

Mr. Timm: Actually that was Alan Stewart. He is a fellow partner of mine. The two of us are leading the files. Unfortunately, Alan is out of the country today. He is still working on this file. Peter Dent is our national leader of the practice, so I brought him with me today.

Senator Furey: No problem; I just wanted to clarify that.

Can you tell the committee whether the process you are following now for Senator Wallin is the exact same process you used for the other audits that the Senate asked you to do?

Mr. Timm: In terms of this review that we are undertaking, the overall audit process is the same; however, the lens that we are looking at is slightly different in terms of our review in this matter.

Senator Furey: Are you telling us that you have gone into more detail? What do you mean by a different lens?

Mr. Timm: In terms of the other reports we had done around living allowances when we were engaged, we are now looking at Senator Wallin's expenses. The lens was more on the nature of the expenses and whether they were Senate business expenses. That is the different lens.

Senator Furey: Thank you.

Senator Campbell: When you say that the process is much the same, I understand the differences in the expenses, but are you finished investigating Senator Harb?

Mr. Timm: We have issued our three final reports on the other three senators at this point.

Senator Campbell: There has been a figure quoted in the press. Is that a correct figure of \$231,000?

Mr. Timm: In terms of that number, we have not had any involvement in that number.

Senator Campbell: What number do you have?

Mr. Timm: Again, we have not prepared any numbers. Those calculations were provided after our report was issued.

Senator Campbell: You gave a number and then you were asked by the subcommittee to go back in time on Senator Harb.

Sorry, my apologies; our recommendation to the Senate was that you go back in time.

The Chair: That was not it either.

Senator Campbell: Our report said that here is what we found and we would like you to go back and investigate further.

The Chair: Senator Marshall, do you want to answer that?

M. Timm : C'était Alan Stewart. C'est un de mes collègues. Nous dirigeons tous les deux les travaux. Malheureusement, Alan est à l'étranger aujourd'hui. Il travaille toujours à ce dossier. Peter Dent est notre leader national, alors il m'accompagne aujourd'hui.

Le sénateur Furey : Aucun problème. Je voulais simplement le savoir.

Pouvez-vous dire au comité si le processus que vous suivez en ce moment pour la sénatrice Wallin est exactement le même que pour les autres vérifications que le Sénat vous a demandé de faire?

M. Timm : En ce qui concerne l'examen que nous entreprenons, le processus de vérification général est le même; cependant, nous regardons la situation d'un angle légèrement différent.

Le sénateur Furey : Êtes-vous en train de nous dire que vous y allez plus en détail? Que voulez-vous dire par un angle différent?

M. Timm : Les autres rapports que nous avons faits portaient sur les indemnités de subsistance, alors qu'en ce moment, nous examinons les dépenses de la sénatrice Wallin. Nous nous concentrons plutôt sur la nature des dépenses et déterminons si les dépenses sont liées aux activités du Sénat. C'est la différence.

Le sénateur Furey : Merci.

Le sénateur Campbell : Quand vous dites que le processus est très semblable, je comprends que les dépenses sont différentes, mais avez-vous fini d'examiner le cas du sénateur Harb?

M. Timm : Nos trois rapports finals sur les trois autres sénateurs ont été produits.

Le sénateur Campbell : Un chiffre a été donné dans les médias. Le montant de 231 000 \$ est-il exact?

M. Timm : Nous ne sommes pas à la source de ce montant.

Le sénateur Campbell : Quel montant avez-vous?

M. Timm : Encore une fois, nous n'avons pas préparé de chiffres. Ces calculs ont été présentés après la publication de notre rapport.

Le sénateur Campbell : Vous avez donné un chiffre, puis le sous-comité vous a demandé de revenir en arrière, concernant le sénateur Harb.

Toutes mes excuses : nous avons recommandé au Sénat de vous faire revenir en arrière.

Le président : Ce n'est pas ça non plus.

Le sénateur Campbell : Notre rapport fait état de nos constatations et demande qu'on revienne en arrière et qu'on approfondisse l'enquête.

Le président : Madame la sénatrice Marshall, voulez-vous répondre à cela?

Senator Marshall: Yes, we recommended that before April of 2011 someone go back and review it, but we did not recommend that Deloitte do it. Probably the chair can indicate, but my understanding was that Senate staff was to do that work. We did not specify who we wanted to do that work. We just wanted someone to do it, and if the audit staff at the Senate were doing it, that was up to —

Senator Campbell: My question is if you go back seven years and you have those figures, how much tougher is it to go back three months, but since you did not do that, I apologize for that line. Thank you very much.

Senator Cordy: I did ask in camera if we could have a pool camera for the media. Perhaps next time we can make sure that there is a Senate camera for the media for at least having a visual.

Does the audit go back to the date of the senator's appointment to the Senate?

The Chair: Yes, I think so.

Mr. Timm: The answer is yes, and that is why the extra three months were added on, to take it back to the appointment date.

Senator Cordy: You speak in your letter and you spoke to Senator Downe earlier about the third party, without being specific as to who the third parties are. Are you receiving cooperation from the third parties where you need information?

Mr. Timm: Yes, we are.

Senator Cordy: Could you, in general terms, give us a sense of what kinds of things the third parties would provide to you?

The Chair: I think we are getting into the substance here, Senator Cordy. We are here to talk about process. If you want to get into substance, you can save your question for the private meeting, if that is okay with you. It has been agreed that I can make that decision, so that is it.

Do you have any other questions, Senator Cordy?

Senator Cordy: No.

The Chair: Any other questions from any other senators?

Thank you very much, colleagues. We will now go into the closed meeting.

(The committee continued in camera.)

La sénatrice Marshall : Oui. Nous avons recommandé qu'avant avril 2011, quelqu'un retourne en arrière et examine cela, mais nous n'avons pas recommandé que Deloitte le fasse. Le président peut sans doute le dire, mais à ma connaissance, c'est le personnel du Sénat qui devait faire ce travail. Nous n'avons pas précisé à qui nous voulions que ce travail soit confié. Nous voulions simplement que quelqu'un le fasse, et si le personnel de vérification du Sénat devait le faire, la décision incombait à...

Le sénateur Campbell : Ce que j'allais demander, c'est si vous revenez en arrière sur sept ans et que vous avez ces chiffres, qu'est-ce que ça représente de plus d'aller encore trois mois en arrière, mais puisque vous ne l'avez pas fait, je m'en excuse. Merci beaucoup.

La sénatrice Cordy : J'ai demandé à huis clos si nous pouvions avoir une caméra pour l'ensemble des médias. La prochaine fois, nous pourrions veiller à ce qu'il y ait une caméra au Sénat, pour que les médias aient au moins un document visuel.

La vérification remonte-t-elle à la date de la nomination de la sénatrice?

Le président : Je pense que oui.

M. Timm : Oui. C'est la raison pour laquelle les trois mois ont été ajoutés — pour que la vérification remonte à la date de nomination.

La sénatrice Cordy : Dans votre lettre et, tout à l'heure, quand vous répondiez au sénateur Downe, vous avez parlé de la tierce partie sans préciser de qui il s'agit. Les tiers coopèrent-ils quand il s'agit de vous donner l'information qu'il vous faut?

M. Timm : Oui.

La sénatrice Cordy : Pouvez-vous nous donner une idée générale du genre d'information que les tiers vous fourniraient?

Le président : Madame la sénatrice Cordy, je pense que vous parlez de substance, alors que nous sommes ici pour parler du processus. Si vous voulez que nous parlions de la substance, gardez votre question pour la séance à huis clos, si vous le voulez bien. Il est entendu que je peux prendre cette décision, alors voilà.

Avez-vous d'autres questions, madame la sénatrice Cordy?

La sénatrice Cordy : Non.

Le président : Les autres sénateurs ont-ils des questions?

Merci beaucoup, chers collègues. Nous allons maintenant poursuivre à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Tuesday, June 11, 2013

Office of the Auditor General of Canada:

Michael Ferguson, Auditor General of Canada;
Clyde MacLellan, Assistant Auditor General of Canada;
Gordon Stock, Principal.

Thursday, June 13, 2013

Deloitte:

Gary Timm, Partner, Financial Advisory;
Peter Dent, Partner, Financial Advisory;
Guillaume Vadeboncoeur, Senior Manager, Financial Advisory.

TÉMOINS

Le mardi 11 juin 2013

Bureau du vérificateur général du Canada :

Michael Ferguson, vérificateur général du Canada;
Clyde MacLellan, vérificateur général adjoint du Canada;
Gordon Stock, directeur principal.

Le jeudi 13 juin 2013

Deloitte :

Gary Timm, partenaire, Secteur des conseils financiers;
Peter Dent, partenaire, Secteur des conseils financiers;
Guillaume Vadeboncoeur, gestionnaire principal, Secteur des conseils financiers.